

La Prière Musulmane

- * L'importance de la prière et ses préparatifs
 - * Comment faire la prière
 - * Les parties constituantes de la prière
 - * Les prières occasionnelles et spéciales
 - * Versets du Saint Coran
 - * Prières du Saint Coran
 - * Prières du Saint Prophète ^(s.a.w.)
- * Extraits des écrits et dires de Ḥaḍrat Mirza Ghulam Ahmad, le Messie Promis et Imam Mahdi ^(a.s.)

La prière musulmane

(Muslim Prayer Book)

Publié pour la première fois à l'Ile-Maurice en 1992

Deuxième édition, imprimée à l'Ile-Maurice en 2012

Troisième édition, imprimée à l'Ile-Maurice en 2014

Quatrième édition, revue et corrigée, publiée au Royaume-Uni en 2016

Publiée par :

Islam International Publications Limited

Unit 3, Bourne Mill Business Park

Guildford Road

Farnham, Surrey

GU9 9PS

Royaume-Uni

Imprimée par :

Raqeem Press,

Unit 3, Bourne Mill Business Park

Guildford Road

Farnham, Surrey

GU9 9PS

Royaume-Uni

Droits de reproduction réservés pour tous pays. Toutes copie, mise en réserve, retransmission ou reproduction, même partielles, de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, sont interdites sans autorisation expresse et écrite de l'éditeur.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site

www.islam-ahmadiyya.org

ISBN : 978-1-84880-473-9

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴾

Wa mā khalaqtul jin-na wal in-sa il-lā liy'abudūn

Et Je n'ai créé les djinns et les hommes
que pour qu'ils M'adorent. (51 : 57)

﴿ قُلْ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ أَسْرَفُوا عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ لَا تَقْنَطُوا مِن رَّحْمَةِ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يَغْفِرُ الذُّنُوبَ جَمِيعًا إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ ﴾

*Qul yā 'ibādiyāl-ladhīna asrafū 'alā
anfusihiḥim lā taqnatū mir-raḥmatil-lāh.*

In-nal-lāha yaḡfirudh-dhunūba jamī-ā.

In-nahū huwal ḡhafūrur-rahīm

Dis : « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès contre votre propre âme ! Ne désespérez pas de la miséricorde d'Allāh ; assurément, Allāh pardonne tous les péchés. En vérité, Il est le Très-Pardonnant, le Miséricordieux. (39 : 54)

﴿ وَقَالَ رَبُّكُمْ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ ﴾

Wa qāla rab-bukumud'ūnī astajib lakum

Et votre Seigneur dit :

« Suppliez-Moi ; J'exaucerai votre prière... » (40 : 61)

﴿ وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌ أُجِيبُ

دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَانِ ﴾

Wa idhā sa-a-laka 'ibādī 'an-nī fa-in-nī qarīb.

Ujību d'arwatad-dā-'i idhā da-'āni

Et quand Mes serviteurs te demandent de
leur parler de Moi, (dis-leur) :

« Je suis tout près. J'exauce la prière du suppliant quand il
M'implore. » (2 : 187)

Table des matières

Préface	15
Système de translittération des mots arabes	16

Chapitre 1 **19**

L'importance de la prière et ses préparatifs

Obligation d'observer la prière	22
Importance de la prière	24
Les heures de la prière	28
La mosquée	29
Les conditions à respecter	30
Le Wuḍū' : les ablutions	32
Les facteurs qui annulent les ablutions	36
La douche	37
Situations supplémentaires où une douche est essentielle	38
L'eau	38
L'habit	39
Se couvrir la tête (pour l'homme)	39
L'Adhān (L'appel à la prière)	40
La manière d'accomplir l'Adhān	41
L'Iqāmah	43
La Niyyah	44
Combiner les prières	45

Chapitre 2 **47**

Comment faire la prière

La philosophie des postures	48
La manière de faire la prière	49
La prière individuelle	68
La prière en congrégation	68
D'autres points à se rappeler sur la prière	70

Se souvenir d'Allāh après la prière	73
Types de prières et nombres de Rak'āt	77
Ṣalāt-ul-Witr	80

Chapitre 3 **83**

Les parties constituantes de la prière

La partie Farḍ (obligatoire) de la prière	84
Les Wājibāt de la Ṣalāt	86
Les Sunan de la Ṣalāt	87
Les Mustahab-bāt de la Ṣalāt	89
Les Makrūhāt de la Ṣalāt	90
Les actions qui annulent la prière	92
Sujūd-us-Sahw, les prosternations pour expier l'oubli	92

Chapitre 4 **95**

Les prières occasionnelles et spéciales

La prière de Jumu'ah (vendredi)	96
Les fêtes de l'Aïd-ul-Fiṭr et de l'Aïd-ul-Aḍ-ḥā	101
La Ṣalāt durant la convalescence	104
La Ṣalāt lors d'un voyage	104
Ṣalāt-ul-Khawf (Ṣalāt durant un danger)	105
Prières Oaḍā (manquées)	106
Ṣalāt-ut-Tahajjud	107
Ṣalāt-ut-Tarāwīḥ	107
Ṣalāt-ul-Kusūfi wal-Khusūf : la prière durant les éclipses lunaires ou solaires	108
Ṣalāt-ul-Istisqā' : la prière pour invoquer la pluie	109
Ṣalāt-ul-Istikhārah	110
Ṣalāt-ul-Ḥājah	112
Ṣalāt-ul-Ishrāq	114
Ṣalāt-ul-Janāzah - les prières funéraires	115
La cérémonie du mariage	122

Chapitre 5

127

Versets du Saint Coran

Al-Baqara - versets 1-8	128
Al-Baqara - verset 256	129
Al-Baqara - versets 286-287	130
Al-Imrān - versets 191-195	132
Al-Ḥashr - versets 23-25	134
Aḍ-Ḍuhā	135
At-Tīn	136
At-Takāthur	137
Al-ʿAṣr	138
Al-Fīl	138
Al-Kawthar	139
Al-Kāfirūn	139
An-Naṣr	140
Al-Ikhlās	141
Al-Falaq	141
An-Nās	142
Prières après la lecture de certains versets du Saint Coran	143

Chapitre 6

149

Prières du Saint Coran

Pour mériter le bien dans ce monde et dans l’Au-delà	150
Pour acquérir la persévérance	150
Pour ne pas s’égarer après avoir été guidé	150
Pour le pardon et la délivrance de l’Enfer	151
Pour le bien dans ce monde en général	151
Pour avoir des enfants pieux	152
Pour être parmi les témoins	153
Pour mériter le pardon, l’aide d’Allāh et la fermeté	153
Pour mériter la miséricorde d’Allāh	153

Pour mériter victoire et réussite	154
Pour acquérir la fermeté	154
Pour éviter les injustes	154
Pour être protégé des injustes	155
Avant d'entreprendre un voyage par bateau, avion, en voiture, etc.	155
Pour rester soumis à Allāh jusqu'à sa mort	155
Pour pouvoir bien faire ses prières	156
Pour les parents	156
Avant de commencer un travail	157
Pour avoir la tâche facile ; quand on doit expliquer un sujet	157
Pour accroître sa connaissance	157
Pour être libéré d'un mal quelconque	158
Quand on pense avoir agi injustement	158
Quand on désire avoir des enfants	158
Quand on doute de vos paroles	159
Lors d'un voyage	159
Pour éviter des ennuis, des mauvaises compagnies	159
Pour demander la grâce d'Allāh	160
Pour le pardon et la miséricorde d'Allāh	160
Contre le châtement de l'enfer	160
Pour devenir des croyants modèles et la bonne conduite de ses enfants	161
Pour devenir un modèle de piété	161
Pour être reconnaissant et pour agir pour le plaisir d'Allāh	162
En reconnaissance à Allāh pour Ses bienfaits	163
En prenant sa monture	163
Quand on est en difficulté	163
Pour ses frères, prédécesseurs et contemporains	164
Pour se vouer corps et âme à Dieu	164
Pour être éclairé	165
Pour l'acceptation de ses bonnes œuvres	165

Pour sa postérité et mériter la miséricorde d'Allāh	166
Pour le pardon de ses fautes commises par erreur ou oubli	166
Pour ne pas avoir un fardeau comme celui imposé à ses prédécesseurs	167
Pour éviter un fardeau insupportable et pour mériter la clémence divine	167
Pour proclamer qu'Allāh ne manque jamais à Sa parole	168
Pour être épargné du châtement de l'enfer	168
Pour proclamer qu'Allāh châtera les impies	168
Pour proclamer sa foi	169
Pour mériter le pardon et pour être admis parmi les justes	169
Pour être inscrit parmi les témoins	169
Pour proclamer qu'Allāh ne manque jamais à Sa promesse	170
Pour proclamer qu'Allāh est Le meilleur des pourvoyeurs	170
Pour proclamer que rien n'est caché à Allāh	171
Pour être protégé contre les opposants	171
Pour glorifier Allāh	172
Pour le pardon, pour échapper au châtement de l'enfer	172
Pour les gens vertueux	173

Chapitre 7

175

Prières du Saint Prophète (s.a.w.)

En se réveillant	176
En allant aux toilettes	176
En quittant les toilettes	176
En sortant de chez soi	177
À table	177
Après le repas	178
En se rendant à la mosquée	178
Pour le malade	179
En entrant au cimetière	179
En atteignant son but	179
Pour se soumettre à la volonté de Dieu	180

En faisant la charité	180
Quand on a perdu quelque chose	180
Pour avoir du succès et la tâche facile	180
Contre la colère extrême	181
Pour se défendre contre l'ennemi	181
En procédant vers le haut (d'un endroit)	181
En descendant d'un sommet	182
Contre l'anxiété	182
Contre l'endettement	183
En voyant la nouvelle lune	184
A l'occasion de Layla-tul-qadr	185
D'autres prières	185

Chapitre 8

187

Extraits des écrits et dires de Ḥaḍrat Mirza Ghulam Ahmad, le Messie Promis et Imam Mahdi ^(a.s.)

Qu'est-ce que la Ṣalāt ?	188
La philosophie des cinq prières quotidiennes	190
La Ṣalāt : moyen sûr de se rapprocher de Dieu	192
Suppliez Dieu au cours de la Ṣalāt	193
Suppliez Dieu dans votre propre langue	194
Autres écrits du Messie Promis ^(a.s.) concernant la Ṣalāt	196

Glossaire des termes

199

Preface

La prière, en toute religion, est le pivot sur lequel repose la communion entre Dieu et l'Homme : elle a été préconisée par Dieu comme deuxième pilier de l'Islam, la religion universelle.

Les lecteurs trouveront dans le présent ouvrage plusieurs aspects notables sur la *Ṣalāt* ainsi que des supplications tirées du Saint Coran et de la tradition de notre bien-aimé Saint Prophète (Que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui).

La présente édition est une version revue et corrigée de *La Prière Musulmane*, publiée en 2012. Nous tenons à remercier M. Basharat Naveed, M. Hafeez Sookia et M. Shaan Nobe de l'île Maurice. Nos prières vont aussi au très regretté Ahmad Shamsheer Sookia, originaire du même pays, qui a travaillé sur la correction. Nous remercions aussi M. Ata-Ul-Qayyum Joomun, du Bureau Francophone Central, pour la révision et les rectifications.

Espérons que cet ouvrage puisse éteindre la soif spirituelle d'un grand nombre d'âmes en ces temps régis par le matérialisme.

Toutes les louanges appartiennent à Allāh, le Maître de tous les mondes.

Munir-ud-din Shams

Additionnal Wakīlut-Taṣnīf

Royaume-Uni

Mars 2016

Système de translittération des mots arabes

Nous avons eu recours à un système de translittération suivant de près celui de la Royal Asiatic Society.

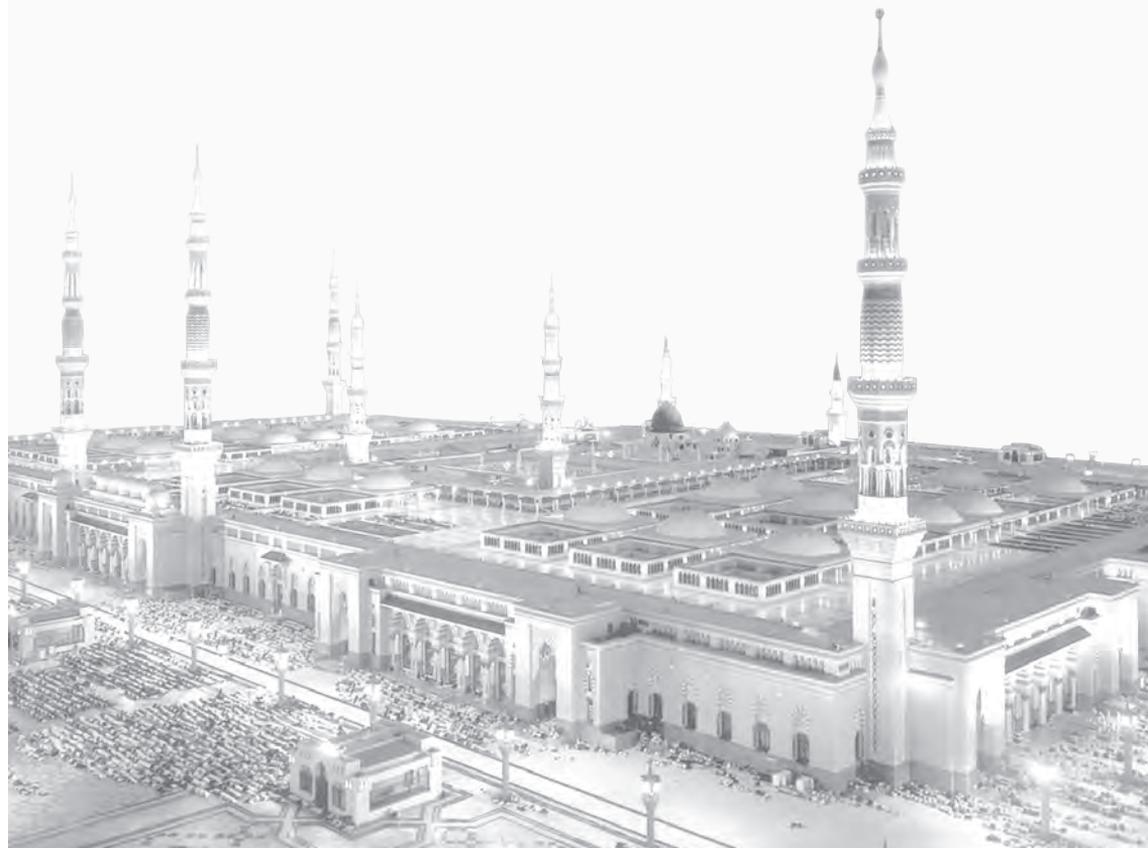
ء	'	attaque vocalique forte
ب	b	
ت	t	
ث	th	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>thing</i>
ج	j	se prononce comme le <i>j</i> anglais dans <i>jump</i>
ح	ḥ	spirante laryngale sourde, plus forte que le <i>h</i>
خ	kh	se prononce comme le <i>ch</i> allemand dans <i>achtung</i>
د	d	
ذ	dh	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>that</i>
ر	r	se rapproche du <i>r</i> espagnol
ز	z	
س	s	
ش	sh	se prononce comme <i>ch</i> dans <i>chapeau</i>
ص	ṣ	<i>s</i> emphatique
ض	ḍ	<i>d</i> emphatique

ط	ṭ	<i>t</i> emphatique
ظ	<u>dh</u>	<i>dh</i> emphatique (pour <i>dh</i> , voir plus haut)
ع	‘	laryngale spirante ne correspondant à aucun son du français
غ	gh	se rapproche du <i>r</i> parisien
ف	f	
ق	q	se prononce comme un <i>k</i> guttural du fond de la gorge
ك	k	
ل	l	
م	m	
ن	n	
ه	h	<i>h</i> légèrement aspiré comme dans le mot <i>hope</i> en anglais
و	w	se prononce comme le <i>w</i> anglais dans <i>when</i>
ي	y	se prononce comme le <i>y</i> anglais dans <i>yellow</i>
	a	la voyelle courte <i>a</i>
	ā	la voyelle longue <i>a</i>
	i	la voyelle courte <i>i</i>
	ī	la voyelle longue <i>i</i>
	u	la voyelle courte <i>ou</i>
	ū	la voyelle longue <i>ou</i>



Chapitre 1

L'importance de la prière et ses préparatifs



L'objet de la création de l'homme, selon l'Islam, est qu'il adore Allāh. Celui-ci affirme dans le Saint Coran :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴾

Wa mā khalaqtul jin-na wal-insa il-lā li y'abudūn
*Et Je n'ai créé les djinns et les hommes,
que pour qu'ils M'adorent. (51 : 57)*

L'adoration signifie une obéissance totale à la volonté d'Allāh. Le Saint Prophète Muḥammad, la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, apporta le message d'Allāh et expliqua tous les commandements concernant la religion de l'Islam.

L'Islam comprend cinq tâches qu'un musulman doit accomplir. Celles-ci sont connues comme les cinq piliers ou fondements de l'Islam.

Le premier pilier est la *Kalimat-ush-Shahādah*, la déclaration de foi islamique où la personne témoigne que nul n'est digne d'adoration excepté Allāh et que Muḥammad est le Messager d'Allāh. L'unicité de Dieu est la base de notre croyance en l'Islam.

Le second pilier est la *Ṣalāt*, la prière faite de la manière prescrite.

Le troisième pilier est la *Zakāt*, une taxe perçue sur les biens des musulmans, payée en liquide ou en nature, dont le revenu est dépensé pour les nobles causes mentionnées dans le Coran.

Le quatrième pilier est le *Ṣawm*, ou le jeûne durant le mois du *Ramaḍān*.

Le cinquième pilier est le *Ḥajj*, qui est le pèlerinage à la *Ka'abah* qui se trouve à la Mecque. Le musulman est tenu de faire ce pèlerinage au moins une fois dans sa vie, s'il en a les moyens.

De toutes les obligations, l'Islam a accordé la plus grande importance à la *Ṣalāt*. Il est du devoir de chaque musulman de prier cinq fois par jour. Hormis les cinq prières obligatoires, il y a d'autres prières qui sont optionnelles.

Un musulman prend tout aussi sérieusement le côté spirituel de la vie que le ferait une personne mondaine pour le côté matériel. A l'instar de l'air et de la nourriture, qui sont indispensables pour la vie physique, la *Ṣalāt* est d'une importance capitale pour la vie spirituelle. C'est ainsi que l'homme ne peut survivre spirituellement sans observer régulièrement la *Ṣalāt*, ou la prière, durant la journée.

La *Ṣalāt*, ou la prière, consiste en postures variées qui sont : debout, appelée *Qiyām* ; inclinée, appelée *Ruk'u* ; prosternée, appelée *Sajdah* ; assise, appelée *Qa'dah*. Dans chaque posture, des phrases prescrites doivent être récitées. Comme ces phrases sont en arabe, le musulman non arabisant doit aussi connaître leur sens afin qu'il sache ce qu'il dit à son Maître durant la prière.

Obligation d'observer la prière

La prière est obligatoire pour tout musulman sain d'esprit, homme ou femme. En ce qui concerne les enfants, elle ne leur incombe que lorsqu'ils ont atteint l'âge de la maturité. Toutefois, un effort et un encouragement continus sont requis pour que les enfants atteignent finalement le stade où ils font leurs prières régulièrement de la manière prescrite. Une éducation et un entraînement corrects sont donc nécessaires pour les enfants. C'est pour ces raisons que le Saint Prophète, paix et bénédictions d'Allāh soient sur lui, avait prescrit ce qui suit : les parents doivent exhorter leurs enfants à être réguliers dans leur prière dès l'âge de sept ans, et dès dix ans ceux-ci peuvent être punis s'il ne la font pas assidûment. (*rapporté par Amr ibn Shu'ayb, Sunan Abī Dāwūd, Kitāb-uş-Şalāt*)

Une fois que l'enfant a atteint l'âge de la puberté, il est commandé par Dieu d'offrir ses prières. A partir de ce moment-là, aucun individu, ni aucun gouvernement, ne peut le forcer à faire ses prières puisque la *Şalāt* faite sous la contrainte ne vaut rien. La prière doit être faite volontairement et ne concerne que l'individu et son Dieu. Par conséquent, il est du devoir de chaque parent musulman de former ses enfants pour la *Şalāt* dès leur jeune âge. De plus, il est essentiel que les parents prient Allāh pour que leurs enfants deviennent constants dans leurs prières. L'aide d'Allāh est demandée parce que la tâche est difficile.

Il est mentionné dans le Saint Coran que durant sa vie entière, le Prophète Ismā'īl, que la paix soit sur lui, continua à exhorter les membres de sa famille à faire leurs prières assidûment.

On observe que dans les foyers où les parents prient régulièrement, les enfants copient leurs actions naturellement et, avec le temps, ils deviennent eux aussi assidus dans leurs prières. Cependant, l'enfant doit connaître la façon correcte de prier dès l'âge de sept ans. Il doit être encouragé à se joindre à la prière en congrégation et, si possible, il doit accompagner ses parents à la mosquée. Cela créera en lui une affinité avec la prière, ce qui l'aidera à en préserver la pratique dans les générations suivantes.

Les parents ou les tuteurs ont l'autorisation d'être plus sévères avec

les enfants âgés de dix à douze ans, s'ils constatent chez ces derniers un certain laisser-aller au niveau de l'observance de la *Ṣalāt*. Cela ne veut pas dire que les enfants doivent être maltraités ou battus, mais plutôt qu'ils doivent être reprochés et grondés comme on l'aurait fait s'ils avaient manqué l'école. Mais, dès l'âge de douze ans, les enfants doivent réaliser que le devoir des parents s'arrête là et que dorénavant cela ne concerne qu'eux et Dieu, envers Qui ils sont responsables. Cela n'exclut pas le fait qu'ils soient guidés, encouragés ou reprochés par les parents. En effet, l'on peut continuer à guider son enfant toute sa vie s'il le faut. Ce qu'il faut comprendre, c'est que seule la punition doit disparaître des conseils parentaux quand l'enfant atteint ses douze ans. Comme mentionné précédemment, Seyyidnā Ismā'īl adopta la même attitude par rapport à sa famille. Le Saint Prophète Muḥammad, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, traita lui aussi les personnes âgées et les membres de sa famille de la même manière. L'on rapporte qu'il avait l'habitude d'appeler sa fille, As-Seyyidah Fāṭimah, et son gendre, Seyyidnā 'Alī, que Dieu soit content d'eux, pour les réveiller pour la prière de *Fajr*.

L'importance de la prière

La *Ṣalāt*, ou la prière prescrite, est mentionnée dans le Saint Coran comme une caractéristique essentielle du croyant.

Le Saint Coran dit :

ذَلِكَ الْكِتَابُ لَا رَيْبَ فِيهِ هُدًى لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٢٠٠﴾ الَّذِينَ
يُؤْمِنُونَ بِالْغَيْبِ وَيُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَمِمَّا رَزَقْنَاهُمْ يُنْفِقُونَ ﴿٢٠١﴾

Dhālikal kitābu lā rayba fīhi hudal-lil mut-ta-

qīn. Al-ladhīna yu'minūna bil ghaybi wa

yuqīmūnaṣ-ṣalāta wa mim-mā razaq-nāhum yunfiqūn

Ceci est le Livre parfait, dans lequel il n'y a pas de doute. C'est une direction pour les justes, qui croient à l'invisible, qui observent la prière, et dépensent de ce que Nous leur avons fourni. (2 : 3-4)

La prière nous aide à nous débarrasser de nos péchés, nous inclinant vers Dieu et vers des choses bonnes pour nous purifier peu à peu. Mais ce n'est pas tout. La prière fait bien plus : elle rapproche l'homme de son Créateur. Le fidèle, dans son effort d'imiter les excellents attributs de Dieu, est constamment transporté de la position basse de l'homme matérialiste vers la position d'un noble et sublime serviteur de Dieu. Ici, le Saint Coran fait mention de cette qualité distinctive de la *Ṣalāt* :

﴿٢٠٢﴾ أُنزِلَ مَا أُوحِيَ إِلَيْكَ مِنَ الْكِتَابِ وَأَقِمِ الصَّلَاةَ إِنَّ
الصَّلَاةَ تَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ وَلَذِكْرُ اللَّهِ أَكْبَرُ
وَاللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَصْنَعُونَ ﴿٢٠٣﴾

Unlu mā ūḥiya ilayka minal kitābi wa aqimiṣ-ṣalāta in-naṣ-ṣalāta tanhā 'anil faḥshā-i wal-munkari waladhikrul-lāhi akbar. Wal-lāhu y'alamu mā taṣ-na'ūn

Récite ce qui t'a été révélé du Livre, et observe la Prière. Assurément, la Prière retient l'homme de l'indécence et du mal manifeste, et le souvenir d'Allāh est assurément la plus grande vertu. Et Allāh sait ce que vous faites. (29 : 46)

La prière est une prescription sûre et éprouvée pour la purification du cœur et de l'âme. C'est à travers la *Ṣalāt* que l'on peut établir une communion vivante avec Allāh. A cet effet, le Coran dit :

﴿ إِنَّ الَّذِينَ يَتْلُونَ كِتَابَ اللَّهِ وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ وَأَنْفَقُوا مِمَّا رَزَقْنَاهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً يَرْجُونَ تِجَارَةً لَّنْ تَبُورَ ۗ لِيُؤَفِّيَهُمْ أُجُورَهُمْ وَيَزِيدَهُم مِّنْ فَضْلِهِ إِنَّهُ غَفُورٌ شَكُورٌ ﴾

In-nal-ladhīna yatlūna kitābal-lāhi wa aqāmuṣ-ṣalāta wa anfaqu mim-mā razaqnāhum sir-ranw-wa 'alā niyatan-yarjūna tijārat-al-lan tabūr. Liyuwaf-fiyahum ujūrahum wa yazīdahum-min faḍlihī in-nahū ghafūrun shakūr

Assurément, seuls ceux qui suivent le Livre d'Allāh, et observent la Prière, et dépensent de ce que Nous leur avons fourni secrètement et ouvertement, espèrent un marché qui ne faillira jamais ; afin qu'il puisse leur accorder leurs pleines récompenses, et leur ajouter même une augmentation à partir de Sa munificence. Il est assurément Très-Pardonnant, Très-Appréciateur. (35 : 30-31)

D'après le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, la *Ṣalāt* est l'apogée de la vie spirituelle du fidèle. C'est la plus haute forme d'adoration divine. Il est rapporté que le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, avait déclaré que « la prière met le fidèle en communion avec son Seigneur ».

Il faut comprendre que la prière sincère n'est jamais faite en vain. Quelques fois, la profonde expérience spirituelle d'un amour intense pour Dieu fait pleurer le fidèle. D'autres fois, le plaisir d'un amour plus doux remplit le cœur de bonheur. Ces expériences sont des signes que

la prière est vivante, utile et fructueuse. Une démonstration de formalité n'est pas suffisante pour que l'homme bénéficie de sa prière. Cela équivaudrait à suivre un ordre sans que le cœur y soit. C'est pour cette raison qu'il est très important que le débutant garde ce noble objectif devant lui et essaye toujours de faire vivre ses prières.

La *Ṣalāt* combine toutes les formes et tous les degrés d'humilité et de soumission possibles. Les fidèles se tiennent respectueusement en rangs, debout, derrière l'Imām, suivant ses mouvements à son ordre.



La mosquée du Saint Prophète^(s.a.w.) à Médine

L'ordre pour chaque mouvement est *Allāhu Akbar* sauf quand l'Imām se redresse de la position de *Ruk'u*, la position inclinée, où il récite *Sami 'Al-lāhu liman ḥamidah*, qui signifie « Allāh a entendu celui qui L'a loué ». A cet appel, tous les fidèles remontent aussi les mains à leurs côtés en disant : *Rab-banā wa lakal ḥamd-ḥamdan kathīran ṭayyibam mubārakan fih*. Ô notre Seigneur ! La louange parfaite est à Toi, louange ample, pure et bénie.

La sincérité et l'humilité sont l'essence de la prière. Allāh enjoint aux fidèles ce qui suit :

﴿ قَدْ أَفْلَحَ الْمُؤْمِنُونَ ﴿١﴾ الَّذِينَ هُمْ فِي صَلَاتِهِمْ خَاشِعُونَ ﴿٢﴾ ﴾

Qad aflahaḥ mu'minūn. Al-ladhīna hum fī ṣalātihim khāshi-'ūn

Sans aucun doute, le succès viendra aux croyants qui sont humbles dans leurs Prières. (23 : 2-3)

Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, a dit : « Aucun serviteur d'Allāh ne s'humilie devant Lui, sans que Ce Dernier ne lui accorde Son Raf'a¹ ». Ce terme arabe signifie « élévation ». Dans ce cas précis, il n'indique pas qu'Allāh va élever le fidèle physiquement vers le paradis mais, de toute évidence, qu'Allāh exaltera son statut auprès de Lui.

L'on ne peut atteindre la vraie humilité sans se concentrer sur les attributs d'Allāh. Lorsque Son Immense Grandeur pénètre une personne, elle ne peut s'empêcher d'être remplie d'humilité.

¹ Se référer à *warf'anī*, à la page 61.

Les heures de la prière

Pour chacune des cinq prières obligatoires il y a une heure déterminée selon la position du soleil. L'heure de la prière du matin, le *Fajr*, commence avec l'aube et se termine juste avant le lever du soleil. L'heure de la prière du milieu de l'après-midi, le *Dhuhr*, commence après que le soleil a dépassé son zénith et a entamé son déclin.

L'heure de la prière de *ʿAṣr* est quand le soleil a encore descendu et se trouve à mi-chemin entre le début du déclin et le coucher du soleil, ce que l'on peut appeler la fin de l'après-midi. Elle se termine un certain temps avant le coucher du soleil, lorsque la clarté a diminué. Bien qu'il ne soit pas interdit de faire la prière de *ʿAṣr* aussi tard, il est néanmoins souhaitable qu'elle soit faite avant que la lueur du soleil soit affaiblie alors qu'il est toujours au-dessus de l'horizon.

Il est important de se rappeler qu'il est interdit de faire la *Ṣalāt* au moment du lever ou du coucher du soleil ainsi qu'au moment où il se trouve à son zénith. Aussi, une fois que la prière de *ʿAṣr* a été faite, aucune prière optionnelle ne sera autorisée jusqu'après le coucher du soleil.

L'heure de la prière de *Maghrib* commence immédiatement après le coucher du soleil et s'étend jusqu'au crépuscule. Toutefois le crépuscule est compris différemment par les multiples écoles de juristes. Les *Wahhābis* et autres groupes islamiques similaires, avec leur attitude rigide, insistent que la prière de *Maghrib* doit être faite presque immédiatement après le coucher du soleil, le crépuscule se terminant, selon eux, quand la rougeur du soleil se transforme en un gris sombre. D'autres groupes pensent que le crépuscule dure jusqu'à ce qu'il reste une lueur à l'horizon après le coucher du soleil. D'après ces écoles de pensée, le temps alloué pour la prière de *Maghrib* est aussi long que pour la prière du matin.

Cela dit, toutes les écoles de jurisprudence sont d'accord que l'heure prescrite pour la prière de *'Ishā* commence après le crépuscule, quand la nuit est tombée. Pour certains, cette période dure jusqu'à minuit, mais d'autres l'étendent au-delà de minuit, jusqu'à ce que la personne se retire pour dormir. Toutefois, il est vivement conseillé de faire les prières au début de leurs périodes respectives et de ne pas en repousser l'observance jusqu'à la limite du temps fixé.

La mosquée

La mosquée est un lieu où les musulmans se rassemblent pour prier. Elle est dédiée uniquement au culte du Dieu unique, Allāh. La plus ancienne mosquée est celle de la *Ka'abah*, à la Mecque. Elle est communément appelée *La Maison d'Allāh*. La mosquée étant un lieu de culte, il incombe aux fidèles de s'y comporter avec le plus grand respect.

En entrant dans la mosquée, récitez la prière suivante :

Al-lāhum-maghfirī dhunūbī
Ô Allāh ! Pardonne-moi mes péchés

اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي ذُنُوبِي

waftaḥlī abwāba raḥmatik ■
et ouvre-moi les portes de Ta miséricorde

وَأَفْتَحْ لِي أَبْوَابَ رَحْمَتِكَ

- » Une fois à l'intérieur, gardez le silence complet.
Ne parlez pas inutilement à l'intérieur de la mosquée.
- » Ne restez pas à l'arrière, laissant les premiers rangs vides, mais prenez votre place sans que vous ayez à vous frayer un chemin entre les personnes déjà assises.
- » En attendant que la prière en congrégation commence, si vous avez terminé votre prière *Sunnah*, restez dans la remémoration d'Allāh (*zikr-oullāh*).
- » Ne marchez jamais devant quelqu'un qui est en train de prier. Si vous devez passer, faites-le aussi loin que possible du point où la personne va prosterner.
- » Gardez la mosquée toujours propre.

En sortant de la mosquée, récitez la prière suivante :

Al-lāhum-maghfirī dhunūbī
Ô Allāh ! Pardonne-moi mes péchés

اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي ذُنُوبِي

waftaḥlī abwāba faḍlik ■
et ouvre-moi les portes de Ta grâce

وَأَفْتَحْ لِي أَبْوَابَ فَضْلِكَ

Les conditions à respecter

Il existe des conditions préalables à la prière.

Elles sont les suivantes :

- i) L'intention : l'intention d'offrir la prière doit être formulée au préalable.
- ii) La prière doit être faite aux heures respectives comme cité précédemment. Toutefois, on doit se rappeler que si une personne ne peut faire une prière au temps voulu à cause de quelque difficulté, elle pourra la faire au moment où elle se le rappellera. Par contre, elle ne doit pas être faite durant les heures interdites.

Au temps de la révélation de l'Islam, le peuple d'alors n'avait aucune information concernant la découverte de régions où les jours, ou les nuits d'ailleurs, sont de 24 heures. Par exemple, au Pôle Nord le jour dure 6 mois. La question est : comment peut-on déterminer les heures de la prière dans cette situation si les heures de prière et du jeûne sont établies par rapport au soleil, la rotation de la Terre et la position relative du soleil et de la lune ? Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allâh soient sur lui, répondant à la question d'un Compagnon, a expliqué que dans ces régions-là, les musulmans peuvent faire leurs prières en mesurant le temps comme pour un jour normal².

iii) Le corps, et autant que possible les pensées et l'esprit, doivent être propres. La propreté est un terme qui ici signifie que :

- a) Le corps doit être propre.
- b) Si une personne a fait ses besoins, elle doit se laver totalement pour qu'il n'y ait aucun élément d'urine ou d'excréments sur son corps.
- c) Après le rapport conjugal, que l'éjaculation ait eu lieu ou non, ou lorsque l'éjaculation a eu lieu de quelque manière que ce soit, par exemple durant le sommeil, pour être propre il ne suffira pas de se laver partiellement ; l'on devra prendre une douche complète.

² Une journée normale est considérée comme étant douze heures de jour et douze heures de nuit.

d) Une douche complète est aussi nécessaire pour les femmes après les menstrues et après la naissance d'un enfant.

iv) Le lieu et le tapis de prière doivent être propres.

Les autres conditions sont :

i) Le corps doit être convenablement couvert durant la prière.

ii) La prière doit être faite dans la direction de la *Qiblah*. Tous les musulmans font face à la *Ka'abah*. La *Qiblah* veut dire faire face à la *Ka'abah* à la Mecque, la première Maison de Prière construite sur la terre.

Tous les musulmans partout dans le monde doivent toujours faire face à la direction générale de la *Ka'abah* durant chaque prière formelle. Toutefois, durant un voyage ou un déplacement, si l'on ne peut pas déterminer la direction de façon précise ou si l'on ne peut pas faire face à la *Ka'abah* à cause d'une maladie, ou en d'autres termes, dans toute situation en-dehors de ses capacités, il n'est pas obligatoire de faire face à la *Qiblah*. Aussi, durant un voyage, sur une monture, dans un train, un avion ou un bateau, l'on doit prier dans le sens du déplacement.

Le Wuḍū' : les ablutions

Les ablutions sont le lavage de certaines parties du corps avec de l'eau propre en préparation à la prière. Ceci est une condition préalable qui doit être remplie pour que la prière soit valable. Les traditions précisent clairement que l'on doit se laver les mains trois fois (voir tableau 1) et se rincer la bouche trois fois (voir tableau 2).



Tableau 1

La main droite est utilisée pour porter l'eau à la bouche. Ensuite, le nez est rincé en introduisant avec la main droite de l'eau dans les narines trois fois.

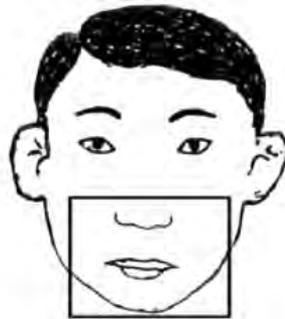


Tableau 2

Et après, tout le visage est lavé trois fois, en se servant des deux mains (voir tableau 3, page suivante).

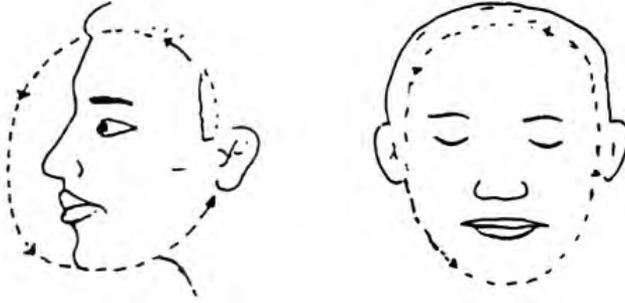


Tableau 3

Après cela, les avant-bras doivent être lavés jusqu'aux coudes trois fois, en commençant par celui de droite (voir tableau 4).

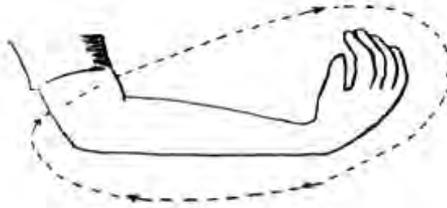


Tableau 4

Ensuite, après s'être mouillé les mains il faut les passer sur la tête, du front à la nuque, en sorte que presque toute la tête est couverte par ce mouvement (voir tableau 5). Puis la partie interne (et avant) des oreilles est nettoyée avec l'index de la main droite pour l'oreille droite et celui de la gauche pour l'oreille gauche. La partie externe (et arrière) des oreilles est nettoyée avec les pouces (voir tableaux 5 et 6).

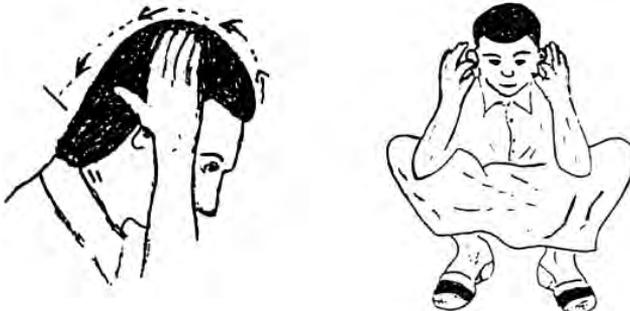


Tableau 5



Tableau 6

Après avoir nettoyé l'intérieur et l'extérieur des oreilles, le cou est nettoyé en passant dessus le dos des mains, de la nuque vers la gorge (voir tableau 7).



Tableau 7

Pour terminer, les pieds sont lavés en utilisant la main gauche, trois fois chacun, jusqu'aux chevilles, en commençant par le pied droit (voir tableau 8). C'est ainsi que se complètent les ablutions.

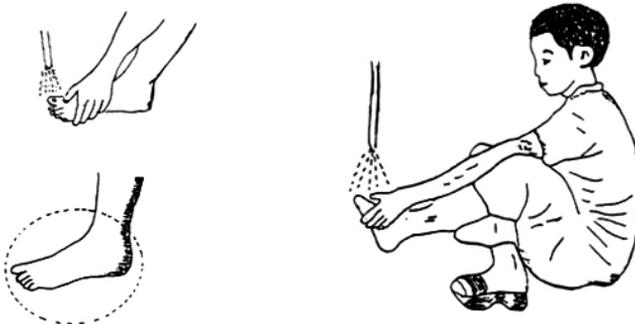


Tableau 8

Il est essentiel de réciter la prière suivante après les ablutions :

<p>Ash-hadu al-lā ilāha il-lal-lāhu <i>J'atteste que nul n'est digne d'être adoré excepté Allāh</i></p>	<p>أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ</p>
<p>waḥdahū lā sharīka lahū <i>Il est Unique et n'a pas d'associé</i></p>	<p>وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ</p>
<p>wa ash-hadu an-na Muḥam-ma- dan 'abduhū wa rasūluh <i>Et j'atteste que Muḥammad est Son Serviteur et Son Messager</i></p>	<p>وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ</p>
<p>Al-lāhum-maj 'alnī minat-taw- wābīna <i>Ô Allāh, compte-moi parmi ceux qui se repentent</i></p>	<p>اللَّهُمَّ اجْعَلْنِي مِنَ التَّوَّابِينَ</p>
<p>waj 'alnī minal mutaṭāḥ-hirīn ■ <i>et compte-moi parmi ceux qui se puri- fient</i></p>	<p>وَأَجْعَلْنِي مِنَ الْمُتَطَهِّرِينَ</p>

(rapporté par 'Umr ibn Al-Khattab, Sunan At-Tirmidhī, Kitāb-ut-Taharah)

Ceci constitue les ablutions dans des circonstances normales, quand la santé est bonne et lorsque l'utilisation d'eau n'est pas déconseillée médicalement. Aussi, il faut que l'eau pure soit disponible. En cas de maladie ou d'indisponibilité d'eau propre, il existe un substitut simple pour le *Wuḍū'*, ou les ablutions, appelé *Tayammum*, qui est comme suit :

Si une surface poussiéreuse ou rocheuse est disponible, l'adorateur la tapotera de ses deux paumes, puis se frotera les mains avant de les passer sur son visage. Ceci constitue une forme d'ablutions symbolique qui doit nous rappeler que nous devons faire les ablutions complètes à chaque fois qu'il est possible de le faire.

Il est essentiel d'avoir les ablutions intactes lorsqu'on est en prière. Si les ablutions sont intactes, il est possible d'accomplir plus d'une prière avec. En d'autres termes, les ablutions sont nécessaires à toute prière, mais pour chaque prière, la répétition du *Wuḍū'* n'est pas requise si les ablutions précédentes sont toujours valables.

Les facteurs qui annulent les ablutions

Les facteurs ci-dessous annulent les ablutions :

- » Le pet
- » Le fait d'uriner, n'en serait-ce qu'une goutte
- » Le fait de déféquer, même si les excréments sont minimes
- » S'endormir, ou s'assoupir en sorte que l'on ne peut se tenir en équilibre sans soutien
- » La menstruation ou l'éjaculation, comme expliqué précédemment
- » Le vomissement ou l'hémorragie. A ce sujet, les opinions sont partagées. Néanmoins, un saignement très réduit d'une petite blessure, ou encore le peu de nourriture qui remonte avec le rôt, ne devraient pas être considérés comme étant hémorragie et vomissement. Lorsqu'il y a un saignement réel ou vomissement, les ablutions devront être faites de nouveau.

Si après le *Wuḍū'* l'on se met des chaussettes, il ne sera plus essentiel de se laver les pieds pendant les 24 heures suivant les ablutions. A la place, l'on se mouillera les mains, et, s'étant débarrassé du surplus d'eau, l'on passera la main gauche sur le haut des chaussettes. Ceci sera considéré comme une solution de remplacement au lavement des pieds. En période de voyage, cette permission est étendue à trois jours.

La douche

Se doucher est toujours encouragé et promu en Islam. L'Islam non seulement exhorte à la propreté de l'âme mais aussi à celle du corps. Dans quelques situations, toutefois, la douche est une condition essentielle à remplir avant de faire la *Ṣalāt*. Voici ces situations où les ablutions seules ne sont pas suffisantes pour purifier le corps :

Pour les femmes :

- a) Après chaque menstruation, quand la perte de sang s'est complètement arrêtée.
- b) Après l'accouchement, lorsque la perte de sang a définitivement cessé.

Note : Durant ces périodes de saignement, les femmes n'ont pas à faire la Ṣalāt.

Pour les hommes et les femmes :

- a) Après l'éjaculation ou l'orgasme, qui résultent de relations conjugales ou pour d'autres raisons. La même chose s'applique aux décharges durant la nuit.
- b) Après des contacts sexuels entre l'homme et la femme, même sans éjaculation, et quelle qu'en soit la brièveté.
- c) Toutes les personnes qui se convertissent à l'Islam doivent prendre une douche et ainsi prendre un nouveau départ dans leur vie en tant que musulman.

Situations supplémentaires où une douche est essentielle

On doit faire prendre un bain à tout nouveau-né. De même, le corps d'un mort doit être lavé avant la prière de *Janāzah*³. Toutefois, une exception est faite pour les martyrs ou encore ceux qui sont tués durant la guerre ou qui sont abattus de quelque manière que ce soit.

A part les occasions où la douche est nécessaire, prendre une douche les vendredis, le jour de la célébration de l'*Aïd* et avant d'entreprendre le *Hajj*⁴ est une chose fortement souhaitée par le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.

Il est intéressant de noter que le Saint Fondateur de l'Islam, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, avait l'habitude de prendre un bain comme suit :

Il commençait son bain en faisant le *Wuḍū'* (les ablutions) jusqu'au lavage des pieds. Ensuite il lavait le côté droit du corps trois fois, puis le côté gauche, trois fois. Il se lavait si méticuleusement que chaque pore de son corps était tout à fait propre.

Dans chacune des conditions où la douche devient obligatoire, on ne peut faire la prière, entrer dans une mosquée ou réciter le Coran sans se laver complètement. Une exception est faite pour les femmes durant leurs périodes en ce qui concerne la récitation du Coran. Elles peuvent lire le Saint Coran mais il leur est conseillé de ne pas le toucher avec leurs mains, par mesure de respect.

L'eau

L'eau utilisée pour les ablutions doit être propre et salubre. Une eau stagnante ou polluée ne peut être utilisée. Toutefois, si une eau salubre ne peut être obtenue et que les gens n'ont pas d'autre choix que d'utiliser n'importe quelle eau disponible pour se désaltérer, elle pourra alors être utilisée pour les ablutions et pour la douche.

³ Prière pour le défunt avant l'enterrement. Voir page 115.

⁴ L'une des cinq obligations pour chaque musulman.

L'habit

Durant la prière, le corps doit être décentement couvert, particulièrement les parties intimes ainsi que les parties du corps qui les entourent. Pour les hommes, cela représente la partie du corps commençant du nombril et s'étendant jusqu'aux genoux. Les femmes, quant à elles, doivent entièrement couvrir leur corps, y compris les bras, exception faite des pieds et des mains. Cependant, quand elles prient à la maison ou parmi d'autres femmes, elles peuvent ne pas se couvrir le visage.

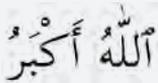
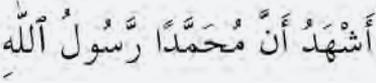
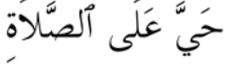
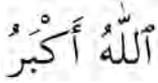
Se couvrir la tête (pour l'homme)

Selon la plupart des écoles de jurisprudence, les hommes doivent se couvrir la tête lorsqu'ils prient. Cependant, pour les *Mālikis* et aussi pour d'autres, cela n'est pas considéré comme nécessaire.

L'Adhān (l'appel à la prière)

Durant les premiers jours de l'Islam, il n'y avait aucune manière prescrite pour informer les gens que l'heure de la prière avait commencé, ni n'y avait-il une façon d'appeler les musulmans à la mosquée pour la prière de congrégation. Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, était toutefois au courant des pratiques juives, chrétiennes et païennes à ce sujet. Il demanda conseil à ses Compagnons sur la meilleure manière d'appeler les musulmans pour la prière en congrégation.

Un matin, 'Abdullāh ibn Zaid, qu'Allāh soit content de lui, se rendit auprès du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, et lui relata un rêve qu'il avait fait la veille : il avait vu quelqu'un annoncer l'heure de la prière et appeler les gens à la mosquée pour la prière de congrégation d'une haute voix. Seyyidnā 'Abdullāh récita les mots de l'*Adhān* qu'il avait entendus dans son rêve. Ils étaient comme suit :

<p>Allāhu Akbar <i>Allāh est le plus grand</i> (à réciter quatre fois)</p>	
<p>Ash-hadu al-lā ilāha il-lal-lāh <i>J'atteste que nul n'est digne d'être adoré excepté Allāh</i> (à réciter deux fois)</p>	
<p>Ash-hadu an-na Muḥam-madar-rasūlul-lāh <i>J'atteste que Muḥammad est le Messager d'Allāh</i> (à réciter deux fois)</p>	
<p>Ḥay-ya 'alaṣ-ṣalāh <i>Accourez vers la Prière</i> (à réciter deux fois)</p>	
<p>Ḥay-ya 'alal falāḥ <i>Accourez au succès</i> (à réciter deux fois)</p>	
<p>Allāhu Akbar <i>Allāh est le plus grand</i> (à réciter deux fois)</p>	

Lā ilāha il-lal-lāh ■

Nul n'est digne d'être adoré excepté

Allāh

(à réciter une fois)

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

(rapporté par *Abdullāh ibn Zay'ūd*, *Sunan Ibn Mājah*, *Kitāb-ul-Adhāni was-Sunnati fih*)

Ḥaḍrat 'Umar, qu'Allāh soit content de lui, qui fut plus tard le second Calife, était aussi assis dans la compagnie du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui. Il dit qu'il avait lui aussi fait un rêve et avait entendu les mêmes mots. Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, n'eut aucun doute que ceci était un message d'Allāh. C'est ainsi qu'il adopta cette façon d'appeler à la prière, ou l'*Adhān*, pour convoquer les fidèles à la mosquée. L'*Adhān* est par conséquent reconnu partout dans le monde comme étant l'appel à la prière musulmane.

La manière d'accomplir l'Adhān

Le *Muadh-dhin*, ou Muezzin en français, celui qui fait l'*Adhān*, se tient debout dans une position proéminente faisant face à la *Qiblah*. De nos jours, l'on utilise des haut-parleurs pour faire l'*Adhān*. Ses indexes touchant ses oreilles, celui de droite touche l'oreille droite, le gauche l'oreille gauche, le *Muadh-dhin* récite l'*Adhān* à voix haute.

Il doit tourner la tête vers la droite quand il dit *Ḥayya 'alaṣ-ṣalāh* et à gauche quand il récite *Ḥayya 'alal falāh*.

Durant l'*Adhān* pour la prière de Fajr, le Muezzin doit aussi réciter les mots ci-dessous après *Ḥayya 'alal falāh* :

Aṣ-ṣalātu khayrum-minan-nawm ■

La Prière vaut mieux que le sommeil

(à réciter deux fois)

الصَّلَاةُ خَيْرٌ مِنَ النَّوْمِ

(rapporté par *Abu Maḥdhūrah*, *Sunan An-Nisā'ī*, *Kitāb-ul-Adhān*)

Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, a dit :

إِذَا سَمِعْتُمُ النِّدَاءَ فَقُولُوا مِثْلَ مَا يَقُولُ الْمُؤَذِّنُ

Idhā sami'tumun-nidā-'a faqūlū mithla mā yaqūlul mu-adh-dhin

*A chaque fois que vous entendez l'Adhān,
répétez ce que dit le muezzin.*

(rapporté par Abu Sa'īd Al-Khudrī, Ṣaḥīḥ-Al-Bukhārī, Kitāb-ul-Adhān)

Donc, quiconque entend l'Adhān doit le répéter, phrase par phrase, après que le Muezzin a fini de réciter. Mais quand la personne entend le Muezzin dire Ḥayya 'alaṣ-ṣalāh et Ḥayya 'alal falāḥ elle doit dire Lā Ḥawla wa lā quwwa il-lā bil-lā-hil 'aliy-yil 'adhīm qui signifie : Il n'y a pas de force de résister au mal, ni de pouvoir de faire le bien, excepté par Allāh, le Très-Haut, le Grand.

Si la prière en congrégation est faite à l'extérieur, l'Adhān doit être récité. A la fin de l'Adhān, ceux qui écoutent doivent réciter la prière suivante :

Al-lāhum-ma rab-ba hādhi-hid-d'awatit-tām-mati <i>Ô Allāh, Seigneur de cet appel parfait</i>	اللَّهُمَّ رَبَّ هَذِهِ الدَّعْوَةِ التَّامَّةِ
waṣ-ṣalātil qā-i-mati <i>et de la prière qui va être dite,</i>	وَالصَّلَاةِ الْقَائِمَةِ
āti Muḥam-mada-nil wasīlata <i>accorde à Muḥammad le moyen de s'approcher de Toi,</i>	آتِ مُحَمَّدًا الْوَسِيلَةَ
wal faḍīlata <i>et l'excellence,</i>	وَالْفَضِيلَةَ
wab'ath-hu maqāmam-mahmū-da-nil-ladhī wa'at-tah ■ <i>et élève-le au rang le plus exalté que Tu lui as promis</i>	وَأَبْعَثْهُ مَقَامًا مَحْمُودًا الَّذِي وَعَدْتَهُ

(rapporté par Jabīr ibn 'Abdullāh, Ṣaḥīḥ-Al-Bukhārī, Kitāb-uṣ-Ṣalāh)

L'Iqāmah

Quand la prière est sur le point de commencer on récite l'*Iqāmah*. Ceci est l'indication que l'Imām a pris sa place face à la *Ka'abah* et qu'il est prêt à commencer la prière. L'*Iqāmah* est une version plus courte de l'*Adhān*. Les autres différences entre l'*Adhān* et l'*Iqāmah* sont :

- i) L'*Adhān* est récité à haute voix tandis que l'*Iqāmah* est récité à voix basse.
- ii) Durant la récitation de l'*Iqāmah*, les doigts ne touchent pas les oreilles ; les bras sont droits, à coté du corps.
- iii) La phrase, *Aṣ-ṣalātu khayrum-minan-nawm* n'est pas récitée dans l'*Iqāmah*.
- iv) L'*Iqāmah* est récitée rapidement. Cependant, l'école de pensée *Mālikite* récite l'*Iqāmah* et l'*Adhān* avec des pauses entre les versets. Durant l'*Iqāmah*, les mots *Qadqāmatis-ṣalāh* (la *Ṣalāt* est sur le point de commencer), sont prononcés deux fois après *Ḥayya 'alal falāḥ*.
- v) Durant l'*Iqāmah*, le visage ne se tourne ni vers la droite ni vers la gauche quand on récite *Ḥayya alas-ṣalāh* et *Ḥayya 'alal falāḥ*, comme on le fait dans l'*Adhān*.

Le texte de l'*Iqāmah* est comme suit :

Allāhu Akbar <i>Allāh est le plus grand</i> (à réciter deux fois)	اللَّهُ أَكْبَرُ
Ash-hadu al-lā ilāha il-lal-lāh <i>J'atteste que nul n'est digne d'être adoré excepté Allāh</i> (à réciter une fois)	أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ
Ash-hadu an-na Muḥam-madar-rasūlul-lāh <i>J'atteste que Muḥammad est le Messenger d'Allāh</i> (à réciter une fois)	أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ

<p>Ḥay-ya ‘alaṣ-ṣalāh <i>Accourez vers la Prière</i> (à réciter une fois)</p>	<p>حَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ</p>
<p>Ḥay-ya ‘alal falāh <i>Accourez au succès</i> (à réciter une fois)</p>	<p>حَيَّ عَلَى الْفَلَاحِ</p>
<p>Qad qāmatiṣ-ṣalāh <i>C'est le temps de la Prière</i> (à réciter deux fois)</p>	<p>قَدْ قَامَتِ الصَّلَاةُ</p>
<p>Allāhu Akbar <i>Allāh est le plus grand</i> (à réciter deux fois)</p>	<p>اللَّهُ أَكْبَرُ</p>
<p>Lā ilāha il-lal-lāh ■ <i>Nul n'est digne d'être adoré excepté</i> <i>Allāh</i> (à réciter une fois)</p>	<p>لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ</p>

(rapporté par Ibn ‘Umr, *Sunan-An-Nisā’ī*, *Kitāb-ul-Adhān*)

D’après les Traditions du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d’Allāh soient sur lui, la personne qui a récité l’*Adhān* doit aussi réciter l’*Iqāmah* (*Sunan-At-Tirmidhī*, *Abwābuṣ-Ṣalāh*). Cependant, dans certains cas, une autre personne peut réciter l’*Iqāmah* avec l’autorisation du Muezzin ou de l’Imām.

La Niyyah

La *Niyyah* signifie l’intention de faire une prière ; elle en constitue une partie essentielle. Le fidèle doit faire une *Niyyah* dans son esprit sur quel type de prière, *Fard*, *Sunnah*, ou *Nafl*, il va offrir et combien de *Rak‘āt*. Ce n’est pas nécessaire de faire la *Niyyah* à voix haute ; l’intention suffit. Le fidèle récite donc le *Tarwīḥ* avec la *Niyyah*. Le *Tarwīḥ* est expliqué au deuxième chapitre.

Combiner les prières

Dans certaines conditions, deux prières peuvent être combinées. Par exemple, la prière de *Dhuhr* peut être combinée avec celle de *ʿAsr*. De même, la prière de *Maghrib* peut être combinée avec celle de *ʿIshā*, si les conditions suivantes sont présentes :

- » Si une personne est malade.
- » Si une personne est en voyage.
- » Durant un orage.
- » S'il est difficile d'aller à la mosquée à cause de l'inconfort dû aux fortes pluies.

Il est préférable de combiner une prière avec celle qui la précède, les deux prières étant faites à l'heure prescrite de la première. Toutefois, dans des circonstances particulières, la prière antécédente peut être combinée avec la suivante, c'est-à-dire qu'elles seront faites à l'heure prescrite de la deuxième prière.

Quand les prières sont combinées, un seul *Adhān* suffit pour les deux prières. Par contre, l'*Iqāmah* doit être récitée pour chaque prière.

Il faut se rappeler que les parties *Sunnah* de la prière ne sont pas nécessaires quand les prières sont combinées. Toutefois, les deux *Sunnah* faites avant la prière de *Jumu'ah* (vendredi) sont essentielles et ne doivent pas être omises.

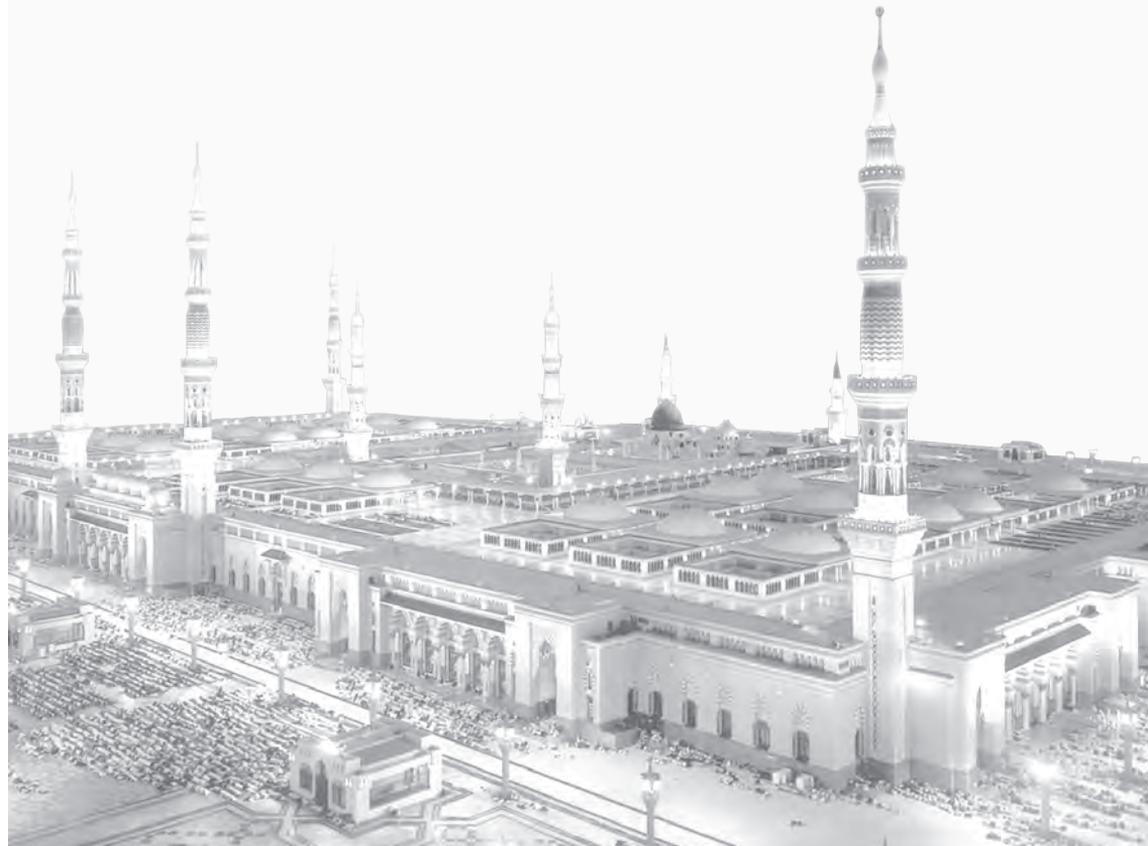
Prenons le cas d'un Imām qui, combinant les prières de *Dhuhr* et de *ʿAsr*, est en train de diriger la prière de *ʿAsr*. Un fidèle se présente en retard et ne sait pas quelle prière est train d'être dite. Dans ce cas, il devra se joindre à la congrégation de toute façon. Plus tard, s'il se rend compte qu'il a manqué la prière antécédente, il devra la faire individuellement après la prière en congrégation.

Par contre, si un individu en retard sait que l'Imām vient de faire la prière de *Dhuhr* et qu'à présent il dirige la prière de *ʿAsr*, il devra d'abord faire la prière antécédente et ensuite se joindre à la prière en congréga-

tion en cours. De même, si l'Imām dirige la prière de *'Ishā*, le fidèle arrivé en retard doit offrir la prière de *Maghrib*, qu'il a manquée, et ensuite se joindre à la congrégation. S'il ne sait pas que l'Imām dirige la prière de *'Ishā* et s'y joint en croyant que c'est la prière de *Maghrib*, il devra continuer à suivre l'Imām. Par la suite, réalisant son erreur, il n'aura plus qu'à offrir la prière de *Maghrib* individuellement, comme sa prière de *'Ishā* derrière l'Imām est valable. Dans des circonstances normales, un individu doit offrir la prière antécédente en premier et la suivante après ; en d'autres termes, il faut normalement respecter l'ordre établi des prières.

Chapitre 2

Comment faire la prière



La philosophie des postures

Tous les mouvements dans les prières expriment l'humilité la plus profonde devant Dieu. D'abord nous nous mettons debout, les bras croisés sur la poitrine, comme un serviteur qui se tient debout respectueusement devant son maître, exprimant par cette attitude que nous sommes prêts, en tant qu'humbles serviteurs à obéir à tous les commandements divins. Ensuite nous nous courbons devant Lui, tout comme un serviteur devant son maître, ainsi exprimant encore plus d'humilité, louant en même temps la sainteté et la grandeur de Dieu. Le plus haut degré d'humilité, expression de la plus grande faiblesse humaine devant Dieu, est démontré par l'acte de se prosterner.

La langue prononce les mots louant Dieu. Et pendant que les mots expriment Sa gloire et Sa grandeur, dans l'acte physique de se prosterner, le cœur démontre sa sincérité dans la glorification du Tout Puissant, Maître des Cieux et de la Terre. Les mouvements physiques dans les prières ne sont donc que l'expression de l'humilité la plus profonde du cœur. La langue et le cœur, le corps et l'âme se joignent pour chanter les louanges de Dieu et pour faire les éloges de Sa Gloire et de Sa Grandeur, et pour exprimer verbalement et d'une façon concrète l'état de faiblesse et d'humilité le plus complet de l'homme.

(Dires de Mirza Ghulam Ahmad, le Messie Promis et Mahdi, The Review of Religions, janvier 1907)

La manière de faire la prière

Normalement, la *Ṣalāt* devrait être faite en congrégation dans une mosquée, un endroit dédié à l'adoration divine, mais elle peut être faite n'importe où, la seule condition étant que l'endroit choisi doit être propre. Avant qu'un adorateur ne commence la prière, il doit nettoyer son corps et doit s'assurer que ses habits sont propres. Il doit faire le *Wuḍū'* et ensuite se mettre en rang avec les autres fidèles derrière l'Imām, faisant face à la *Ka'abah*. Les rangs doivent être parfaitement droits et les adorateurs doivent se tenir épaule contre épaule sans pour autant se causer de la gêne les uns aux autres. Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, veillait à ce que les rangées soient droites.

Donc, se tenant dans une rangée derrière l'Imām, chaque croyant doit formuler l'intention (la *Niyyah*) de quelle prière il va offrir et ensuite réciter ce qui suit :

Waj-jahtu waj-hiya lil-ladhī faṭa-ras-samāwāti <i>J'ai tourné mon visage vers Celui Qui a créé les cieux</i>	وَجَّهْتُ وَجْهِيَ لِلَّذِي فَطَرَ السَّمَوَاتِ
wal arḍa ḥanīfan <i>et la terre étant toujours incliné vers Allāh</i>	وَالْأَرْضَ حَنِيفًا
wa mā ana minal mushrikīn ■ <i>et je ne suis pas parmi ceux qui (Lui) donnent des associés</i>	وَمَا أَنَا مِنَ الْمُشْرِكِينَ

(rapporté par *Alī ibn Abī Ṭālib*, *Ṣaḥīḥ Muslim*, *Kitāb Ṣalātil-Musāfirīna wa qaṣriḥā*)

Avant le début de chaque prière, l'*Iqāmah*, l'indication que la prière est sur le point de commencer, est récitée. Durant la prière, il faut que l'on soit entièrement concentré sur la prière et on doit ôter de son esprit toute autre pensée. La prière commence avec le *Takbīr-ut-Taḥrīm*, où l'Imām lève ses mains à ses oreilles et dit :



اللَّهُ أَكْبَرُ

Allāhu Akbar (Allāh est le plus Grand)

Tous les croyants font de même. Le fait de lever ses deux mains jusqu'aux oreilles en disant *Allāhu Akbar* est la tradition (appelée *Sunnah*) du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui. Toutes les écoles de pensée musulmanes sont d'accord sur ce point. Cependant, il y a quelques groupes dans l'Islam dont les fidèles lèvent leurs mains plus d'une fois dans une *Rak'ah* (série complète de postures dans la *Ṣalāt*). En d'autres termes, en sus de lever leurs mains durant le premier *Takbīr* (*Allāhu Akbar*) au début de la prière, ils le font aussi quand il vont à la position de *Ruk'u* quand ils s'inclinent dans la position debout. Ils répètent le geste quand ils vont dans la *Sajdah* et quand ils se lèvent de la *Sajdah*.

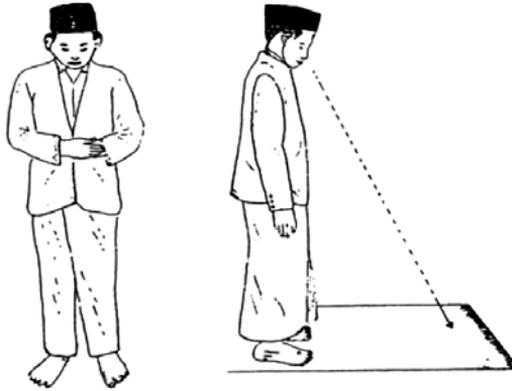
En étudiant l'histoire de l'Islam, nous voyons qu'à plusieurs occasions le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, avait levé ses mains plus d'une fois durant la prière au début de son ministère, comme mentionné dans les livres des Traditions. Toutefois cela n'était pas sa pratique courante. Un nombre important d'autres Traditions du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, montrent qu'il ne levait jamais ses mains sauf quand il récitait le *Takbīr-ut-Taḥrīm* dans la première *Rak'ah* de chaque Prière. Il est rapporté qu'un Compagnon du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, Ḥaḍrat 'Abdullāh ibn Mas'ūd, qu'Allāh soit content de lui, a dit :

« Laissez-moi vous démontrer la façon dont le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, offrait ses prières. »

'Abdullāh fit sa prière et leva ses mains seulement au début lorsqu'il dit le *Takbīr-ut-Taḥrīm*.

Après avoir levé ses mains et récité *Allāhu Akbar*, l'Imām ramène ses

bras et les croise de sorte que le bras droit se trouve sur le bras gauche. Les fidèles font de même. Cette position est celle où un fidèle se tient debout devant son Maître dans une attitude des plus humbles. Cette humble posture des bras croisés est appelée *Qiyām*, la position debout.



Chez les musulmans d’aujourd’hui, il existe des variations au niveau de cette posture. Quelques-uns croisent les bras soit au-dessus soit en dessous du nombril ; d’autres croisent même leurs bras beaucoup plus haut. Ce sont tous des signes de respect. Il ne faut pas faire preuve d’étroitesse d’esprit au point de se quereller sur des aspects aussi mineurs de la prière.

Il faut noter que généralement, les Mālikites et les Chiïtes ne croisent pas les bras. Ils les laissent pendre à leurs côtés. Bien qu’il n’y ait aucun Ḥadith (Tradition du Prophète) connu qui prouve que le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d’Allāh soient sur lui, eût fait cela, on ne peut pas y objecter et prétendre que la prière de ces personnes n’est pas valable.

Après avoir récité le *Takbīr-ut-Taḥrīm*, la glorification suivante, appelée *Ath-Thanāʾ*, est récitée individuellement en silence :

<p>Sub-ḥānakal-lāhum-ma <i>Saint es-Tu, ô Allāh</i></p>	<p>سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ</p>
<p>wa biḥamdika <i>et avec Tes louanges</i></p>	<p>وَبِحَمْدِكَ</p>

wa tabārakasmuka et béni est Ton nom	وَتَبَارَكَ اسْمُكَ
wa ta'ālā jad-duka et exaltée est Ta majesté	وَتَعَالَى جَدُّكَ
wa lā ilāha ghayruk ■ et il n'y a aucun Dieu à part Toi	وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ

(rapporté par Abu Sa'ūd, Sunan-An-Nisā'ī, Kitāb-ul-Iftitāh)

Il est rapporté dans quelques Traditions que, parfois, le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, récitait d'autres versets au lieu de cette glorification. Cependant, celle-ci est la plus connue et la plus répandue.

La glorification ci-dessus est suivie par le *Ta'aw-wudh*, qui est aussi récité en silence :

A'ūdhu bil-lāhi mi-nash-shayṭānir-rajīm ■ Je me réfugie auprès d'Allāh contre Satan, le maudit	أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ
---	--

(tiré du ḥadīth rapporté par Abu Sa'ūd, Sunan Ad-Dārimī, Kitāb-uṣ-Ṣalāh)

Après *At-Ta'aw-wudh*, la *Tasmiah* est récitée, silencieusement ou à voix haute, par l'Imām. La congrégation, cependant, dit la *Tasmiah* en silence. *At-Tasmiah* est comme suit :

Bismil-lāhir-raḥmānir-rahīm ■ Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux	﴿بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ﴾
---	---

D'après les Traditions, le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, récitait parfois la *Tasmiah* à haute voix et à d'autres occasions en silence. Parmi les musulmans, la *Tasmiah* est généralement récitée à haute voix dans des pays arabes. Les suivants de

l'école Ḥanafite quant à eux, ainsi qu'un grand nombre d'autres musulmans, la récitent en silence.

Puis, l'Imām poursuit sa récitation. Dans certaines prières, notamment celles de *Fajr*, *Maghrib* et *Ishā*, l'Imām récite la sourate à voix haute. Quand l'Imām récite la sourate *Al-Fātiḥah* à haute voix, les fidèles qui le suivent doivent aussi la réciter, mais en silence, verset par verset, durant les intervalles entre les versets, après que l'Imām les a récités. Pour les prières de *Dhuhr* et de *Aṣr*, l'Imām et les fidèles récitent en silence.

<p>Al-ḥamdu lil-lāhi rab-bil 'ālamīn <i>Toutes les louanges appartiennent à Allāh, le Seigneur de tous les mondes</i></p>	<p>﴿ اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ اَلْعٰلَمِيْنَ ﴿۲﴾</p>
<p>Ar-raḥmānir-rahīm <i>Le Gracieux, le Miséricordieux</i></p>	<p>﴿ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيْمِ ﴿۳﴾</p>
<p>Māliki yawmid-dīn <i>Le Maître du Jour du Jugement</i></p>	<p>﴿ مَلِكِ يَوْمِ الدِّيْنِ ﴿۴﴾</p>
<p>Iy-yāka na'budu wa iy-yāka nas- ta'īn <i>C'est Toi seul que nous adorons, et c'est Toi seul que nous supplions de nous venir en aide</i></p>	<p>﴿ اِيَّاكَ نَعْبُدُ وَاِيَّاكَ نَسْتَعِيْنُ ﴿۵﴾</p>
<p>Ihdinaṣ-ṣirāṭal mustaqīm <i>Guide-nous sur le droit chemin</i></p>	<p>﴿ اِهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيْمَ ﴿۶﴾</p>
<p>ṣirāṭal-ladhīna an'amta 'alayhim <i>Le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs</i></p>	<p>﴿ صِرَاطَ الَّذِيْنَ اَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ</p>
<p>Ghayril maghḍūbi 'alayhim wa laḍ-ḍāl-līn ■ <i>pas celui de ceux qui se sont attiré le courroux, ni de ceux qui se sont égarés</i></p>	<p>﴿ غَيْرِ الْمَغْضُوْبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّيْنَ ﴿۷﴾ ﴿۷﴾</p>

A la fin de la sourate *Al-Fātiḥah*, les fidèles disent *Amīn*, ce qui veut dire « O, Allāh ! Accepte nos supplications ».

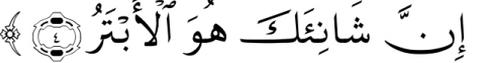
(rapporté par *Abu Hurayrah*, *Ṣaḥīḥ Muslim*, *Kitāb Aṣ-Ṣalāh*)

Les membres des écoles *Māliki*, *Shāfi'i* et *Hanbali* de l'islam prononcent *Amīn* à voix haute tandis que les membres de l'école *Hanafī* le font en silence. Les deux formes sont admissibles. Ceci n'est pas un de ces éléments qui valident ou invalident la *Ṣalāt*. L'on peut adopter la méthode que l'on souhaite. Personne n'a le droit d'y objecter sauf si le fidèle le prononce tellement fort qu'il gêne les autres adorateurs.

Ensuite, l'Imām récite une portion du Saint Coran - au moins trois versets - ou un petit chapitre.

(rapporté par *Abu Qatādah*, *Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī*, *Kitāb Al-Adhān*)

La sourate *Al-Kawthar* :

<p>Bismil-lāhir-raḥmānir-raḥīm <i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux</i></p>	
<p>In-nā a'ṭaynāk al-kawthar <i>Assurément, Nous t'avons donné l'abondance de bien ;</i></p>	
<p>Faṣal-li lirab-bika wan-ḥar <i>Aussi, prie ton Seigneur, et offre des sacrifices</i></p>	
<p>In-na shāni-aka huwal abtar ■ <i>Assurément, c'est ton ennemi qui sera sans postérité</i></p>	

La sourate *Al-Ikhlāṣ* :

<p>Bismil-lāhir-raḥmānir-raḥīm <i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux</i></p>	
---	--

Qul huwal-lāhu aḥad <i>Dis : Il est Allāh, l'Unique</i>	﴿ قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ﴾
Al-lāhuṣ-ṣamad <i>Allāh, l'Indépendant, et Celui Que tous supplient</i>	اللَّهُ الصَّمَدُ
Lam yalid wa lam yūlad <i>Il n'engendre pas, ni n'est-Il engendré</i>	لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ
Wa lam yakul-lahū ku- fuwan aḥad ■ <i>Et il n'y a nul semblable à Lui</i>	﴿ وَلَمْ يَكُن لَّهُ كُفُوًا أَحَدٌ ﴾

La sourate Al-Falaq :

Bismil-lāhir-raḥmānir-raḥīm <i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux</i>	بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
Qul a'ūdhu birab-bil falaq <i>Dis : Je cherche refuge auprès du Seigneur de l'aube,</i>	﴿ قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ ﴾
Min shar-ri mā khalaq <i>Contre le mal de ce qu'il a créé</i>	مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ
Wa min shar-ri ghāsiqin idhā waqab <i>Et contre le mal de la nuit lors- qu'elle s'étend</i>	﴿ وَمِنْ شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا وَقَبَ ﴾
Wa min shar-rin-naf-fāthāti fil 'uqad <i>Et contre le mal de ceux qui soufflent sur les nœuds (pour les défaire),</i>	﴿ وَمِنْ شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي الْعُقَدِ ﴾
Wa min shar-ri ḥāsidin idhā ḥasad ■ <i>Et contre le mal de l'envieux lors- qu'il envie</i>	﴿ وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ ﴾

La sourate Al-Nās :

<p>Bismil-lāhir-rahmānir-rahīm <i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux</i></p>	<p>بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ﴿١﴾</p>
<p>Qul a'ūdhu birab-bin-nās <i>Dis : Je cherche refuge auprès du Seigneur de l'humanité,</i></p>	<p>﴿٢﴾ قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ</p>
<p>Malikin-nās <i>Le Roi de l'humanité,</i></p>	<p>مَلِكِ النَّاسِ ﴿٣﴾</p>
<p>Ilāhin-nās <i>Le Dieu de l'humanité,</i></p>	<p>إِلَهِ النَّاسِ ﴿٤﴾</p>
<p>Min shar-ril was-wāsil khan-nās <i>Contre le mal du chuchoteur surnois,</i></p>	<p>﴿٥﴾ مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ</p>
<p>Al-ladhī yuwas-wisu fī ṣudūrin-nās <i>Qui chuchote dans le cœur des hommes</i></p>	<p>الَّذِي يُوسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ ﴿٦﴾</p>
<p>Minal jin-nati wan-nās ■ <i>De parmi les Jinns et les hommes.</i></p>	<p>﴿٧﴾ مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ</p>

Les sourates du Coran mentionnées ci-dessus ne sont que des exemples. L'Imām peut réciter n'importe quelle portion du Coran après la sourate *Al-Fātiḥah*.

Quand l'Imām récite une portion du Saint Coran les fidèles doivent écouter attentivement. Le Saint Coran dit :

﴿٨﴾ وَإِذَا قُرِئَ الْقُرْآنُ فَاسْتَمِعُوا لَهُ
 وَأَنْصِتُوا لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٩﴾

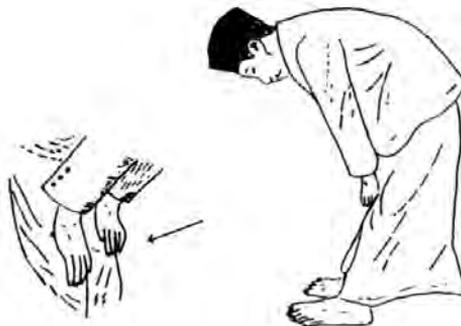
Wa idhā quri-al qur-ānu fastami'ū
 lahū wa an-ṣitū la'al-lakum turḥamūn
*Et quand le Coran est récité, prêtez-y l'oreille,
 et gardez le silence afin que miséricorde vous soit accordée. (7 : 205)*

Un Compagnon du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, Ḥaḍrat 'Ubādah ibn Sāmīt, qu'Allāh soit content de lui, raconte qu'une fois le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, alors qu'il dirigeait la prière de Fajr, trouva très difficile de réciter les versets du Saint Coran parce qu'il entendait des murmures venant du fond. Quand la prière fut terminée, le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, demanda à ses compagnons s'ils récitaient les versets du Coran après lui à quoi ils répondirent dans l'affirmative. Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, leur dit :

*« Ne le faites pas, sauf pour l'Umm-Al-Qur'ān (la sourate Al-Fātiḥah) »
 (Sunan At-Tirmidhī, Kitāb Aṣ-Ṣalāh)*

Il est essentiel que chaque membre de la congrégation fasse attention à ne pas déranger les autres fidèles ; tous les musulmans devraient tenir compte du Ḥadīth du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, mentionné ci-dessus.

Après la récitation, l'Imām passe de la position debout à la position courbée ou inclinée, le *Ruk'u*, en disant *Allāhu Akbar*. Les autres fidèles le suivent. Dans cette position, les mains doivent être sur les genoux. Le dos et la nuque doivent être tenus horizontalement au sol.



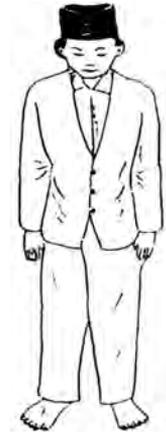
Dans cette posture, le *Tasbīḥ* doit être récité individuellement, en silence, trois fois ou plus en chiffre impair (c'est-à-dire trois ou cinq ou sept fois, etc.) :

Sub-ḥāna rab-biyal ‘adhīm ■
 Saint est mon Seigneur, le Tout-
 Puissant

سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ

(rapporté par Ibn Mas‘ūd, Sunan At-Tirmidhī, Kitāb Aṣ-Ṣalāh)

L’Imām se remet ensuite debout, les bras à ses cotés. Quand il commence ce mouvement, il récite le *Tasmī‘* à voix haute qui est l’indication pour la congrégation que l’Imām change de position.



Le *Tasmī‘* est récité comme suit :

Sami ‘al-lāhu liman ḥamidah ■
 Allāh entend celui qui Le loue

سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ

La congrégation suit l’Imām et ensuite récite le *Taḥmīd* :

Rab-banā wa lakal ḥamd
 Ô notre Seigneur,
 Toutes les louanges sont à Toi !

رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ

ḥamdan kathīran ṭay-yi-
 bam-mubārakan fih ■
 Beaucoup de louanges, de bonnes
 louanges où il y a des bénédictions

حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا فِيهِ

(Rapporté par Rafā‘ah ibn Rāfi‘, Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb Al-Adhān)

Cette position debout avec les bras sur les côtés après le *Ruk‘u* est appelé *Qawmah* qui se termine avec la récitation du *Taḥmīd*.

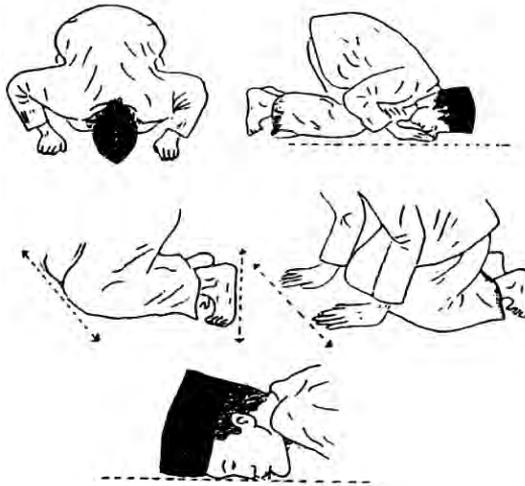
Ensuite l’Imām dit *Allāhu Akbar* et dirige la congrégation vers la po-

sition appelée *Sajdah*. Il place ses mains, ses genoux et son front sur le sol. (voir illustration ci-dessous)

Le front et le nez doivent toucher le sol et la tête doit être entre les mains. Les bras doivent être dégagés du sol et du corps.

Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, a dit :

« *Prosternez-vous de manière correcte (devant Dieu). Ne mettez pas vos avant-bras sur le sol comme le fait un chien quand il s'assoit.* »
(rapporté par Anas dans le Masnad Aḥmad bin Ḥanbal, Masnad Bāqī Al-Mukthirīn)



Les doigts sont pointés ensemble vers la *Ka'abah*. Les pieds doivent être plantés au sol en sorte que les doigts des pieds pointent vers la *Ka'abah*.

Dans cette posture, le *Tasbīḥ* ci-dessous doit être récité silencieusement au moins trois fois. Si le fidèle veut le réciter plus de trois fois, il doit s'assurer que le nombre soit impair :

Sub-ḥāna rab-biyal a'lā ■
Saint est mon Seigneur, le Très-
Haut

سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى

(Rapporté par Ibn Mas'ūd, Sunan At-Tirmidhī, Kitāb Aṣ-Ṣalāh)

La prostration est une position d'humilité, de soumission et d'impuissance totale où le suppliant vide son cœur devant Dieu le Tout-Puissant et demande Sa Miséricorde.

On doit remarquer que le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, a interdit la récitation, durant le *Ruk' u* ou la *Sajdah*, de versets du Saint Coran (*Ṣaḥīḥ Muslim*).

L'Imām dit à nouveau *Allāhu Akbar* et se relève du sol pour se mettre dans la position assise appelée *Jilsah*. Les fidèles le suivent dans ce mouvement. Dans cette position assise, le croyant met son pied gauche horizontalement au sol et s'assied dessus tandis que le pied droit est placé perpendiculairement au sol, les doigts pointant vers la *Ka'abah*. Les mains sur les genoux, les doigts pointant vers la *Ka'abah*, la supplication suivante est faite :



Al-lāhum-maghfir-lī Ô Allāh ! Pardonne-moi,	اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي
war-ḥamnī et aie pitié de moi,	وَأَرْحَمْنِي
wah-dinī et guide-moi,	وَأَهْدِنِي
wa-‘āfinī et protège-moi,	وَعَافِنِي
waj-burnī et rétablis-moi,	وَأَجْبِرْنِي
war-zuqnī et accorde-moi ma nourriture,	وَأَرْزُقْنِي

(Rapporté par Ibn Abbās, Sunan Ibn Mājah, Kitāb Iqāmatis-Ṣalāti was-Sunnati fihā et aussi rapporté par Abu Mālik Al-Ashja'ī, de son père, Ṣaḥīḥ Muslim, Kitāb Adh-Dhikri wad-Du'ā'i wat-Tarwbati wal-Istighfār)

Après la *Jilsah*, l'Imām dirige la congrégation vers une seconde prosternation en disant *Allāhu Akbar* et *Sub-ḥāna rab-biyal a'lā* est encore une fois récité trois fois ou plus, pourvu que le nombre soit impair. Dans chaque *Rak'ah* de la prière, il y a toujours deux prosternations. A la fin de la seconde prosternation, une *Rak'ah* est complétée.

En disant *Allāhu Akbar* encore une fois, l'Imām ramène la congrégation à la position debout pour débiter la seconde *Rak'ah*, faite exactement comme la première, exception faite de ce qui suit :

Durant la seconde *Rak'ah*, ni le *Thanā'* (la Glorification), ni le *Ta'arwudh* ne sont récités. Ils le sont seulement dans la première *Rak'ah* de chaque prière. L'Imām récite la sourate *Al-Fātiḥah* et ensuite quelques versets du Saint Coran et complète la *Rak'ah* de la même manière que la première. Après la seconde prosternation, il s'assoit de la même façon que dans la *Jilsah*. Cette posture, à la fin de la deuxième *Rak'ah*, est appelé *Qadah*. Dans cette position, le *Tashah-hud* est récité silencieusement :

At-taḥiy-yātu lil-lāhi waṣ-ṣalawātu
tu waṭ-ṭay-yibātu

Toutes les salutations sont à Allāh,
ainsi que toutes les prières et toutes les
choses pures

التَّحِيَّاتُ لِلَّهِ وَالصَّلَوَاتُ
وَالطَّيِّبَاتُ

As-salāmu 'alayka ay-yuhan-
nabiy-yu wa raḥmatul-lāhi wa
barakātuh

Que la paix soit avec toi, ô Prophète,
ainsi que la miséricorde d'Allāh et Ses
bénédictions

السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ
وَرَحْمَةُ اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ

as-salāmu ‘alaynā wa ‘alā ‘ibādil-
lāhiṣ-ṣālihīn

*Que la paix soit avec nous aussi, et
avec les vertueux serviteurs d’Allāh*

السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى
عِبَادِ اللَّهِ الصَّالِحِينَ

Ash-hadu al-lā ilāha il-lal-lāhu
*J’atteste que nul n’est digne d’être
adoré à part Allāh*

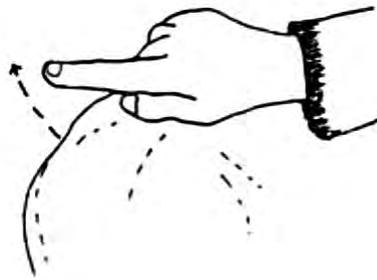
أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

wa ash-hadu an-na Muḥam-
madan ‘abduhū wa rasūluh ■
*et j’atteste que Muḥammad est Son
serviteur et Son messenger*

وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا
عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

(rapporté par ‘Abdullāh ibn Mas‘ūd, Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb Al-Jumu‘ah)

Notons que durant la récitation
de *Tashah-hud*, l’index de la main
droite est levé quand le fidèle par-
vient à la phrase *Ash-hadu al-lā
ilāha il-lal-lāhu* ; le fidèle le baisse
dès qu’il a terminé la phrase.



Il est écrit dans les livres des Traditions qu’avant de lever l’index,
le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d’Allāh soient sur lui,
replait ses doigts, sauf l’index et le pouce, sa main droite placée sur le
genou droit en récitant *Ash-hadu al-lā ilāha il-lal-lāhu*. Dès qu’il avait
terminé, sa main reprenait la position originale. Les doigts de sa main
gauche restaient droits sur le genou gauche.

Après avoir récité le *Tashah-hud*, l’invocation de bénédictions sur le
Saint Prophète (que la paix et les bénédictions d’Allāh soient sur lui),
appelée *Aṣ-ṣalātu-‘alan-nabīyy* (le *darūd*) d’autres prières sont faites si-
lencieusement.

Aṣ-ṣalātu-‘alan-nabīyy (le darūd) :

<p>Al-lāhum-ma ṣal-li ‘alā Muḥam- madinw-wa ‘alā āli Muḥam-ma- din Ô Allāh ! Répands Ta grâce sur Muḥam- mad et sur le peuple de Muḥammad,</p>	<p>اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ</p>
<p>kamā ṣal-layta ‘alā Ibrāhīma wa ‘alā āli Ibrāhīma comme Tu répandis Ta grâce sur Abra- ham et sur le peuple d’Abraham</p>	<p>كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ</p>
<p>in-naka ḥamīdum-majīd Tu es certainement Digne de louanges et Glorieux</p>	<p>إِنَّكَ حَمِيدٌ مُجِيدٌ</p>
<p>Al-lāhum-ma bārik ‘alā Muḥam- madinw-wa ‘alā āli Muḥam-ma- din Ô Allāh ! Accorde Tes bénédictions à Muḥammad et au peuple de Muḥam- mad,</p>	<p>اللَّهُمَّ بَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ</p>
<p>kamā bārakta ‘alā Ibrāhīma wa ‘alā āli Ibrāhīma comme Tu accordas Tes bénédictions à Abraham et au peuple d’Abraham</p>	<p>كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ</p>
<p>in-naka ḥamīdum-majīd ■ Tu es certainement Digne de louanges et Glorieux</p>	<p>إِنَّكَ حَمِيدٌ مُجِيدٌ</p>

(rapporté par Ka’b ibn ‘Ujrah, Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb Aḥādīth Al-Anbiyā)

Aṣ-Ṣalātu-‘alan-nabīyy (l’invocation du darūd) est suivie d’une ou de plusieurs prières courtes. Quelques-unes sont présentées ci-dessous :

Rab-banā ātinā fid-dunyā ḥasanatan <i>Notre Seigneur, accorde-nous les biens de ce monde</i>	﴿ رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً ﴾
wa fil ākhirati ḥasanatan <i>ainsi que les biens dans l'Au-Delà,</i>	وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً
wa qinā 'adhāban-nār ■ <i>et protège-nous contre les tourments du Feu</i>	﴿ وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ ﴾

Rab-bij 'alnī muqīmaṣ-ṣalāti <i>Mon Seigneur, fais-moi observer la prière,</i>	﴿ رَبِّ اجْعَلْنِي مُقِيمَ الصَّلَاةِ ﴾
wa min dhur-riy-yatī <i>et mes enfants aussi</i>	وَمِنْ ذُرِّيَّتِي ^ج
rab-banā wa taqab-bal du'ā <i>Ô notre Seigneur ! Veuille bien accepter ma prière</i>	﴿ رَبَّنَا وَتَقَبَّلْ دُعَاءِ ﴾
Rab-banaghfir-lī <i>Notre Seigneur, accorde-moi le pardon,</i>	رَبَّنَا اغْفِرْ لِي
wa li-wāliday-ya <i>ainsi qu'à mes parents</i>	وَلِوَالِدَيَّ
wa lil mu'minīna <i>et aux croyants,</i>	وَلِلْمُؤْمِنِينَ
yawma yaqūmul ḥisāb ■ <i>le jour où aura lieu le règlement des comptes</i>	﴿ يَوْمَ يَقُومُ الْحِسَابُ ﴾

Al-lāhum-ma in-nī a'ūdhu bika minal ham-mi wal ḥazani <i>Ô Allāh, je cherche refuge auprès de Toi contre le tracas et la peine,</i>	اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْهَمِّ وَالْحَزَنِ
---	---

<p>wa a'ūdhu bika minal 'ajzi wal kasali <i>et je cherche refuge auprès de Toi contre l'insuffisance et l'inaction,</i></p>	<p>وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ الْعَجْزِ وَالْكَسَلِ</p>
<p>wa a'ūdhu bika minal jubni wal bukhli <i>et je cherche refuge auprès de Toi contre la lâcheté et l'avarice,</i></p>	<p>وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ الْجُبْنِ وَالْبُخْلِ</p>
<p>wa a'ūdhu bika minal ghalabatid-dayni wa qahrir-rijāl ■ <i>et je cherche refuge auprès de Toi pour que je ne sois pas accablé de dettes et que je sois hors de la tyrannie des gens</i></p>	<p>وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ غَلَبَةِ الدَّيْنِ وَقَهْرِ الرِّجَالِ</p>

(rapporté par Abu Sa'ūd Al-Khudrī, Sunan Abī Dārwūd, Kitāb Aṣ-Ṣalāh)

<p>Al-lāhum-ma in-nī dhalamtu nafsī dhulman kathīran <i>Ô Allāh, en vérité j'ai nui à mon âme énormément</i></p>	<p>اللَّهُمَّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي ظُلْمًا كَثِيرًا</p>
<p>wa lā yaghfirudh-dhunūba il-lā anta <i>Or, personne ne peut pardonner les péchés sauf Toi</i></p>	<p>وَلَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ</p>
<p>faghfir-lī maghfiratam min 'indika warḥamnī <i>Accorde-moi donc un pardon spécial de Ta part et aie pitié de moi</i></p>	<p>فَاغْفِرْ لِي مَغْفِرَةً مِنْ عِنْدِكَ وَأَرْحَمْنِي</p>
<p>in-naka antal ghafūrur-raḥīm ■ <i>Assurément, Tu es Celui-Qui-Par-donne, le Miséricordieux</i></p>	<p>إِنَّكَ أَنْتَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ</p>

(rapporté par Abu Bakr, Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb Al-Adhān)

<p>Al-lāhum-ma in-nī a'ūdhu bika min 'adhābil qabr <i>Ô Allāh, assurément je me réfugie auprès de Toi contre les tourments de la tombe,</i></p>	<p>اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ</p>
<p>wa a'ūdhu bika min fitnatil masīhid-daj-jāli <i>et je me réfugie auprès de Toi contre le mal de l'Antéchrist (l'architecte du désordre et des dures épreuves)</i></p>	<p>وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ</p>
<p>wa a'ūdhu bika min fitnatil maḥyā wa fitnatil mamāti <i>et je me réfugie auprès de Toi contre l'affliction de la vie et de la mort</i></p>	<p>وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَفِتْنَةِ الْمَمَاتِ</p>
<p>Al-lāhum-ma in-nī a'ūdhu bika minal ma'thami wal maghram ■ <i>Ô Allāh, assurément je me réfugie auprès de Toi contre les péchés et l'endettement</i></p>	<p>اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْمَأْتَمِ وَالْمَغْرَمِ</p>

(Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb Al-Adhān)

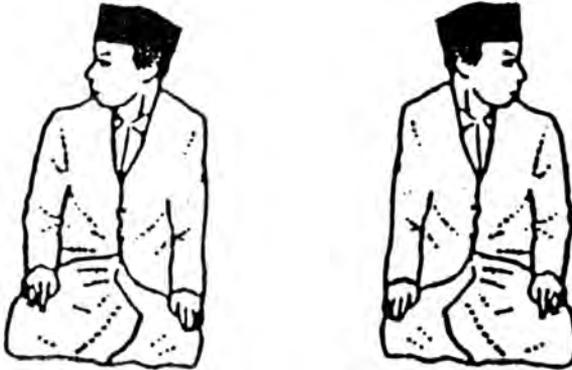
Après avoir récité une ou plusieurs de ces prières, l'Imām tourne son visage vers la droite et dit : *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh*, ensuite vers la gauche en offrant la même salutation. Ceci marque la fin de la prière. La congrégation fait de même.

Si la prière n'est pas de deux *Rak'āt* mais de trois ou quatre, alors la position assise de *Qa'dah* à la fin de la deuxième *Rak'ah* est raccourcie, se terminant par la récitation du *Tashah-hud*. Après cela, l'Imām dit *Allāhu Akbar*, indiquant la fin de la deuxième *Rak'ah*, se lève pour prendre la position de *Qiyām* et accomplit la troisième *Rak'ah*. Toute la congrégation suit l'Imām.

Si la prière est de trois *Rak'āt*, par exemple la prière de *Maghrib*,

après la seconde prosternation de la troisième *Rak'ah*, l'Imām s'assoit dans la position de *Qa'dah*, et récite le *Tashah-hud*, *Aṣ-ṣalātu-'alan-nabīyy* (le *darūd*) ainsi que d'autres prières silencieusement. Il termine la prière en disant *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh*. Toute la congrégation suit ses mouvements et récite la même chose en silence.

Si la prière consiste en quatre *Rak'āt* comme dans le cas de *Dhuhr*, *Aṣr* et *'Ishā*, l'Imām n'assume pas la position de *Qa'dah* à la fin de la troisième *Rak'ah* mais dirige la congrégation dans le *Qiyām* de la quatrième *Rak'ah*. Ce n'est qu'après la deuxième prosternation de la quatrième *Rak'ah* que l'Imām se met dans la position de *Qa'dah*. Dans cette *Qa'dah* finale, le *Tashah-hud*, *Aṣ-ṣalātu-'alan-nabīyy* (le *darūd*) ainsi que d'autres prières sont récités, puis la prière se termine avec *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh* comme expliqué précédemment.



L'on doit remarquer les points suivants :

- i) Dans la *Qa'dah* finale, le *Tashah-hud*, *Aṣ-ṣalātu-'alan-nabīyy* (le *darūd*) et d'autres prières sont récités. Si ce n'est pas la *Qa'dah* finale, alors seulement le *Tashah-hud* est récité. Puis, après avoir dit *Allāhu Akbar*, on commence la *Rak'ah* suivante.
- ii) Si la prière ne consiste qu'en deux *Rak'āt*, alors la *Qa'dah* de la seconde *Rak'ah* est la dernière.
- iii) Si la prière consiste en trois *Rak'āt*, alors la *Qa'dah* de la troisième *Rak'ah* est la dernière.
- iv) Si la prière consiste en quatre *Rak'āt*, alors la *Qa'dah* de la quatrième *Rak'ah* est la dernière.

La prière individuelle

La prière individuelle est faite exactement de la même manière dont elle aurait été faite en congrégation par un Imām, sauf que le fidèle récite en silence ce que l'Imām récite à voix haute. Par exemple, le fidèle récite la sourate *Al-Fātiḥah*, et dit *Allāhu Akbar*, *Sami 'Al-lāhu liman ḥamidah* et *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh* en silence.

La prière en congrégation

Chaque musulman doit accomplir la partie *Fard* de sa prière en congrégation. Les mosquées sont construites justement pour les prières en congrégation. Un Ḥadith nous dit qu'une prière faite en congrégation a vingt-sept fois plus de mérite que si on la dit seul. L'Imām est choisi par les membres de la congrégation. Ces derniers le désignent en s'assurant qu'à leur connaissance, il est un homme pieux et est le plus compétent d'entre eux dans son savoir du Saint Coran. L'Imām peut aussi être désigné par une autorité religieuse reconnue, tel un *Khalīfah* (Calife). Qui-conque est choisi ou désigné comme Imām doit être suivi dans la prière même si quelques-uns pensent que l'Imām ne représente peut-être pas le meilleur choix. Pour ceux qui doutent de la compétence d'un Imām, les instructions suivantes du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, devraient suffire :

الصَّلَاةُ الْمَكْتُوبَةُ وَاجِبَةٌ خَلْفَ كُلِّ مُسْلِمٍ
بَرًّا كَانَ أَوْ فَاجِرًا وَإِنْ عَمِلَ الْكَبَائِرَ

Aṣ-ṣalātul maktūbatu wājibatun khalfa kul-li muslimin
bar-ran kāna aw fājiranw-wa in 'amalil kabā-ir

Abu Hurairah (r.a.) rapporte que le Messager d'Allāh (s.a.w.) a dit :
« Accomplir la prière prescrite derrière tout musulman est essentiel,
qu'il soit pieux ou pécheur, et même s'il a commis des péchés graves. »
(Sunan Abī Dāwūd, Kitāb Aṣ-Ṣalāh)

S'il arrive qu'un nombre de deux ou plus d'hommes sont réunis à l'heure prescrite de la prière étant loin d'une mosquée, ils ne sont pas autorisés à accomplir la partie *Fard* de leurs prières individuellement mais doivent la faire en congrégation. Quand il n'y a que deux hommes, l'un d'eux sera l'Imām et devra diriger la prière. La deuxième personne se tiendra à la droite de l'Imām.

Si un homme fait sa prière à la maison et une dame de sa famille veut se joindre à lui, elle se tiendra à sa gauche. Dans le cas où deux hommes font leurs prières en congrégation et que d'autres fidèles arrivent et se joignent à eux, ils devront se répartir en sorte que l'Imām reste au milieu. Normalement, quand trois hommes ou plus offrent leurs prières ensemble, l'Imām se tient devant les autres fidèles, tous faisant face à la *Ka'abah*. Dans des cas exceptionnels, l'Imām peut se tenir au milieu du premier rang avec les autres fidèles.

D'après quelques écoles de pensée, il devrait y avoir au moins deux personnes dans le dernier rang derrière l'Imām. Ces écoles de jurisprudence permettent même que l'on tire doucement un fidèle du dernier rang pour en faire une nouvelle rangée de deux personnes au lieu d'une seule.

D'autres écoles découragent cet acte, puisque cela non seulement dérange la personne qui est tirée de sa rangée, mais cela perturbe aussi la concentration d'autres fidèles dans leurs prières.

D'autres points à se rappeler sur la prière

1) D'après un Ḥadith du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, les fidèles dans le premier rang ont plus de mérite que ceux dans les derniers rangs. La raison est que les gens qui viennent en avance pensent à Allāh le Tout-Puissant pendant qu'ils attendent que commence la prière. Naturellement, donc, ils sont en communion avec Allāh pour plus de temps comparés aux gens qui sont venus plus tard.

Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, a aussi prescrit qu'un nouveau rang ne devrait pas être formé si le dernier n'a pas encore été complètement rempli. Il est clair que ceux qui viennent en avance et qui occupent le premier rang, passant ainsi plus de temps à méditer sur Dieu le Très-Haut, seront plus récompensés que ceux qui sont venus juste à temps, quand le *Takbīr* est récité, ou même plus tard. Ceux-là sont les gens qui devront occuper les autres rangs.

2) Si la prière a déjà commencé, le retardataire doit se joindre à la congrégation là où il la trouve. Par exemple, s'ils sont dans la position debout, le retardataire doit commencer sa prière debout, mais s'ils sont prosternés, il doit se joindre à la congrégation en se prosternant lui aussi.

Quand l'Imām termine la prière de congrégation en disant la salutation, *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh*, le retardataire attendra que l'Imām ait fini de se tourner vers la droite, puis vers la gauche (sans que le retardataire ne fasse ces gestes) et devra retourner à la position de *Qiyām* pour compléter individuellement la *Rak'ah* ou les *Rak'āt* manquées.

3) La *Ṣalāt* est constituée d'unités, chaque unité étant appelée une *Rak'ah*. Il y a des prières de deux et de quatre *Rak'āt* dans le *Farḍ* de la prière obligatoire. Chaque unité, ou *Rak'ah*, consiste en parties essentielles, qui sont :

i) La position debout, les bras croisés, appelée *Qiyām*.

- ii) La position courbée, les mains sur les genoux, appelée *Ruk'ū*.
- iii) La position debout, les mains sur les côtés, appelée *Qawmah*.
- iv) La position de prosternation, appelée *Sajdah*. Il y a deux prosternations dans une *Rak'ah*.
- v) *Jilsah* : la position assise entre deux prosternations.
- vi) *Qa'dah* : la position assise après les deux prosternations.

Si un retardataire se joint à la congrégation avant ou durant le *Ruk'ū*, alors sa *Rak'ah* est considérée comme faite et il n'aura pas besoin de l'accomplir à nouveau à la fin de la prière. Par contre, si le retardataire manque la position debout (*Qiyām*) et la position courbée (*Ruk'ū*) et se joint plus tard dans cette *Rak'ah*, il doit refaire la *Rak'ah* complète à la fin de la prière quand l'Imām a terminé les deux salutations.

4) Une fois que la prière de congrégation a commencé, l'on ne devrait pas faire les prières appelées *Sunnah* ou *Nafl*. Si quelqu'un est occupé à faire une prière *Sunnah* lorsque la prière de congrégation commence, il doit écourter sa prière immédiatement et se joindre à la congrégation. Si le fidèle offre sa prière *Sunnah* ou *Nafl* à l'écart de la congrégation, et qu'il pense pouvoir se joindre à la congrégation sans beaucoup perdre de la première *Rak'ah*, il peut alors terminer sa prière. Sinon, il doit écourter sa prière et se joindre à la congrégation.

5) Il est interdit à un fidèle de courir pour se joindre à la congrégation.

6) Par respect pour leur chasteté et par égard pour leur honneur, les femmes ne sont pas conseillées de se tenir devant les hommes durant la prière. C'est pour cette raison que les rangs des femmes sont toujours derrière ceux des hommes. Cela donne aux femmes toute liberté de faire leurs prières sans être dérangées par la présence des hommes. Toutefois, il est préférable d'avoir une enceinte séparée pour les femmes. Par conséquent, une femme ne peut diriger une congrégation d'hommes mais elle peut diriger une congrégation de femmes. Cela veut dire qu'elle peut diriger une congrégation comportant des enfants des deux sexes mais pas d'hommes adultes.

7) Les femmes n'ont pas besoin de faire l'*Adhān* pour leurs prières de

congrégation. Dans la pratique courante, la femme Imām se tient au milieu du premier rang et non devant la congrégation comme dans le cas de l’Imām mâle.

8) Si un Imām commet une erreur quand il dirige la congrégation, les méthodes suivantes sont utilisées pour le lui faire savoir :

i) Si l’erreur est une récitation incorrecte du Saint Coran ou que l’Imām a oublié un verset du Saint Coran, n’importe quel fidèle dans la congrégation qui connaît la formulation correcte devrait la rappeler à l’Imām en récitant le verset correct à voix haute.

ii) Si l’Imām commet n’importe quelle autre faute, un membre de la congrégation doit y attirer son attention en disant *Sub-ḥānal-lāh*, ce qui veut dire « *Seul Allāh est libre de tout défaut* ». Cela donne une indication à l’Imām qu’il aurait commis une erreur : si c’est le cas, l’Imām devra la rectifier. Si l’Imām ne rectifie pas l’erreur, la congrégation doit, malgré cela, le suivre et aucun des fidèles n’a le droit d’être en désaccord avec lui durant la prière. La congrégation doit suivre l’Imām même dans son erreur. Toutefois, son erreur doit lui être indiquée après la prière. Alors, l’Imām doit diriger la congrégation dans deux prosternations additionnelles pour se faire pardonner son erreur avant de tourner sa tête à droite et à gauche en disant la salutation. Ces prosternations sont appelées les prosternations pour expier l’oubli ou *Sujūd-us-Sahw*.

9) Si une femme veut attirer l’attention de l’Imām sur une erreur qu’il aurait commise, elle n’est pas permise de dire *Sub-ḥānal-lāh* à voix haute. Elle devra plutôt battre des mains. Le son de battement des mains des femmes donne l’indication à l’Imām qu’il a commis une erreur. Par contre, dans le cas où une femme Imām commet une erreur durant la prière, ses suivantes peuvent la lui faire savoir soit en récitant le verset correct ou en disant *Sub-ḥānal-lāh*, selon le cas.

10) L’Imām ne devrait pas prolonger la prière jusqu’au point où ses suivants se fatiguent. Il doit prendre en compte le fait qu’il y a dans la congrégation des personnes âgées, des personnes malades ou faibles, ou encore des personnes qui doivent assumer d’autres responsabilités après la prière.

Se souvenir d'Allāh après la prière

Continuer à méditer sur Allāh pendant quelques instants après que la *Ṣalāt* soit terminée et faire le *Tasbīḥ* et le *Tahmīd* suit une injonction explicite du Saint Coran au chapitre 4, verset 104 :

﴿ فَإِذَا قَضَيْتُمُ الصَّلَاةَ فَادْكُرُوا اللَّهَ... ﴾

Fa idhā qa-ḍaytumuṣ-ṣalāta fadhkurul-lāh...

Et quand vous aurez terminé la Prière, souvenez-vous d'Allāh...

Cette forme d'adoration est aussi établie de la pratique du Saint Prophète de l'Islam, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui. 'A'isha, qu'Allāh soit content d'elle, relate qu'après avoir terminé la prière, le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, restait assis pour réciter la prière suivante :

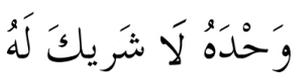
Al-lāhum-ma antas-salāmu Ô Allāh, Tu es la Paix (personnifiée),	اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلَامُ
wa minkas-salāmu et de Toi émane la Paix.	وَمِنْكَ السَّلَامُ
tabārakta yā dhal jalāli wal ikrām ■ Tu es béni, ô Maître de la Majesté et de l'Honneur !	تَبَارَكَتَ يَا ذَا الْجَلَلِ وَالْإِكْرَامِ

(*Ṣaḥīḥ Muṣlim, Kitāb Al-Masājidi wa-Mawāḍi'is-Ṣalāh*)

Il est aussi rapporté dans le livre des Traditions qu'en quelques occasions le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, serait resté assis parmi ses fidèles après la prière de congrégation et qu'il aurait levé ses mains pour prier pour ceux qui le lui demandaient. Cependant, il est évident de ce qu'A'isha, qu'Allāh soit content d'elle, a

relaté que cela n'était pas une habitude du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui. Ce geste occasionnel du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, rapporté dans quelques Traditions, a été généralisé par erreur. Le résultat est que quelques groupes dans l'Islam le considèrent comme étant sa *Sunnah* (pratique) régulière. Mais par rapport à ce qui est mentionné plus haut sur le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, ceci n'était évidemment pas le cas. L'opinion de la Communauté Musulmane Aḥmadiyya est que le fait de lever les mains pour prier après la *Ṣalāt* n'était pas une pratique régulière du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui. Sa pratique était de s'asseoir après la prière et de méditer sur Allāh sans lever les mains.

A part la prière susmentionnée, les prières suivantes étaient aussi récitées par le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, après la *Ṣalāt* :

<p>Lā ilāha il-lal-lāhu <i>Nul n'est digne d'être adoré excepté Allāh ;</i></p>	
<p>waḥdahū lā sharīka lahū <i>Il est Unique et n'a pas d'associé</i></p>	
<p>lahul mulku wa la hul ḥamdu <i>La souveraineté et les louanges Lui appartiennent exclusivement</i></p>	
<p>wa huwa 'alā kul-li shay-in qadīr <i>et Il a autorité complète sur toute chose</i></p>	
<p>Al-lāhum-ma lā māni'a limā a'tayta <i>Ô Allāh ! Personne ne peut retenir ce que Tu accordes,</i></p>	

wa lā mu'ṭiya limā mana'ta <i>et personne ne peut accorder ce que Tu retiens</i>	وَلَا مُعْطِي لِمَا مَنَعْتَ
wa lā yanfa'u dhal jad-di minkal jad-d ■ <i>Et celui qui s'efforce ne peut tirer aucun bénéfice contre Toi</i>	وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الْجَدُّ

(rapporté par Warrād, *Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī Kitāb Al-Adhān*)

Al-lāhum-ma a'in-nī 'alā dhikrika <i>Ô Allāh, aide-moi à me souvenir de Toi,</i>	اللَّهُمَّ اَعْنِي عَلَى ذِكْرِكَ
wa shukrika <i>à Te remercier</i>	وَشُكْرِكَ
wa ḥusni 'ibādatik ■ <i>et à T'adorer de la meilleure façon qui soit</i>	وَحُسْنِ عِبَادَتِكَ

(rapporté par Mu'ādh ibn Jabal, *Sunan An-Nisā'ī, Kitāb As-Sahw*)

Sub-ḥāna rab-bika rab-bil 'iz-zati 'am-mā yaṣifūn <i>Saint est ton Seigneur, le Seigneur de l'honneur, bien au-dessus de ce qu'ils (les mécréants) Lui attribuent.</i>	سُبْحَانَ رَبِّكَ رَبِّ الْعِزَّةِ عَمَّا يَصِفُونَ
wa salāmun 'alal mursalīn <i>Que la paix soit sur les Messagers,</i>	وَسَلَامٌ عَلَى الْمُرْسَلِينَ
walḥamdu lil-lāhi rab-bil 'ālamīn ■ <i>et toutes louanges sont à Allāh, Celui Qui soutien tous les mondes</i>	وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

(rapporté par 'Abdullāh ibn Al-Ḥārith, *Sunan At-Tirmidhī, Kitāb Aṣ-Ṣalāh*)

Suite à la requête de quelques Compagnons, le Saint Prophète, que la

paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, a aussi prescrit les prières suivantes pour glorifier Allāh. Dans quelques sections de la société musulmane leur récitation est devenue une pratique régulière. On doit se rappeler, néanmoins, que cela ne constitue pas ses préceptes réguliers. Par conséquent, il n'est pas essentiel de les réciter après la prière obligatoire dans la mosquée.

Sub-ḥānal-lāh سُبْحَانَ اللَّهِ

Allāh est Saint, exempt de tout défaut (*à réciter trente-trois fois*)

Al-ḥamdu lil-lāh الْحَمْدُ لِلَّهِ

Toutes les louanges appartiennent à Allāh (*à réciter trente-trois fois*)

Allāhu Akbar اللَّهُ أَكْبَرُ

Allāh est le plus Grand (*à réciter trente-quatre fois*)

Types de prières et nombres de Rak'āt

Il y a quatre types de prières :

1. *Fard*
2. *Wājib*
3. *Sunnah*
4. *Nafl*

Les prières *Fard* :

Fard est un mot arabe qui veut dire obligatoire. Il y a cinq prières obligatoires chaque jour :

Prière	Nombre de Rak'āt <i>Fard</i>
Fajr	2
<u>D</u> huhr	4
'Aṣr	4
Maghrib	3
'Ishā	4

Il est inconvenant de délaissier intentionnellement la prière *Fard*, mais dans les cas où la prière est manquée par oubli ou à cause des circonstances inévitables, l'erreur peut être rectifiée en faisant la prière manquée aussitôt que l'on s'en souvient ou quand c'est possible. Ceci est la *Qadā*, qui indique le remplacement d'une prière manquée.

Les prières *Wājib* :

Les prières suivantes sont considérées comme *Wājib* ou nécessaires :

1. Trois *Rak'āt* de *Witr*.
2. Deux *Rak'āt* de l'*Aïd-ul-Fiṭr* et deux *Rak'āt* de l'*Aïd-ul-Aḍ-ḥā*.
3. Deux *Rak'āt* faites quand on effectue le *Tawāf* (le tour) de la *Ka'abah*.

Si une personne manque ces prières intentionnellement, l'on considérera qu'elle a commis un péché.

Toutefois, si la personne manque la prière *Wājib* par oubli, il ne lui est pas requis de faire une prière *Qadā*.

Les prières *Sunnah* :

Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, faisaient des *Rak'āt* supplémentaires en sus des prières *Fard*. On les appelle les prières *Sunnah*. Faire les prières *Sunnah* est considéré nécessaire par tous les juristes. L'omission intentionnelle des prières *Sunnah* est répréhensible aux yeux d'Allāh. Les prières *Sunnah* sont :

- 1) Deux *Rak'āt* avant la prière *Fard* du *Fajr*. Si la personne se joint à la congrégation sans avoir pu faire ces deux *Rak'āt* pour des raisons valables, elle peut les faire immédiatement après la prière de congrégation.
- 2) Quatre *Rak'āt* avant, et deux après, les *Rak'āt* obligatoires ou *Fard* dans la prière *Dhuhr*. Si une personne se joint à la congrégation sans avoir été en mesure de faire ces quatre *Rak'āt* de *Sunnah* pour des raisons valables, elle peut les faire après la prière de congrégation.

Remarque : Les musulmans aḥmadis, qui suivent le plus souvent l'école de pensée Ḥanafite, font quatre *Rak'āt* de *Sunnah* avant et deux après la prière *Fard* de *Dhuhr*. Cependant, certains musulmans exécutent quatre *Rak'āt* de *Sunnah* avant et aussi quatre après la prière *Fard* de *Dhuhr*.

- 3) Deux *Rak'āt* de *Sunnah* après le *Fard* de la prière de *Maghrib*.
- 4) Deux *Rak'āt* de *Sunnah* après le *Fard* de la prière de *'Ishā*.

Les prières *Nawāfil* :

Les musulmans font des *Rak'āt* additionnelles en sus des *Rak'āt* de *Fard* et de *Sunnah*. On les nomme les prières *Nafl* (pluriel : *Nawāfil*).

Ces prières sont optionnelles. Ceux qui font volontairement des prières *Nawāfil* en tirent les bénéfices et s'attirent les faveurs d'Allāh. Les prières *Nawāfil* sont comme suit :

- 1) Huit *Rak'āt* de *Tahaj-jud*.
- 2) Deux *Rak'āt* après les deux *Rak'āt* de *Sunnah* à la fin de la prière de

Dhuhr.

- 3) Quatre *Rak'āt* avant la prière *Fard* de *Aṣr*.
- 4) Deux *Rak'āt* après les deux *Rak'āt* de *Sunnah* dans la prière de *Maghrib*.
- 5) Quatre *Rak'āt* de la prière de *Ishrāq*.
- 6) Deux *Rak'āt* faites quand on entre dans une mosquée.
- 7) Deux *Rak'āt* faites quand on recherche des bénédictions de Dieu le Tout-Puissant.
- 8) Deux *Rak'āt* de la *Ṣalāt-ul-Ḥājah*.
- 9) Deux *Rak'āt* faites comme action de grâce.

Il existe d'autres prières *Nawāfil* qui seront mentionnées plus loin.

On peut faire autant de prières *Nawāfil* qu'on le souhaite. Toutefois, les *Nawāfil* ne devraient pas être exécutées aux heures proscrites pour les prières. Par exemple, elles ne doivent pas être faites entre la prière de *Aṣr* et de *Maghrib*. Il est préférable de faire les prières *Nawāfil* chez soi plutôt que dans une mosquée. Cela dit, certaines sont toutefois exécutées dans la mosquée, comme mentionné plus haut. En tous les cas, il s'agit d'un choix personnel et à cet égard il n'y pas de contrainte.

Le tableau suivant indique le nombre de *Rak'āt* pour les cinq prières quotidiennes, dites dans l'ordre mentionné.

Prière	Sunnah (lue avant les <i>Rak'āt Fard</i>)	Fard	Sunnah (lue après les <i>Rak'āt Fard</i>)	Witr
Fajr	2	2	-	-
<u>Dhuhr</u>	4	4	2 ou 4	-
'Aṣr	-	4	-	-
Maghrib	-	3	2	-
'Ishā	-	4	2	3

Ṣalāt-ul-Witr

Witr veut littéralement dire impair. Il y a trois *Rak'āt* dans cette prière. Elle est faite après la prière de *'Ishā*. Il est préférable de réciter la sourate *Al-A'lā*, la sourate *Al-Kāfirūn* et la sourate *Al-Ikhlāṣ* respectivement dans ces *Rak'āt*. Toutefois, ceci n'est pas obligatoire. N'importe quelle sourate ou versets du Saint Coran peuvent être récités. Dans la troisième *Rak'ah* de *Witr*, après avoir fait le *Ruk'u*, l'on récite le *Du'ā-ul-Qunūt* comme suit :

Al-lāhum-ma in-nā nasta'īnuka <i>Ô Allāh, nous implorons Ton aide,</i>	اللَّهُمَّ إِنَّا نَسْتَعِينُكَ
wa nastaghfiruka <i>et nous cherchons Ton pardon,</i>	وَنَسْتَغْفِرُكَ
wa nu'minu bika <i>et nous croyons en Toi,</i>	وَنُؤْمِنُ بِكَ
wa natawak-kalu 'alayka <i>et nous nous fions à Toi,</i>	وَنَتَوَكَّلُ عَلَيْكَ
wa nuthnī 'alaykal-khayra <i>et nous faisons Tes éloges de la meilleure façon</i>	وَنُثْنِي عَلَيْكَ الْخَيْرَ
wa nashkuruka <i>Et nous Te remercions,</i>	وَنَشْكُرُكَ
wa lā nakfuruka <i>et nous ne Te renions pas,</i>	وَلَا نَكْفُرُكَ
wa nakhla'u <i>et nous rejetons</i>	وَنَخْلَعُ
wa natruku man-yafjuruka <i>et abandonnons celui qui s'écarte de Toi</i>	وَنَتْرُكُ مَنْ يَفْجُرُكَ

Al-lāhum-ma iy-yāka n'abudu <i>Ô Allāh, c'est Toi seul que nous adorons</i>	اللَّهُمَّ إِنَّا نَعْبُدُكَ
wa laka nuṣal-lī <i>et nous Te prions,</i>	وَلَكَ نُصَلِّي
wa nasjudu <i>et nous nous prosternons (devant Toi),</i>	وَنَسْجُدُ
wa ilayka nas'ā <i>et c'est vers Toi que nous nous accourons</i>	وَإِلَيْكَ نَسْعَى
wa naḥfidu <i>et que nous nous empressons,</i>	وَنَحْفَدُ
wa narjū raḥmataka <i>et nous implorons Ta miséricorde,</i>	وَنَرْجُوا رَحْمَتَكَ
wa nakh-sha 'adhābaka <i>et nous craignons Ton châtimeur,</i>	وَنَخْشَى عَذَابَكَ
in-na 'adhābaka bil kuf-fāri mulḥiq ■ <i>car Ton châtimeur frappe certainement les mécréants.</i>	إِنَّ عَذَابَكَ بِالْكَفَّارِ مُلْحِقٌ

(Une version proche est mentionnée dans *Marāsīl Abī Dāwūd, Bāb Mā jā'a man nāma 'aniṣ-Ṣalāh.*)

Une autre version du *Du'ā-ul-Qunūt* est comme suit :

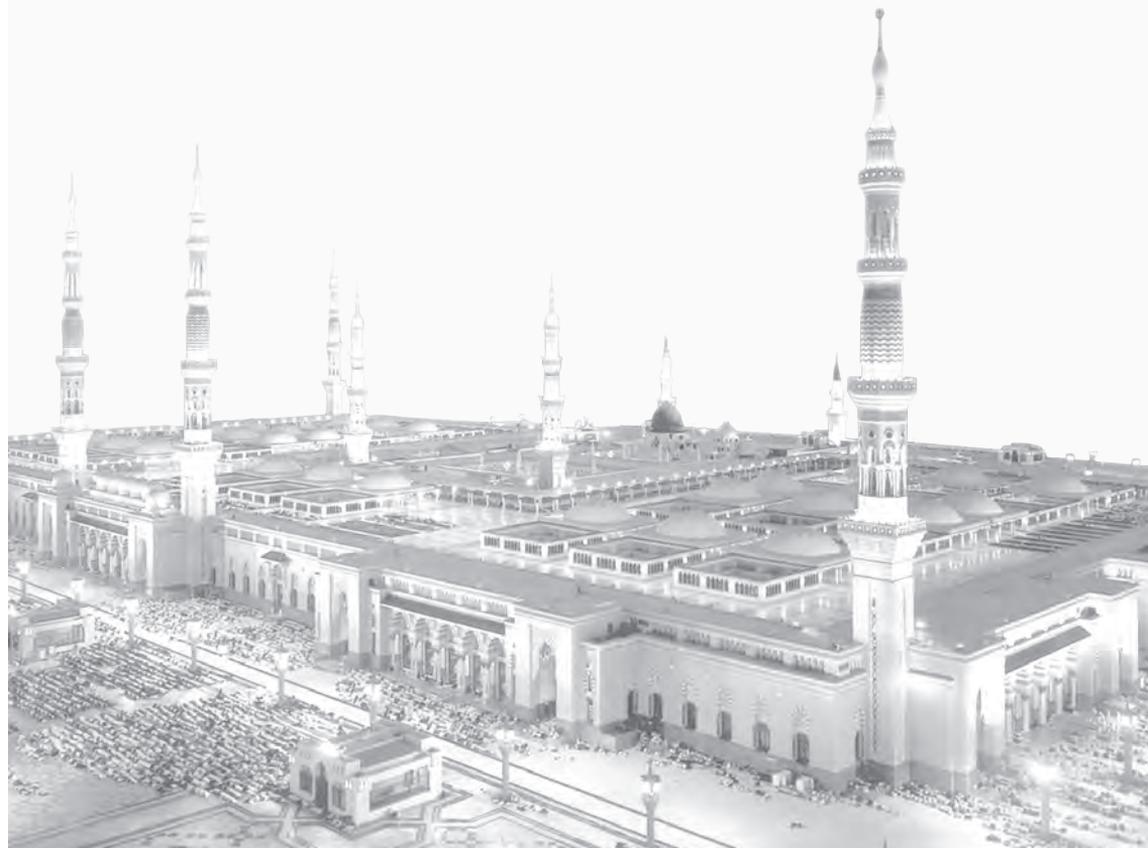
Al-lāhum-mah-dinī fīman haday- ta <i>Ô Allāh ! Guide-moi parmi ceux que Tu as guidés</i>	اللَّهُمَّ اهْدِنِي فِيمَنْ هَدَيْتَ
wa 'āfinī fīman 'āfayta <i>et conserve-moi en bonne santé parmi ceux que Tu y as conservés</i>	وَعَافِنِي فِيمَنْ عَافَيْتَ

<p>wa tawal-lanī fīman tawal-layta <i>et accorde-moi Ton amitié parmi ceux auxquels Tu l'as accordée</i></p>	<p>وَتَوَلَّنِي فِيمَنْ تَوَلَّيْتَ</p>
<p>wa bārik-lī fī mā a'ṭayta <i>et bénis-moi dans ce que Tu m'as accordé</i></p>	<p>وَبَارِكْ لِي فِيمَا أَعْطَيْتَ</p>
<p>wa qinī shar-ramā qaḍayta <i>et sauve-moi des mauvaises conséquences de ce que Tu juges</i></p>	<p>وَقِنِي شَرَّ مَا قَضَيْتَ</p>
<p>in-naka taqḍī wa lā yuqḍā 'alayka <i>Car, certainement, c'est Toi Qui juges et nul ne peut juger contre Ta volonté</i></p>	<p>إِنَّكَ تَقْضِي وَلَا يُقْضَى عَلَيْكَ</p>
<p>wa in-nahū lā yadhil-lu manw-wālayta <i>Certainement, celui que Tu prends pour ami ne peut être déshonoré,</i></p>	<p>وَأِنَّهُ لَا يَذِلُّ مَنْ وَالَيْتَ</p>
<p>wa lā ya'iz-zu man 'ādayta <i>et assurément celui que Tu prends pour ennemi ne peut être honoré</i></p>	<p>وَلَا يَعِزُّ مَنْ عَادَيْتَ</p>
<p>tabārakta rab-banā wa ta'ālayta <i>Tu es béni ô notre Seigneur ! Et Tu es exalté</i></p>	<p>تَبَارَكْتَ رَبَّنَا وَتَعَالَيْتَ</p>

(Sunan Abi Dāwūd, Kitāb-Ul-Witr, Bab Al-Qunūt Fil-Witr - des versions proches sont mentionnées dans les recueils d'An-Nisā'i, d'Ibn-i-Mājah et Jāmi' At-Tirmidhī)

Chapitre 3

Les parties constituantes de la prière



Les composantes de la prière sont catégorisées par rapport à leur importance relative.

La partie *Fard* (obligatoire) de la prière

Les parties essentielles sans lesquelles la prière n'est pas considérée valable sont appelées *Fard*, signifiant obligatoire ou indispensable.

Si les parties constituantes *Fard* ne sont pas effectuées, la prière devient nulle et non avenue. Cependant, dans le cas où le fidèle n'a pas accompli une partie parce qu'il l'a complètement oubliée, la prière sera considérée valide aux yeux d'Allāh. S'il réalise son oubli durant ou après la prière, ou si quelqu'un lui mentionne son omission, il doit alors la rectifier en accomplissant la portion omise et en effectuant ensuite les *Sujūd-us-Sahw* (les deux prosternations pour expier l'oubli). Les composantes obligatoires sont les suivantes :

- 1) Le *Takbīr-ut-Tahrīm* : dire *Allāhu Akbar* pour débiter la prière.
- 2) Le *Qiyām* : la position debout.
- 3) Le *Ruk'ū* : la position courbée.
- 4) La *Sajdah* : la prosternation.

A noter que les quatre points ci-dessus sont les parties communes à chaque *Rak'ah*.

- 5) La *Qa'dah* finale : la dernière, longue position assise avant de clore la prière. Cet élément n'est pas répété dans chaque *Rak'ah*.
- 6) La récitation de la sourate *Al-Fātiḥah* : elle est essentielle dans chaque *Rak'ah*.

Quand l'Imām conduit la congrégation, la récitation à voix haute de la sourate *Al-Fātiḥah* est obligatoire dans les deux premières *Rak'āt* des prières suivantes :

- a) La prière de *Fajr* qui consiste en deux *Rak'āt*.

- b) La prière de *Maghrib*, qui consiste en trois *Rak'āt*.
- c) La prière de *'Ishā*, qui consiste en quatre *Rak'āt*.

Remarque :

Si la récitation d'une portion du Saint Coran n'est pas faite dans les deux premières *Rak'āt*, les *Rak'āt* ne seront pas invalidées, mais si l'on se rend compte de l'erreur, les deux *Sujūd-us-Sahw* deviennent dès lors essentielles pour valider la prière.

Si l'Imām oublie de réciter la sourate *Al-Fātiḥah* à voix haute ainsi que les versets additionnels du Saint Coran dans n'importe quelle *Rak'ah* et s'il en est rappelé avant qu'il aille dans la position courbée, il devra corriger son erreur en récitant la sourate *Al-Fātiḥah* et aussi les versets du Saint Coran et ensuite aller en *Ruk'u*. Dans ce cas-ci, aucune prosternation pour expier l'oubli ne sera nécessaire. Cependant, si l'Imām a dirigé la congrégation dans le *Ruk'u* et qu'ensuite il réalise son erreur, alors la récitation de la sourate *Al-Fātiḥah* et les versets du Saint Coran manqués, n'est pas requise. Les deux prosternations pour expier l'oubli sont suffisantes pour rendre la prière valable.

Les *Wājibāt* de la *Ṣalāt*

Les *Wājibāt*, ou les parties essentielles ou nécessaires de la prière, constituent la seconde catégorie. Ce sont là les parties dont l'omission intentionnelle invalideront la prière. Si on les oublie et ensuite on s'en souvient, l'oubli peut être expié en faisant les deux prosternations de l'oubli à la fin de la prière. Comme les *Sujūd-us-Sahw* sont jugées suffisantes pour rectifier l'erreur, la partie manquée n'est pas remplacée. Les *Wājibāt* de la prière sont les suivantes :

- 1) La récitation d'une portion du Saint Coran après la récitation de la sourate *Al-Fātiḥah* dans les deux premières *Rak'āt* de la prière *Fard* et de toutes les prières *Sunnah* et *Nawāfil*.
- 2) Se tenir debout après le *Ruk'u*, le terme technique étant la *Qarwamah*. Remarque : le *Qiyām* est une partie *Fard* (obligatoire) tandis que la *Qarwamah* est *Wājib*, c'est-à-dire essentielle ou nécessaire.
- 3) La *Jilsah*, la position assise entre les deux prosternations.
- 4) La brève position assise après avoir complété les deux premières *Rak'āt* (à distinguer de la *Qa'dah* finale).
- 5) Réciter le *Tashah-hud* dans la position de *Qa'dah*.
- 6) La récitation audible par l'Imām de la sourate *Al-Fātiḥah* et d'une portion du Saint Coran dans les deux premières *Rak'āt* des prières de *Fajr*, *Maghrib*, *'Ishā*, *Jumu'ah* et *Aïd*, et leur récitation silencieuse dans les prières de *Dhuhr* et de *Aṣr*.
- 7) Le *Tartib* : effectuer les diverses parties *Fard* et *Wājib* de la *Ṣalāt* dans l'ordre approprié.
- 8) Le *Ta'dīl* : effectuer toutes les parties de la prière avec dignité et respect. La *Ṣalāt* doit être faite avec une complète concentration et sans hâte.
- 9) Tourner son visage vers la droite et ensuite vers la gauche en disant *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh* pour marquer la fin de la prière.
- 10) L'Imām doit dire le *Takbīr-ut-Taḥrīm* à haute voix.

Les Sunan de la Ṣalāt

Toutes les autres parties de la Ṣalāt, hormis les constituants *Fard* et *Wājib*, sont des facteurs *Sunnah* ou sont *Mustahab* (voir la section suivante). Le fidèle doit strictement adhérer à toutes les *Sunan* (pluriel de *Sunnah*) et *Mustahab-bāt* de la Ṣalāt et ne doit pas les omettre sans une raison valable. Cependant, aucune prosternation pour expier l'oubli n'est faite si une quelconque partie *Sunnah* ou *Mustahab* est omise. Les *Sunan* de la Ṣalāt sont les suivantes :

- 1) Lever les mains aux oreilles quand on récite le *Takbīr-ut-Taḥrīm*.
- 2) Croiser les bras dans la position de *Qiyām*.
- 3) Réciter le *Thanā'*.
- 4) Réciter le *Ta'aw-wudh* : *A'ūdhu bil-lāhi minash-shayṭānir-rajīm* avant de réciter la sourate *Al-Fātiḥah*.
- 5) Dire *Amīn* à la fin de la sourate *Al-Fātiḥah*.
- 6) Dire *Allāhu Akbar* quand on va en *Ruk'u*.
- 7) Réciter *Sub-ḥāna Rab-biyal 'Adhīm* au moins trois fois dans la position de *Ruk'u*.
- 8) Dire *Sami 'Al-lāhu liman ḥamidah* quand on se lève du *Ruk'u* et, dans le cas où l'on fait une prière individuelle, dire *Rab-banā wa lakal ḥamd*. Si l'on suit l'Imām dans une congrégation, dire *Rab-banā wa lakal ḥamd* est une pratique du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.
- 9) Dire *Allāhu Akbar* en allant dans la position de prosternation et quand on revient de la prosternation.
- 10) Dire *Sub-ḥāna Rab-biyal 'Alā* au moins trois fois durant la prosternation.
- 11) Réciter la prière prescrite dans la position *Jilsah*.
- 12) Lever l'index de la main gauche quand on récite *Ash-hadu al-lā ilāha il-lal-lāhu...*

- 13) Réciter *Aṣ-ṣalātu-‘alan-nabīyy* (le *darūd*) et d'autres prières dans la *Qa'dah* finale.
- 14) Réciter la sourate *Al-Fātiḥah* dans les troisième et quatrième *Rak'āt*.
- 15) L'Imām doit dire *Allāhu Akbar* et *Sami 'Al-lāhu liman ḥamidah* d'une voix audible.

Les *Mustahab-bāt* de la *Ṣalāt*

Les aspects mentionnés ci-dessous qui se rapportent au style et au déroulement de la prière, c'est-à-dire à sa beauté et à son excellence, sont appelés les *Mustahab-bāt* de la prière. Le terme *Mustahab* signifie préférable et louable. Cela dit, ce ne sont pas des parties obligatoires ou essentielles de la prière. Les *Mustahab-bāt* sont les suivantes :

- 1) Fixer son regard sur le point sur le sol que touchera le front durant la prosternation.
- 2) Placer les mains les doigts écartés sur les genoux durant le *Ruk'ū*.
- 3) Laisser les bras pendus sur les côtés durant la position de *Qarwmah*.
- 4) Se prosterner de telle façon que les genoux touchent le sol en premier, ensuite les mains, puis le nez et le front.
- 5) Se lever pour la deuxième *Rak'ah* après la prosternation sans chercher un appui.
- 6) Placer les mains sur les genoux de telle façon que les doigts soient pointés vers la *Qiblah*.
- 7) S'asseoir sur son pied gauche durant la *Qa'dah* et la *Jilsah* et de planter le pied droit de façon que les orteils soient pointés vers le *Qiblah*.
- 8) Après la récitation de la sourate *Al-Fātiḥah*, les versets coraniques récités dans la première *Rak'ah* devraient être plus longs que ceux récités dans la seconde *Rak'ah*.
- 9) Pour le fidèle qui suit l'Imām, dire *Amīn* d'une voix audible et *Rabbanā wa lakal ḥamd* d'une voix inaudible.

Les Makrūhāt de la Ṣalāt

Les *Makrūhāt* sont des actes indésirables qui portent atteinte à la dignité de la prière. L'on doit toujours faire sa prière avec la pensée que l'on est en train de se tenir devant son Maître. Les *Makrūhāt* sont :

- 1) Tripoter ses habits.
- 2) Laisser errer le regard à gauche et à droite ou vers le ciel.
- 3) Garder les yeux fermés.
- 4) Faire sa prière sans couvre-chef.
- 5) Ne pas orienter ses orteils en direction de la *Qiblah* durant la prostration ou lever ses pieds du sol dans cette position.
- 6) Commencer la prière quand on a faim et que le repas a déjà été mis sur la table.
- 7) Continuer la prière en dépit d'un besoin urgent d'aller aux toilettes.
- 8) Prier dans un cimetière en faisant face à une tombe.
- 9) Faire sa prière dans des vêtements serrés ou inconfortables.
- 10) Prier dans un endroit non souhaitable, par exemple dans une étable, ou dans un marché bruyant.
- 11) S'appuyer tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre.
- 12) Prier dans un endroit dégagé et ouvert sans placer une *Suṭrah*. La *Suṭrah* est un objet que l'on place devant soi pour délimiter l'enceinte du lieu de prière.
- 13) Hocher la tête en guise de salutation, quand quelqu'un dit *As-salāmu 'alaykum* alors que vous êtes en prière.
- 14) Prier sans s'être lavé la bouche après avoir mangé.
- 15) Changer l'ordre coranique des sourates dans la prière, c'est-à-dire réciter des sourates dans la première *Rak'ah* qui viennent après celles de la deuxième *Rak'ah* selon leur ordre dans le Saint Coran.

- 16) Placer les mains sous le front quand on est en prosternation.
- 17) Poser son ventre sur le sol durant la prosternation.
- 18) Étaler ses avant-bras sur le sol quand on est en prosternation.
- 19) Réciter des versets du Coran durant le *Ruk'u* ou la *Sajdah*.
- 20) Devancer l'Imām, c'est-à-dire aller dans la prochaine posture avant lui.

Notez bien que :

Un fidèle est autorisé, durant sa prière, à tuer ou à enlever tout insecte dangereux qu'il trouve proche du lieu de prière. Le lieu de prière doit être propre et libre de mauvaises odeurs. Tout musulman doit respecter la dignité de la prière même s'il ne prie pas lui-même. Personne ne devrait causer, par ses actes ou ses paroles, un inconfort ou une distraction aux fidèles. Cela veut dire que l'on doit attendre que le fidèle ait terminé sa prière pour lui adresser la parole.

Les actions qui annulent la prière

Les actes suivants sont incompatibles avec la prière et l'invalident :

- 1) Quand les ablutions ne sont plus.
- 2) Manger ou boire durant la prière.
- 3) Parler ou répondre à quelqu'un durant la prière.
- 4) Rire durant la prière.
- 5) Tourner carrément son visage à gauche ou à droite durant la prière ou y faire des gestes inutiles.

Sujūd-us-Sahw, les prosternations pour expier l'oubli

Si durant la prière, le fidèle a commis une erreur qui affecte sa validité, par exemple s'il doute du nombre exact de *Rak'āt* qu'il a effectuées, les *Sujūd-us-Sahw* sont nécessaires.

Ces deux prosternations sont faites après la récitation du *Tashah-hud* et de *Aṣ-ṣalātu-'alan-nabīyy* (le *darūd*), et d'autres prières prescrites dans la *Qa'dah* finale de la prière. Donc, après avoir dit *Allāhu Akbar* et fait les deux prosternations où *Sub-ḥāna Rab-bīyal A'lā* est récité, l'Imām revient à la position de *Qa'dah* et termine avec *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh*.

Si l'Imām commet une erreur qui peut être expiée par ces prosternations, alors toute la congrégation doit aussi les effectuer derrière l'Imām. Toutefois, si l'un des suivants commet une erreur (pendant qu'il prie derrière un Imām) il ne lui est pas requis de faire les *Sujūd-us-Sahw*.

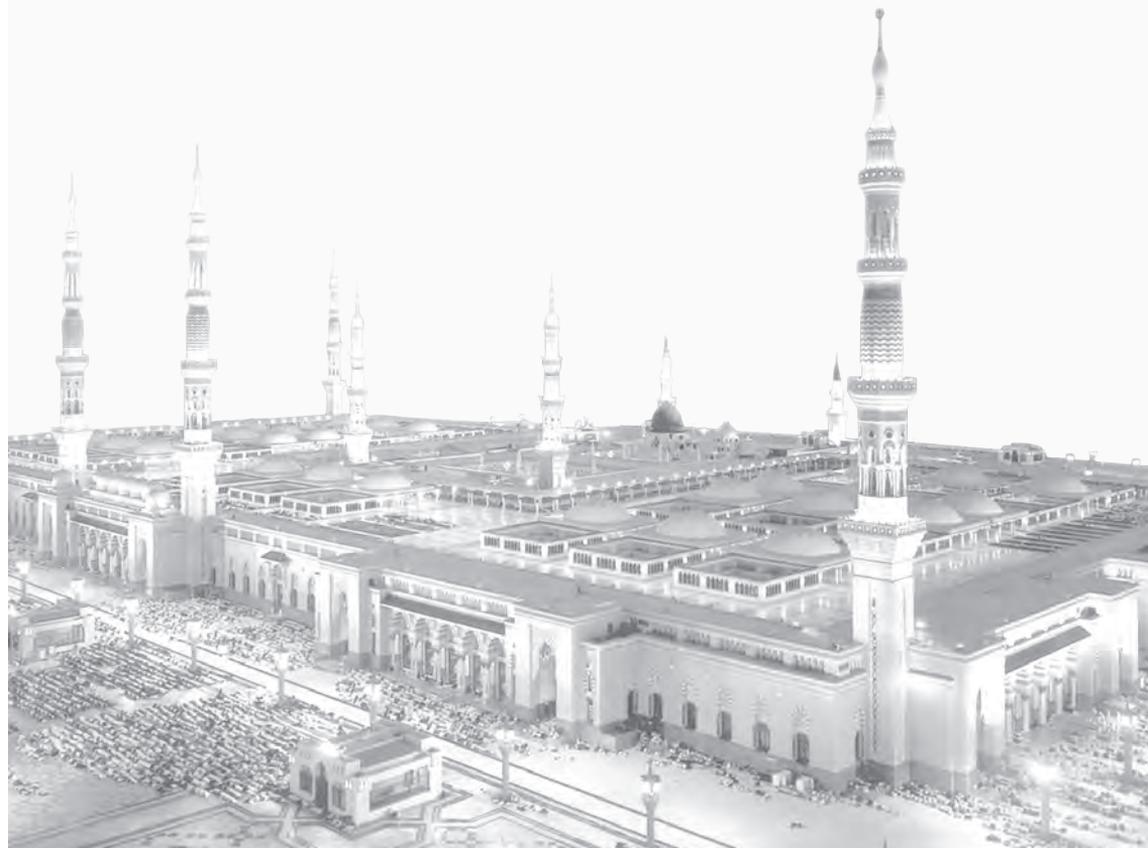
S'il y a un doute sur le nombre de *Rak'āt* exécutées il faut observer la règle de la certitude. Pour expliquer cette règle, prenons l'exemple d'un

fidèle qui est en train de faire une prière de quatre *Rak'āt*. Arrivé à la fin de sa prière, il ne sait plus s'il a fait trois ou quatre *Rak'āt*. Puisqu'il a un doute, il vaudra mieux qu'il en fasse encore une, afin d'être sûr qu'il a complété toutes les quatre. Il se peut qu'il ait déjà fait toutes les *Rak'āt* requises, mais il vaudra mieux qu'il en fasse une de plus pour rester dans la certitude.



Chapitre 4

Les prières occasionnelles et spéciales



La prière de Jumu'ah (vendredi)

La *Ṣalāt-ul-Jumu'ah*, ou la prière du vendredi, est faite en congrégation. Elle est dite au lieu de la prière de *Dhuhr*. Il est recommandé aux musulmans de se doucher le vendredi, de s'habiller de leurs meilleurs habits propres, de se parfumer et de s'assembler dans la mosquée pour la prière de *Jumu'ah*. Le Saint Coran et la *Sunnah* parlent de façon élogieuse des bénédictions de la prière de *Jumu'ah*. Si un musulman réserve son vendredi pour la méditation sur Dieu le Tout-Puissant, suppliant son Maître, il en est abondamment récompensé par Allāh.

La prière du vendredi est une occasion de réunion pour les musulmans de toute une cité ou d'une ville. Dans une grande ville, la prière du vendredi peut être faite à plusieurs endroits pour la commodité de la communauté musulmane. Cela leur donne l'occasion de se rencontrer pour discuter des problèmes de la communauté aussi bien que de leurs problèmes individuels. Se voir une fois par semaine développe l'unité, la coopération et la cohésion chez les musulmans. La prière du vendredi est aussi une démonstration d'égalité islamique.

Cette prière permet à l'Imām d'aviser au même moment tous les musulmans d'affaires urgentes qui les concernent. De plus, le sermon de l'Imām les aide à mieux cerner les enseignements islamiques. Cependant, ceux qui sont malades, aveugles ou handicapés, ceux qui voyagent, ainsi que les femmes, sont exemptés de l'obligation de participer à cette prière dans la mosquée. Ils peuvent se joindre à la prière s'ils le désirent, mais s'ils ne peuvent prendre part à la prière du vendredi, ils doivent alors dire la prière de *Dhuhr* à sa place, puisque cette dernière est remplacée par la prière du vendredi.

Il y a deux *Adhān* pour la prière du vendredi. Le premier *Adhān* est récité quand le soleil commence sa déclinaison et le deuxième est récité juste avant que l'Imām ne se lève pour prononcer son sermon.

Le sermon consiste en deux parties. Dans la première partie, après avoir récité le *Ta'aw-wudh* et la sourate *Al-Fātiḥah*, l'Imām conseille l'assemblée d'agir selon les commandements d'Allāh et leur rappelle les devoirs qu'ils doivent accomplir pour être de bons musulmans. Le ser-

mon peut aussi porter sur tout sujet d'importance. Cette partie du sermon peut être prononcée dans n'importe quelle langue.

Après avoir prononcé la première partie du sermon, l'Imām s'assoit pour un court instant, puis se remet debout et entame la deuxième partie en arabe, comme suit :

Al-ḥamdu lil-lāhi naḥmaduhū wa nastaʿīnuhū	الْحَمْدُ لِلَّهِ نَحْمَدُهُ وَنَسْتَعِينُهُ
wa nastaghfiruhū wa nu'minu bihī wa natawak-kalu ʿalayh	وَنَسْتَغْفِرُهُ وَنُؤْمِنُ بِهِ وَنَتَوَكَّلُ عَلَيْهِ
wa naʿūdhu bil-lāhi min shurūri anfusinā	وَنَعُوذُ بِاللَّهِ مِنْ شُرُورِ أَنْفُسِنَا
wa min say-yi-āti aʿmālinā	وَمِنْ سَيِّئَاتِ أَعْمَالِنَا
man-yahdihil-lāhu falā muḍil- lahū	مَنْ يَهْدِهِ اللَّهُ فَلَا مُضِلَّ لَهُ
wa man-yuḍlilhu falā hādiyalah	وَمَنْ يُضِلَّهُ فَلَا هَادِيَ لَهُ
wa nash-hadu al-lā ilāha il-lal- lāhu waḥdahū lā sharīkalahū	وَنَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ
wa nash-hadu an-na Muḥam- madan ʿabduhū wa rasūluh	وَنَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

'ibādal-lāhi raḥimakumul-lāhu	عِبَادَ اللَّهِ رَحِمَكُمُ اللَّهُ
in-nal-lāha ya'muru bil 'adli wal iḥsāni wa itā-idhil qurbā	إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَاءِ ذِي الْقُرْبَىٰ
wa yanhā 'anil faḥ-shā-i wal munkari wal bagh-yi	وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ وَالْبَغْيِ
ya'idhukum la'al-lakum tadhak-karūn	يَعْظُمُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ
udhkurul-lāha yadh-kurkum wad'ūhu yastajib lakum	أذْكُرُوا اللَّهَ يَذْكُرْكُمْ وَأَدْعُوهُ يَسْتَجِبْ لَكُمْ
wa ladhikrul-lāhi akbar ■	وَلَذِكْرُ اللَّهِ أَكْبَرُ
<p><i>Toutes les louanges sont à Allāh ; nous Le louons, nous implorons Son aide, nous Lui demandons Sa clémence, nous croyons en Lui, et en Lui nous mettons notre confiance. Aussi, nous nous réfugions auprès de Lui contre les mauvais penchants de notre âme et les mauvaises conséquences de nos actions.</i></p>	
<p><i>Quiconque est guidé par Allāh, nul ne pourra l'égarer ; et quiconque est considéré par Allāh comme égaré, nul ne pourra le guider. Et nous attestons que nul ne mérite d'être adoré à part Allāh ; Il est Unique et n'a pas d'associé. Et nous attestons que Muḥammad est Son Serviteur et Messager.</i></p>	

Ô serviteurs d'Allāh ! Qu'Allāh vous soit miséricordieux ! En vérité, Allāh vous ordonne d'agir avec justice, d'être bienfaisants les uns envers les autres et d'être bienveillants envers tous comme vous l'êtes envers vos proches parents ; et Il vous interdit de vous faire du mal à vous-mêmes, de faire du mal à autrui et de vous rebeller contre l'autorité établie. Il vous prévient afin que vous puissiez prendre garde. Souvenez-vous d'Allāh, Il Se souviendra de vous. Et faites appel à Lui, Il vous répondra. Et se souvenir d'Allāh est la plus grande vertu.

(Ce sermon fut fixé et standardisé une fois pour toutes par 'Umar ibn 'Abdil 'Azīz)

Les musulmans sont tenus à écouter le sermon attentivement. Toute conversation durant le sermon est interdite. Après que l'Imām a terminé la deuxième partie du sermon, l'*Iqāmah* est récitée et ensuite l'Imām dirige la congrégation pour les deux *Rak'āt* de la prière de *Jumu'ah*.

Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, n'approuvait pas qu'une personne dise à une autre de ne pas converser quand l'Imām prononce son sermon. Si besoin est, un mouvement de la main ou du doigt peut être utilisé pour inviter une personne au silence. Toutefois, si l'Imām demande quelque chose à une personne présente, elle doit bien sûr lui répondre.

Il est préférable que la personne qui prononce le sermon dirige aussi la prière. L'Imām récite la sourate *Al-Fātiḥah* et quelques versets du Saint Coran à voix haute durant la prière de *Jumu'ah*. L'on doit faire quatre *Rak'āt* de *Sunnah* avant la prière de *Jumu'ah* et quatre après. Toutefois, deux *Rak'āt* de *Sunnah* après la prière *Farḍ* de la *Jumu'ah* sont aussi permises au lieu de quatre, comme mentionné dans le célèbre livre de Traditions appelé *Sunan Abī Dāwūd* (Vol. 3, Kitāb-uṣ-Ṣalāh, Bāb Aṣ-Ṣalāt ba'd Al-Jumu'ah wa sharḥ As-Sunnah). Les deux *Rak'āt* de *Sunnah* à exécuter avant le *Farḍ* sont obligatoires et ne peuvent être délaissées même durant un voyage.

Une personne qui arrive à la mosquée durant le sermon ne devrait pas se frayer un passage en passant par-dessus les épaules des personnes qui sont déjà assises. Comme le sermon a déjà commencé, elle peut, si elle le désire, rapidement faire deux *Rak'āt* de *Sunnah* au lieu de quatre pendant que le sermon continue. Si des personnes sont en retard pour la

prière du vendredi et se joignent à la congrégation dans la *Qa'dah* finale, elles doivent compléter leur prière individuellement après que l'Imām ait fini de diriger la prière. Par contre, si une personne a totalement raté la prière de congrégation, elle doit faire la prière de *Dhuhr* à sa place.

Les fêtes de l'Aïd-ul-Fiṭr et de l'Aïd-ul-Aḍ-ḥā

Il y a deux fêtes de l'*Aïd* dans une année. L'une est appelée '*Aïd-ul-Fiṭr*' et l'autre, qui vient environ dix semaines après, '*Aïd-ul-Aḍ-ḥā*'. L'*Aïd-ul-Fiṭr* est célébrée à la fin du mois du *Ramaḍān*. En ce jour, les musulmans se réjouissent d'avoir eu la force d'accomplir leurs obligations du jeûne.

L'*Aïd-ul-Aḍ-ḥā* est célébré le dixième du mois de *Dhul-Ḥajj* pour commémorer l'obéissance d'Ibrahim (Abraham) et de son fils Ismā'īl (Ismāël), que la paix soit sur eux. Allāh accepta la dévotion et l'obéissance des deux et décréta qu'un agneau fût sacrifié au lieu d'Ismā'īl, que la paix soit sur lui (pour accomplir le rêve de son père). Les musulmans qui se réunissent à La Mecque pour le *Ḥajj*, offrent ce sacrifice pour l'*Aïd-ul-Aḍ-ḥā*, en suivant l'exemple d'Abraham, que la paix soit sur lui. Cet acte de sacrifice est accompli par les musulmans partout dans le monde.

A l'occasion de ces deux fêtes, tous les musulmans, hommes, femmes, et enfants participent à la prière de congrégation de deux *Rak'āt* qui est dite, si possible, à l'extérieur, en dehors du village ou de la ville.

Tôt le matin le jour de l'*Aïd*, après s'être douchés, les musulmans, jeunes et vieux, revêtent leurs meilleurs habits. Les femmes ainsi que les hommes se parfument selon la pratique du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui. Des plats spéciaux sont préparés pour la fête de l'*Aïd* dans les foyers musulmans.

A l'occasion de la fête de l'*Aïd-ul-Fiṭr*, il faut payer la *Sadaqat-ul-Fiṭr* (aussi appelée « *Fiṭrāna* ») avant la prière de l'*Aïd*. Cette aumône est dépensée sur les pauvres et ceux qui sont dans le besoin afin qu'eux aussi puissent participer aux festivités de l'*Aïd*. Chaque membre de la famille doit verser une certaine somme en tant que *Sadaqat-ul-Fiṭr* au taux alloué pour l'année en cours. La *Sadaqat-ul-Fiṭr* incombe aussi aux enfants, mêmes les nouveau-nés, au nom desquels les parents doivent faire les paiements nécessaires.

Il faut prendre un petit déjeuner complet avant de se rendre à l'en-

droit où la prière de l'*Aïd* est faite. Il est rapporté qu'à l'occasion de l'*Aïd-ul-Ad-ḥā*, le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, préférerait ne rien manger avant d'avoir égorgé son propre animal pour le sacrifice. De la chair de l'animal, il prenait son premier plat de la journée. Mais manger avant le sacrifice n'est pas défendu.

Pour suivre la pratique du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, en général, les musulmans vont à la prière de l'*Aïd* par un chemin et en retournent par un autre.

L'heure de la prière de l'*Aïd* est avant midi. A l'instar de la prière du vendredi, la prière de l'*Aïd* est toujours faite en congrégation. Il n'y a ni *Adhān*, ni *Iqāmah* pour la prière de l'*Aïd*.

Dans la première *Rak'ah* de la prière de l'*Aïd*, l'Imam dit le *Takbir-ut-Tahrim* et récite le *Thanā'* avant de lever les mains vers les oreilles sept fois en disant *Allāhu Akbar* à voix haute. Après le septième *Takbīr*, l'Imām croise les bras de la manière normale et poursuit la prière. Les fidèles suivent l'Imām dans tous ses gestes, mais disent *Allāhu Akbar* en silence. Dans la deuxième *Rak'ah*, il y a cinq *Takbīrāt*, où de la même façon, l'Imām et les fidèles lèvent leurs mains jusqu'aux oreilles et les ramènent vers les côtés tout en disant *Allāhu Akbar* à chaque fois.

A la fin de la deuxième *Rak'ah*, après la récitation du *Tashah-hud* et *Aṣ-ṣalātu-'alan-nabīyy* (le *darūd*) ainsi que les supplications prescrites, l'Imām termine en tournant sa tête à droite et à gauche en répétant *As-salāmu 'alaykum wa raḥmatul-lāh*.

Après la prière de l'*Aïd*, l'Imām présente son sermon, qui, comme la prière du vendredi, consiste en deux parties. Notons que le sermon précède la prière dans le cas de la *Ṣalāt-ul-Jumu'ah*, tandis que dans le cas de l'*Aïd*, c'est le sermon qui suit la prière.

Après les deux *Rak'āt* de la prière de l'*Aïd-ul-Ad-ḥā*, l'Imām et la congrégation récitent la formule de glorification de Dieu suivante, d'une voix audible :

Allāhu Akbar Allāhu Akbar
Allāh est le plus grand ! Allāh est le plus grand !

اللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ

lā ilāha il-lal-lāhu wallāhu akbar
*Nul ne mérite d'être adoré excepté Allāh
et Allāh est le plus grand !*

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَ اللَّهُ أَكْبَرُ

Allāhu Akbar wa lil-lāhil ḥamd ■
*Allāh est le plus grand ! Et toutes les
louanges sont à Allāh.*

اللَّهُ أَكْبَرُ وَ لِلَّهِ الْحَمْدُ

De même, à partir de l'heure de la prière de *Fajr* au neuvième jour de *Dhul Ḥajj* jusqu'à celle de la prière de *Aṣr* au treizième du même mois, une récitation audible de cette formule est faite après chaque prière *Fard*.

Remarque : la récitation des mots susmentionnés tout en se rendant à la prière de l'*Aïd* et en revenant de celle-ci suit la pratique du Messenger d'Allāh, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.

La Ṣalāt durant la convalescence

L'accomplissement de la Ṣalāt est d'importance primordiale en Islam. Une personne malade qui ne peut se mettre debout pour la prière doit la faire assise. Si elle ne peut pas rester assise, elle peut alors la faire allongée. Si elle ne peut ni se courber ni se prosterner, il lui est permis de faire des gestes symboliques, et si elle est tellement malade qu'elle ne peut bouger ni ses mains ni sa tête alors elle doit accomplir son devoir de prier en faisant les mouvements mentalement.

La Ṣalāt lors d'un voyage

Si une personne est en voyage, quel que soit le mode de transport, et qu'il ne lui est pas possible de se lever, ni de descendre du véhicule, elle peut offrir sa prière assise. Dans cette situation, l'obligation de faire face à la *Qiblah* ne tient plus. La personne doit essayer de faire face vers l'avant, dans la direction du déplacement du véhicule.

Au début de l'Islam, les prières de congrégation de *Dhuhr*, de *Aṣr* et de *Ishā* ne comportaient que deux *Rak'āt*, comme la prière *Fajr*. Par la suite, ce nombre de *Rak'āt* ne fut maintenu que pour les personnes en voyage. Dans des circonstances normales, le nombre de *Rak'āt* fut doublé. Donc, normalement pour *Dhuhr*, *Aṣr* et *Ishā* il faut faire quatre *Rak'āt* dites *Fard*, tandis que les voyageurs offrent uniquement deux *Rak'āt*.

Si un voyageur arrive à un endroit où il compte rester pour moins de 15 jours, alors cette concession sera de mise en son cas et il pourra écourter les prières de *Dhuhr*, *Aṣr* et *Ishā*.

Toutefois, cette concession ne s'applique pas aux *Rak'āt Fard* des prières de *Fajr* et de *Maghrib*.

Si une personne décide de séjourner chez un membre de sa famille proche comme ses parents ou ses beaux-parents, ou encore dans un centre religieux comme La Mecque, Médine, Qadian ou Rabwah, il peut y écourter ses prières selon la méthode expliquée plus haut. Cela dit, il serait préférable pour lui d'offrir les quatre *Rak'āt* selon la norme.

Lors d'un voyage, on laisse tomber les parties *Sunnah* de la prière, à l'exception des *Rak'āt* de *Witr*, ainsi que les deux *Rak'āt Sunnah* de la prière de *Fajr*.

Faire ou ne pas faire des *Nawāfil* (prières optionnelles) durant un voyage est entièrement à la discrétion de la personne.

De plus, il est autorisé à combiner deux prières durant un voyage. Le *Dhuhr* peut être fait avec le *Aṣr*, et on peut les faire soit à l'heure de la prière de *Dhuhr* soit à celle de *Aṣr*. De même, la prière de *Maghrib* peut être jointe avec celle de *'Ishā* et peut être faite à l'heure de *Maghrib* ou de *'Ishā*.

Si les voyageurs offrent leurs prières derrière un Imām qui est un habitant local, il doivent suivre l'Imām et faire quatre *Rak'āt* pour les prières de *Dhuhr*, *Aṣr* et *'Ishā*. La règle de la concession ne peut s'appliquer dans ce cas. Dans la situation où c'est le voyageur qui est l'Imām, il doit écourter sa prière, ainsi que les autres voyageurs qui sont avec lui, tandis que ceux qui ne sont pas en voyage (mais qui prient derrière l'Imām en voyage) devront se lever après que l'Imām ait terminé avec les salutations pour compléter leur prière.

Ṣalāt-ul-Khawf (Ṣalāt durant un danger)

Il est permis d'écourter ses prières quand on est en situation de danger extrême, par exemple durant une bataille. L'acte de *Qaṣr*, qui veut dire écourter la prière, peut être appliqué à la prière de onze manières différentes telles que mentionnées dans le Saint Coran et dans les Traditions. Quand la bataille fait rage, ou quand l'on anticipe une attaque surprise de l'ennemi, ou quand l'armée prend position dans des tranchées, les prières sont écourtées à cause de l'intensité de la situation. Si la situation le permet, on doit faire deux *Rak'āt*, sinon une seule *Rak'ah* est acceptable. Dans le cas où il serait trop dangereux de dire les prières en congrégation, il serait préférable de les faire individuellement. Mais si la situation ne permet même pas cela, alors on peut les accomplir tout en restant en mouvement, à pied ou sur une monture, que l'on soit face

à la *Qiblah* ou non. Si le danger est plus grand encore, la prière peut être effectuée par des gestes, ou en déclarant l'intention de faire la prière et avec quelques gestes l'on récite quelques parties des formules prescrites. Il est aussi permis de combiner plusieurs prières en même temps dans de telles conditions. (*Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb-ul-Maghāzī, Bāb Ghazwat-il-Khandaq, Ṣaḥīḥ Muslim, Kitāb-uṣ-Ṣalāh, Bāb Ṣalāt-il-Kharof*)

Prières Qaḍā (manquées)

Si une personne manque une prière à cause d'un oubli, ou parce qu'elle a succombé au sommeil ou qu'elle a perdu connaissance, etc., alors ces prières, quand elles seront faites plus tard, seront nommées prières *Qaḍā*. Dans ce cas, le fidèle doit faire la partie obligatoire (*Farḍ*) de ce qui est manqué. Quand une personne réalise qu'elle a manqué une ou plusieurs prières, elle doit les faire immédiatement en respectant la séquence naturelle des prières en question.

Quelques chefs religieux ont décrété que l'on peut exécuter une prière comme substitut de toutes les prières manquées durant son existence. Ils appellent cette prière *Qaḍā-ul-'Umr*. C'est à cause d'enseignements erronés de ce type que les gens sont devenus moins attentifs à l'observance de leurs prières.

Or, la prière est la subsistance journalière de l'esprit. Comment une personne peut-elle rester sans rien manger pendant dix ans et ensuite avaler la nourriture de dix ans d'un seul trait ? Cela porte atteinte à l'institution de la prière que de suggérer qu'une personne puisse négliger la prière durant toute sa vie et ensuite simplement exécuter *Qaḍā-ul-'Umr* pour compenser la perte. Ceci n'est pas l'enseignement du Saint Prophète de l'Islam, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.

Aux yeux de la jurisprudence islamique, si une personne a manqué une prière volontairement et délibérément, aucun *Qaḍā* ne pourra en compenser la perte et la prière est perdue à jamais. Mais le seul juge dans ce cas est Allāh le Tout-Puissant.

Ṣalāt-ut-Tahaj-jud

Se mettre au lit après la prière de *‘Ishā* et se réveiller dans les dernières heures de la nuit pour la prière optionnelle de *Tahaj-jud* est une source de grandes bénédictions. Quoiqu’elle n’est pas obligatoire, cette prière est vivement recommandée dans le Saint Coran. Il a toujours été la pratique des gens pieux de faire ces prières afin de gagner les faveurs d’Allāh. L’heure de la prière de *Tahaj-jud* se termine quand débute celle de *Fajr*. Les supplications faites durant le *Tahaj-jud* sont plus particulièrement acceptées par Allāh. Cette prière est aussi un moyen de se rapprocher de Dieu, puisque l’on sacrifie son sommeil et le confort du lit pour se prosterner devant son Maître.

La prière de *Tahaj-jud* consiste en huit *Rak‘āt*. Le Messager d’Allāh, que la paix et les bénédictions d’Allāh soient sur lui, observait toujours cette prière, la divisant en quatre unités de deux *Rak‘āt*. Il récitait de longs passages du Saint Coran dans la position de *Qiyām* et prolongeait ses *Rukū’* et ses *Sujūd*, en y faisant de longues supplications. Ses prières de *Tahaj-jud* étaient toujours suivies de trois *Rak‘āt* de *Witr*. Par conséquent, il faisait onze *Rak‘āt* chaque nuit avant l’aube.

Ṣalāt-ut-Tarāwīḥ

Les prières de *Tarāwīḥ* sont les prières spécialement prescrites pour le mois du *Ramaḍān*. Elles sont faites chaque nuit à la place de la prière de *Tahaj-jud*. L’accomplissement de la prière de *Tarāwīḥ* juste après la prière de *‘Ishā* fut établi durant le califat de Ḥaḍrat ‘Umar, que Dieu soit content de lui, pour faciliter ceux qui ne pouvaient faire cette prière à l’heure du *Tahaj-jud*. Toutefois, il est préférable d’offrir cette prière aux heures précédant l’aube. La récitation de longs versets du Saint Coran durant la prière de *Tarāwīḥ* est courante chez des musulmans, qui ne font là que suivre la pratique établie des Compagnons du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d’Allāh soient sur lui.

La prière de *Tarāwīḥ* consiste en huit *Rak‘āt*, mais on peut en faire jusqu’à vingt *Rak‘āt* ou plus si on le désire. Il est approprié de faire une petite pause après avoir exécuté quatre *Rak‘āt*.

Ṣalāt-ul-Kusūfi wal-Khusūf : la prière durant les éclipses lunaires ou solaires

L'éclipse solaire s'appelle *Kusūf* et l'éclipse lunaire est appelé *Khusūf*. Ces changements visuels au niveau des astres rappellent aux croyants que tout comme le soleil et la lune, qui semblent perdre considérablement leur luminosité durant les éclipses, les croyants eux aussi peuvent être affligés de maux qui réduisent la lumière spirituelle qui illumine leur cœur. Seule la Miséricorde de Dieu peut sauvegarder le fidèle de ces éclipses spirituelles. Par conséquent, une prière de deux *Rak'āt* est prescrite pour les éclipses solaire et lunaire afin de rappeler aux croyants qu'ils doivent rechercher la grâce et la miséricorde de Dieu s'ils veulent vraiment escalader des sommets spirituels.

Les habitants des villes ou des cités doivent faire deux *Rak'āt* en congrégation dans une mosquée ou à l'extérieur. La sourate *Al-Fātiḥah* et de longs passages devraient être récités à voix haute dans cette prière. Dans chaque *Rak'ah*, deux *Rukū'* sont exécutés. Après la récitation de quelques passages coraniques, l'Imām et la congrégation font le *Ruk'u*, puis ils se remettent dans la position de *Qiyām* et l'Imām récite d'autres versets du Saint Coran. Après cela, ils retournent à la position de *Ruk'u*. (Note : Il y a quelques Traditions qui nous disent que le Messager d'Allāh, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, faisait jusqu'à trois *Rukū'* dans une *Rak'ah*.) Après, l'Imām doit faire la *Sajdah* ; là aussi de longues supplications sont faites. A la fin de la prière, l'Imām prononce un sermon dans lequel il attire l'attention du public sur les façons de demander pardon à Dieu le Tout-Puissant. Il y évoque aussi des manières de réformer la société.

Ṣalāt-ul-Istisqā' : la prière pour invoquer la pluie

Quand il y a une période de sécheresse due à l'absence des pluies, les gens peuvent inviter la miséricorde de Dieu le Tout-Puissant en se rassemblant dans un champ pour cette prière durant la journée. L'Imām doit revêtir un drap comme habit externe et diriger une prière de deux *Rak'āt*. La récitation de la prière doit être à haute voix. Après la prière, l'Imām doit conduire la congrégation en levant ses mains pour la prière et en récitant :

Al-lāhum-masqinā ghay-tham-mughīthan	اللَّهُمَّ اسْقِنَا غَيْثًا مُغِيثًا
marī-am marī-'an nāfi'an	مَرِيئًا مَرِيئًا نَافِعًا
ghayra ḍār-rin 'ājilan ghayra ājil	غَيْرَ ضَارٍّ عَاجِلًا غَيْرَ آجِلٍ
Al-lāhum-masqi 'ibādaka wa bahā-imaka	اللَّهُمَّ اسْقِ عِبَادَكَ وَبَهَائِمَكَ
wanshur raḥmataka wa aḥ-yi baladakil may-yit	وَأَنْشُرْ رَحْمَتَكَ وَأَحْيِ بِلَدَكَ أَلْمِيَّتَ
Al-lāhum-masqinā Al-lāhum-masqinā Al-lāhum-masqinā ■	اللَّهُمَّ اسْقِنَا اللَّهُمَّ اسْقِنَا اللَّهُمَّ اسْقِنَا

Ô Allāh ! Envoie-nous la pluie en abondance, une pluie salubre, fertilisante, bénéfique et pas nocive, qui vient vite, sans tarder. Ô Allāh ! donne de l'eau à boire à Tes serviteurs et à Tes bêtes, et répands Ta miséricorde, et ramène à la vie Ta cité morte. Ô Allāh ! Envoie-nous la pluie ! Ô Allāh ! Envoie-nous la pluie ! Ô Allāh ! Envoie-nous la pluie !

(Sunan Abī Dāwūd, Kitāb Aṣ-Ṣalāh)

Ensuite, l'Imām récite *Aṣ-ṣalātu-‘alan-nabīyy* (le darūd) et continue à prier, proclamant son humilité et affirmant la grandeur de Dieu. Ensuite, il doit retourner son drap. Cela représente un bon présage et dépeint d'une certaine façon la situation de l'homme devant son Créateur. C'est le moment où tous supplient que, tout comme l'Imām qui a retourné son drap, Dieu le Tout-Puissant accepte leurs supplications et renverse à Son tour la situation de souffrance causée par la sécheresse.

Ṣalāt-ul-Istikhārah

Ceci est une prière que l'on fait pour demander conseil à Dieu le Tout-Puissant quand on se lance dans une tâche ou un projet important, tel un voyage, un mariage, etc. L'affaire en question peut être de nature religieuse ou autre. Le but de cette prière est de demander l'aide de Dieu pour que l'affaire aboutisse à un bon résultat.

Une prière de deux *Rak'āt* est faite le soir avant de dormir, dans laquelle la sourate *Al-Fātiḥah* est suivie de la sourate *Al-Kāfirūn* dans la première *Rak'ah*, et la sourate *Al-Iklāṣ* dans la deuxième. Durant la *Qa'dah*, après la récitation du *Tashah-hud*, *Aṣ-ṣalātu-‘alan-nabīyy* (le *darūd*) et d'autres prières, la supplication suivante est faite :

Al-lāhum-ma in-nī
astakhīruka bi 'ilmika

wa astaqdiruka biqudratika

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْتَحِيرُكَ بِعِلْمِكَ

وَأَسْتَقْدِرُكَ بِقُدْرَتِكَ

wa as-aluka min faḍlikal 'adhīm	وَأَسْأَلُكَ مِنْ فَضْلِكَ الْعَظِيمِ
fa in-naka taqdiru wa lā aqdiru wa ta'lamu	فَإِنَّكَ تَقْدِرُ وَلَا أَقْدِرُ وَتَعْلَمُ
wa lā a'lamu wa anta 'al- lāmul ghuyūb	وَلَا أَعْلَمُ وَأَنْتَ عِلْمُ الْغُيُوبِ
Al-lāhum-ma in kunta ta'lamu	اللَّهُمَّ إِنْ كُنْتَ تَعْلَمُ
an-na hādhal amra khayrul-lī fī dīnī	أَنَّ هَذَا الْأَمْرَ خَيْرٌ لِي فِي دِينِي
wa ma'āshī wa 'āqibati amrī faqdirhu lī	وَمَعَاشِي وَعَاقِبَةِ أَمْرِي فَاقْدِرْهُ لِي
wa yas-sirhu lī thum-ma bārik lī fih	وَيَسِّرْهُ لِي ثُمَّ بَارِكْ لِي فِيهِ
wa in kunta ta'lamu	وَإِنْ كُنْتَ تَعْلَمُ
an-na hādhal amra shar-rul- lī fī dīnī	أَنَّ هَذَا الْأَمْرَ شَرٌّ لِي فِي دِينِي
wa ma'āshī wa 'āqibati amrī	وَمَعَاشِي وَعَاقِبَةِ أَمْرِي
faṣ-rif-hu 'an-nī waṣ-rif-nī 'an-hu	فَاصْرِفْهُ عَنِّي وَاصْرِفْني عَنْهُ

waqdir liyal khayra ḥaythu

وَأَقْدِرْ لِي الْخَيْرَ حَيْثُ

kāna thum-ma arḍinī bih ■

كَانَ ثُمَّ أَرْضِنِي بِهِ

Ô Allāh ! Je cherche le bien de Toi par Ta connaissance et je cherche la force de Toi par Ta puissance, et je Te demande de Ta grâce immense. Tu as vraiment la puissance, et moi je ne l'ai pas, et Tu as la connaissance, et moi je ne sais rien, et Tu es le meilleur savant des choses secrètes.

Ô Allāh, si Tu sais que ce projet m'est avantageux spirituellement, matériellement et par rapport à mes objectifs ultimes, décrète-le pour moi, et facilite-le pour moi, et fais qu'il soit une bénédiction pour moi. Et si Tu sais que ce projet m'est désastreux spirituellement, matériellement et par rapport à mes objectifs ultimes, alors ne me l'accorde pas, et éloigne-le de moi et éloigne-m'en et accorde-moi le bien où qu'il soit, et fais que j'en sois satisfait.

(Basé sur la version de Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb ud-Da'wāt, ad-Du'ā' 'Indal-Istikhārah et celle de Sunan Nisā'ī, Kitāb un-Nikāh, Kaifal Istikhārah)

Cette séquence de prières est dérivée de l'usage du Messenger d'Allāh, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.

Ṣalāt-ul-Ḥājah

Cette prière est faite quand on est dans le besoin ou en difficulté. Le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, a dit que si quelqu'un est dans le besoin, il doit faire le *Wuḍū'* et ensuite deux *Rak'āt* de prière. Après la prière, la personne récitera le *Thanā'*, ou la glorification et les louanges d'Allāh, puis *Aṣ-ṣalātu-'alan-nabīyy* (le *darūd*), et, pour terminer, la prière présentée ci-après. Il est espéré que le besoin particulier sera rempli et que Dieu montrera la voie pour atteindre le but.

Lā ilāha il-lal-lāhul ḥalīmūl karīm	لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ الْحَلِيمُ الْكَرِيمُ
Sub-ḥānal-lāhi rab-bil ‘arshil ‘adhīm	سُبْحَانَ اللَّهِ رَبِّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ
Al-ḥamdu lil-lāhi rab-bil ‘ālamīn	الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ
As-aluka mūjibāti raḥmatika	أَسْأَلُكَ مُوجِبَاتِ رَحْمَتِكَ
wa ‘azā-ima maghfiratika	وَعَزَائِمَ مَغْفِرَتِكَ
wal ghanīmata min kul-li bir-rin	وَالْغَنِيمَةَ مِنْ كُلِّ بَرٍّ
was-salāmata min kul-li ithmin	وَالسَّلَامَةَ مِنْ كُلِّ إِثْمٍ
lā tada’lī dhamban il-lā ghafartahū	لَا تَدْعُ لِي ذَنْبًا إِلَّا غَفَرْتَهُ
wa lā ham-man il-lā far-rajtahū	وَلَا هَمًّا إِلَّا فَرَجْتَهُ
wa lā ḥājatan hiya laka riḍan il-lā qaḍaytahā	وَلَا حَاجَةَ هِيَ لَكَ رِضًا إِلَّا قَضَيْتَهَا
yā arḥamar-rāḥimīn ■	يَا أَرْحَمَ الرَّاحِمِينَ

Nul ne mérite d'être adoré excepté Allāh, l'Indulgent, le Généreux. Saint est Allāh, le Maître du Grand Trône Céleste, et toutes les louanges appartiennent à Allāh, Seigneur de tous les mondes. Je Te demande les instruments de Ta miséricorde, et les moyens de Ton pardon.

Je T'implore de m'accorder en abondance toute vertu, et de m'offrir la sécurité contre tout péché. Ne me laisse pas avec aucun péché que Tu n'as pas pardonné, ni avec un soucis que Tu n'as pas éloigné de moi, ni encore avec un besoin dont Tu approuves mais que Tu n'as pas accompli, ô Toi Qui es le plus miséricordieux de tous !

(Sunan At-Tirmidhī, Kitāb Aṣ-Ṣalāh)

Ṣalāt-ul-Ishrāq

Cette prière *Nafl* (optionnelle) consiste en deux phases. La prière de deux *Rak'āt* de la première phase, quand le soleil s'est levé depuis un moment sans pour autant avoir réchauffé l'atmosphère, est appelée *Ṣalāt-ul-Ishrāq*. La deuxième phase, débute dès que le réchauffement de l'atmosphère a eu lieu. Dans cette phase, l'on exécute quatre ou huit *Rak'āt* appelées *Ṣalāt-ud-Duḥā* ou *Ṣalāt-ul-Aṣw-wābīn*.

A noter que dans quelques Traditions, les prières de six *Rak'āt* faites entre le *Maghrib* et le *'Ishā* sont aussi appelées *Ṣalāt-ul-Aṣw-wābīn*.

En ce qui concerne les prières *Nawāfil*, il faut se rappeler qu'elles sont secondaires, la position primaire appartenant aux prières *Fard* ou obligatoires. De plus, l'on ne peut bénéficier des prières *Nawāfil* qu'une fois que les obligations et responsabilités envers Allāh et envers l'humanité sont accomplies.

Ṣalāt-ul-Janāzah - les prières funéraires

Quand il semble qu'une personne s'approche du moment de sa mort, la récitation de la sourate *Yā Sīn*, le trente-sixième chapitre du Saint Coran, est recommandée. La raison pour ce choix est que les sujets traités dans cette sourate sont de nature à atténuer la souffrance de la personne concernée et à lui donner un réconfort spirituel. L'on devrait aussi réciter, d'une voix basse mais audible, le *Takbīr* et la *Kalimat-ush-Shahādah* près de la personne mourante. Une fois que la personne est décédée, ceux qui sont présents ainsi que tous ceux qui reçoivent la nouvelle du décès plus tard, doivent réciter :

In-nā lil-lāhi

En vérité, nous appartenons à Allāh,

إِنَّا لِلَّهِ ﴿﴾

wa in-nā ilayhi rāji'ūn ■

et c'est vers Lui que nous retournons

﴿﴾ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ ﴿﴾

Les yeux du défunt doivent être fermés de la main et il faut attacher un tissu à la tête qui passe sous le menton pour garder la bouche fermée. Au lieu de se lamenter, les gens doivent rester calmes et patients et prendre les dispositifs nécessaires pour l'enterrement.

Le corps doit être lavé de la manière suivante :

De l'eau fraîche ou tiède est utilisée pour laver le corps par trois fois. La pratique du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, était de mettre quelques feuilles de jujubier dans l'eau pour laver le corps. En premier lieu, les parties du corps qui sont normalement purifiées durant le *Wuḍū'* doivent être lavées. Cela dit, il n'est pas nécessaire d'introduire de l'eau dans la bouche ou le nez, ou encore de laver les pieds. Ensuite, le corps est lavé, d'abord du côté droit, puis du côté gauche. Les parties intimes doivent être recouvertes. Seuls les hommes peuvent laver un homme, et les femmes une femme. Pour terminer, le corps est enveloppé dans un suaire normalement fait de drap

blanc de qualité ordinaire.

Le suaire de l'homme consiste en trois pièces ; une pièce pour la partie supérieure du corps, une pièce pour la partie inférieure, et un large drap pour envelopper tout le corps. Pour la femme, deux draps additionnels sont utilisés ; l'un pour la tête et l'autre pour la poitrine. L'Islam nous enseigne que l'enterrement doit être fait dans la plus grande simplicité.

(Notez bien que dans le cas d'un martyr, il n'y a pas besoin qu'on le lave ou qu'on l'enveloppe dans un suaire. Il doit être enterré dans les habits qu'il portait au moment du décès.)

Après l'avoir lavé et enveloppé, le corps doit être transporté sur les épaules jusqu'au lieu où la prière funéraire va être dite.

La prière funéraire est effectuée à l'extérieur ou dans un lieu réservé spécialement pour cela. Ceux présents pour le service funéraire se mettent en rangées derrière l'Imām. Le nombre de rangées doit être impair. L'Imām se situe au centre, devant la première rangée, face au corps du défunt. Le corps doit être positionné en sorte que la partie droite soit face à la *Ka'abah*.

L'Imām commence la prière en disant *Allāhu Akbar* à voix haute et les fidèles font de même à voix basse. L'Imām récite en silence le *Thanā'* et la sourate *Al-Fātiḥah*. Puis il dit *Allāhu Akbar* sans lever ses mains, les fidèles faisant de même mais toujours en silence. Ensuite toute la congrégation récite *Aṣ-ṣalātu-'alan-nabīyy* (le *darūd*) en silence. Ensuite, l'Imām dit *Allāhu Akbar* une troisième fois et récite (toujours en silence) la prière pour les personnes défuntes énoncée ci-après. L'Imām dit *Allāhu Akbar* pour la quatrième fois et termine en disant *As-salāmu 'alaykum wa rahmatul-lāh* deux fois (une fois en tournant la tête vers la droite et une fois vers la gauche). Les fidèles font de même, en silence.

Il n'y a ni *Ruk'u*, ni prosternation dans la prière funéraire. Elle peut aussi être faite en l'absence de la dépouille, spécialement pour des personnes éminentes ou quand peu de musulmans ont participé à la prière funéraire initiale. Faire la prière funéraire d'un musulman incombe à tous les croyants. C'est le *Fard-ul-Kifāyah*. Par conséquent, si seulement quelques musulmans ont accompli la prière funéraire, il est considéré

qu'ils l'ont effectuée au nom de toute la communauté musulmane. La communauté restante est dès lors acquittée de l'obligation de participer à la prière funéraire.

Si le défunt est un adulte, homme ou femme, la prière suivante est dite :

<p>Al-lāhum-maghfir li ḥay-yinā wa may-yitinā <i>Ô Allāh ! Pardonne à nos vivants et à nos morts</i></p>	<p>اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِحَيِّنَا وَمَيِّتِنَا</p>
<p>wa shāhidinā wa ghā-ibinā <i>et à ceux d'entre nous qui sont présents et à ceux d'entre nous qui sont absents</i></p>	<p>وَشَاهِدِنَا وَغَائِبِنَا</p>
<p>wa ṣaghīrinā wa kabīrinā <i>et à nos petits et à nos vieux,</i></p>	<p>وَصَغِيرِنَا وَكَبِيرِنَا</p>
<p>wa dhakarīnā wa unthānā <i>et à nos hommes et à nos femmes</i></p>	<p>وَذَكَرِنَا وَأُنثَانَا</p>
<p>Al-lāhum-ma man aḥyaytahū min-nā fa aḥyihī 'alal Islāmi <i>Ô Allāh ! Celui que Tu fais vivre parmi nous, fais-le vivre dans l'Islam,</i></p>	<p>اللَّهُمَّ مَنْ أَحْيَيْتَهُ مِنَّا فَأَحْيِهِ عَلَى الْإِسْلَامِ</p>
<p>wa man tawaf-faytahū min-nā fatawaf-fahū 'alal imāni <i>et celui à qui Tu donnes la mort parmi nous, fais-le mourir dans la foi</i></p>	<p>وَمَنْ تَوَفَّيْتَهُ مِنَّا فَتَوَفَّهُ عَلَى الْإِيمَانِ</p>
<p>Al-lāhum-ma lā taḥrimnā ajrahū <i>Ô Allāh ! Ne nous prive pas de sa récompense</i></p>	<p>اللَّهُمَّ لَا تَحْرِمْنَا أَجْرَهُ</p>
<p>wa lā tuḍil-lanā b'adah ■ <i>et ne nous laisse pas nous égarer après lui</i></p>	<p>وَلَا تُضِلَّنَا بَعْدَهُ</p>

(Sunan Ibn Mājah, Kitāb Mā jā-a fil Janā-iz ; dans le même livre il existe une autre version qui mentionne 'وَلَا تُفْتِنُنَا بَعْدَهُ' « et ne nous éprouve pas après lui »)

Prière pour un garçon décédé :

Al-lāhum-maj'alhu lanā sala- fanw wa faraṭan	اللَّهُمَّ اجْعَلْهُ لَنَا سَلْفًا وَفَرَطًا
waj'alhu lanā ajranw wa dhukhran	وَأَجْعَلْهُ لَنَا أَجْرًا وَذُخْرًا
waj'alhu lanā shāfi'anw wa mushaf-fa-'ā ■	وَأَجْعَلْهُ لَنَا شَافِعًا وَمُشَفِّعًا
<p><i>Ô Allāh ! Fais de lui notre avant-coureur et notre précurseur, et fais de lui notre récompense et notre provision, et fais de lui notre intercesseur, un intercesseur écouté.</i></p>	

(Version similaire dans *Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Kitāb Al-Janā-iz*)

Prière pour une fille décédée

Al-lāhum-maj'alhā lanā sala- fanw wa faraṭan	اللَّهُمَّ اجْعَلْهَا لَنَا سَلْفًا وَفَرَطًا
waj'alhā lanā ajranw wa dhukhran	وَأَجْعَلْهَا لَنَا أَجْرًا وَذُخْرًا
waj'alhā lanā shāfi'atanw wa mushaf-fa-'ah ■	وَأَجْعَلْهَا لَنَا شَافِعَةً وَمُشَفِّعَةً
<p><i>Ô Allāh ! Fais d'elle notre avant-coureuse et notre annonciatrice, et fais d'elle notre récompense et notre provision, et fais d'elle un moyen d'intercession pour nous, et que son intercession soit agréée (par Toi).</i></p>	

Après la prière funéraire, le corps est transporté au cimetière pour l'enterrement. Le cercueil est transporté sur les épaules et chaque personne qui accompagne le cortège funèbre doit aussi participer au transport du cercueil. Si le corps doit être enterré à une distance considérable, un véhicule peut être utilisé pour faciliter le transport. Ceux qui suivent

prient silencieusement qu'Allāh fasse miséricorde au défunt.

La tombe peut être une niche (creusée dans une surface terreuse verticale) dans laquelle le corps reposera, ou elle peut simplement être une fosse dans la terre. Toutefois, il est essentiel que la tombe soit assez large. Dans des cas extrêmes, plus d'un corps peuvent être enterrés dans une tombe. Si l'enterrement dans un endroit particulier est destiné à être temporaire, ou si le lieu est sujet à des inondations, il est permis d'enterrer le corps dans un cercueil en fer ou en bois pour protéger le corps d'une décomposition prématurée.

Le corps doit être posé dans la tombe avec beaucoup d'attention et de vigilance. On doit réciter la prière suivante quand on dépose le corps dans la tombe :

Bismil-lāhi <i>Au nom d'Allāh,</i>	بِسْمِ اللَّهِ
wa bil-lāhi 'alā mil-lati rasūlil-lāhi <i>et nous invoquons le nom d'Allāh sur toute la communauté suivant le Messager d'Allāh,</i>	وَبِاللَّهِ عَلَىٰ مِلَّةِ رَسُولِ اللَّهِ
ṣal-lal-lāhu 'alayhi wa sal-lam ■ <i>que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.</i>	صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

Ayant déposé le corps dans la tombe, le drap le recouvrant doit être ouvert un peu, et le visage du défunt est tourné dans la direction de la *Qiblah*. Des planches peuvent être utilisées pour recouvrir le corps dans la tombe avant de la combler de terre ou de sable. L'on récite la formule suivante lors du remblayage de la dernière demeure :

Min-hā khalaqnākum <i>C'est d'elle (cette poussière) que Nous vous avons créés,</i>	مِنْهَا خَلَقْنَاكُمْ
wa fihā nu'īdukum <i>et c'est vers elle que Nous vous faisons retourner,</i>	وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ

wa min-hā nukhrijukum tāratān
ukhrā ■
*et c'est d'elle que Nous vous ferons
sortir à nouveau*

وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً
أُخْرَى ﴿

(Saint Coran, ch. 20, v. 56)

La pratique du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, était de former un monticule de terre au-dessus de la tombe.

Quand la cérémonie funéraire est terminée, une prière brève et silencieuse pour le défunt est dite par la congrégation. Les personnes en deuil quittent le cimetière en récitant :

As-salāmu 'alaykum

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ

ahlad-diyāri minal mu'minīna
wal muslimīna

أَهْلَ الدِّيَارِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ
وَالْمُسْلِمِينَ

wa in-nā in shā-Al-lāhu bikum
lalāḥiqūn ■

وَإِنَّا إِنْ شَاءَ اللَّهُ بِكُمْ
لَلْآحِقُونَ

Que la paix soit avec vous, ô habitants croyants et musulmans de ces demeures ; s'il plaît à Allāh, certainement nous allons bientôt vous rejoindre.

(Sunan An-Nisā'ī, Kitāb Al-Janāzah)

Les condoléances sont faites aux proches du défunt. Il est louable que les voisins ou les proches de la famille endeuillée servent des repas à la famille du défunt, pour au moins une journée.

Il faut à tout prix éviter de tomber dans la superstition. La période de condoléances et de deuil peut être maintenue pendant trois jours, après quoi la vie doit reprendre son cours normal. Toutefois, la période de deuil pour la veuve est de quatre mois et dix jours. D'après le Saint Coran, cette période est nécessaire pour rééquilibrer ses côtés psychique et émotionnel. D'habitude, les femmes ressentent un plus grand stress que les hommes dans de pareilles situations. Par ailleurs, les femmes ont besoin d'être protégées de ceux qui pourraient exploiter leur faiblesse en sympathisant avec elles à un moment où elles sont vulnérables. Durant cette période, la veuve ne devrait pas sortir de chez elle sauf dans des cas de besoins exceptionnels. Dans le cas où la femme est la seule à pourvoir aux besoins de la famille et doit remplir ses obligations de travail, il lui est permis de poursuivre ces activités à condition qu'elle ne fréquente pas des gens en dehors du travail.

Elle doit aussi s'abstenir de se maquiller ou de se parfumer ou de porter des habits comme pour les jours des fêtes. Cette période doit être passée dans le souvenir d'Allāh, en faisant preuve de patience et de gratitude envers son Créateur.

La cérémonie du mariage

La cérémonie du mariage commence quand l'Imām se met debout et récite le sermon en langue arabe, qui suit plus bas. Ce premier sermon consiste d'une partie du deuxième sermon en arabe lu pendant la prière de Jumū'ah (se référer à la page 95) et de trois autres versets du Saint Coran lus consécutivement (4 : 2, 33 : 71-72, 59 : 19).

Cela fait, il délivre alors un deuxième sermon dans la langue locale, au cours duquel il parlera de la nécessité et des avantages ou de tout autre aspect du mariage.

Après le deuxième sermon, l'Imām annonce le mariage, en mentionnant la valeur de la dot, et demande le consentement du père de la fille (ou de celui qui le représente). A noter que l'Imām doit nécessairement s'être assuré auparavant que la fille elle-même consente à ce mariage. Puis, c'est au tour du garçon de donner son assentiment. Après quoi l'Imām proclame le mariage comme contracté et termine la cérémonie avec une prière silencieuse (*Du'ā*).

A propos de la dot, on notera qu'elle peut être versée au moment du mariage ou même après.

Al-ḥamdu lil-lāhi naḥmaduhū wa nasta'īnuhū	الْحَمْدُ لِلَّهِ نَحْمَدُهُ وَنَسْتَعِينُهُ
wa nastaghfiruhū wa nu'minu bihī wa natawak-kalu 'alayh	وَنَسْتَغْفِرُهُ وَنُؤْمِنُ بِهِ وَنَتَوَكَّلُ عَلَيْهِ
wa na'ūdhu bil-lāhi min shurūri anfusinā	وَنَعُوذُ بِاللَّهِ مِنْ شُرُورِ أَنْفُسِنَا
wa min say-yi-āti a'mālinā	وَمِنْ سَيِّئَاتِ أَعْمَالِنَا
man-yahdihil-lāhu falā muḍil-la lahū	مَنْ يَهْدِهِ اللَّهُ فَلَا مُضِلَّ لَهُ

wa man-yuḍlilhu falā hādiyalah	وَمَنْ يُضِلَّهُ فَلَا هَادِيَ لَهُ
wa nash-hadu al-lā ilāha il-lal-lāhu waḥdahū lā sharīkalahū	وَنَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاحِدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ
wa nash-hadu an-na Muḥam- madan ‘abduhū wa rasūluh ■	وَنَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ
Yā ay-yuhan-nāsut-taqū rab- bakumul-ladhī	﴿ يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ الَّذِي
khalaqakum-min nafsinw- wāḥidatin	خَلَقَكُمْ مِنْ نَفْسٍ وَاحِدَةٍ
wa khalaqa minhā zawjahā	وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا
wa bath-tha minhumā rijālan kathīranw-wa nisā-a'	وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَاءً
Wat-taqul-lāhal-ladhī tasā-alūna bihī wal-arḥām	وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ
In-nal-lāha kāna ‘alaykum raqībā ■	إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا ﴿
Yā ay-yuhal-ladhīna āmanut- taqul-lāha	﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ
wa qūlū qawlan sadīdā	وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا ﴿
Yuṣliḥ lakum a‘mā lakum	يُصْلِحَ لَكُمْ أَعْمَالَكُمْ

wa yaghfir lakum dhunūbakum	وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ
Wa man-yuṭī'il-lāha wa rasūlahū	وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ
faqad fāza fawzan 'adhīmā ■	فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٤٠﴾
Yā ay-yuhal-ladhīna āmanut-taql-lāha	﴿٤١﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ
wal-tandhur nafsum-mā qad-damat lighad	وَلْتَنْظُرْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ لِإِعْدٍ
Wat-taql-lāh	وَاتَّقُوا اللَّهَ
In-nal-lāha khabīrum bimā ta'malūn ■	إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿٤٢﴾

Toutes les louanges sont à Allāh ; nous Le louons, nous implorons Son aide, nous Lui demandons Sa clémence, nous croyons en Lui, et nous Lui faisons confiance. Aussi, nous nous réfugions auprès de Lui contre les mauvais penchants de notre âme et les mauvaises conséquences de nos actions.

Quiconque est guidé par Allāh, nul ne pourra l'égarer ; et quiconque est considéré par Allāh comme égaré, nul ne pourra le guider. Et nous attestons que nul ne mérite d'être adoré à part Allāh ; Il est Unique et n'a pas d'associé. Et nous attestons que Muḥammad est Son Serviteur et Messenger.

Ô hommes ! Craignez votre Seigneur Qui vous a créés d'une seule entité et en a créé sa compagne, et Qui, de ces deux-là, a répandu de nombreux hommes et femmes ; craignez Allāh au nom de Qui vous faites appel les uns aux autres, et (craignez-Le surtout) en ce qui concerne les liens de parenté. En vérité, Allāh vous surveille.

*Ô vous qui croyez ! Craignez Allāh, et dites la parole franche.
Il réformera pour vous votre conduite, et Il vous remettra vos péchés.
Et quiconque obéit à Allāh et à Son Messenger atteindra assurément un
grand succès.*

*Ô vous qui croyez ! Craignez Allāh ; et que chaque âme s'occupe de ce
qu'elle envoie en avant pour le lendemain. Et craignez Allāh ; en vérité,
Allāh est bien au courant de ce que vous faites.*



Chapitre 5

Versets du Saint Coran



Al-Baqara - versets 1-8

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴿١﴾
Alif Lām-Mīm	الْم ﴿٢﴾
Dhālikal kitābu lā rayba fih	ذٰلِكَ الْكِتٰبُ لَا رَيْبَ فِيْهِ
hudal-lil mut-taqīn	هُدًى لِّلْمُتَّقِیْنَ ﴿٣﴾
Al-ladhīna yu'minūna bil-ghaybi	الَّذِیْنَ یُؤْمِنُوْنَ بِالْغَیْبِ
wa yuqīmūnaṣ-ṣalāta	وَّیُقِیْمُوْنَ الصَّلٰةَ
wa mim-mā razaqnāhum yunfiqūn	وَمِمَّا رَزَقْنٰهُمْ یُنْفِقُوْنَ ﴿٤﴾
Wal-ladhīna yu'minūna bimā un-zila ilayka	وَالَّذِیْنَ یُؤْمِنُوْنَ بِمَا اُنزِلَ اِلَیْكَ
wa mā unzila min qab-lik	وَمَا اُنزِلَ مِنْ قَبْلِكَ
wa bil ākhirati hum yūqinūn	وَبِالْآخِرَةِ هُمْ یُوقِنُوْنَ ﴿٥﴾
Ulā-ika 'alā hudam-mir-rab-bihim	اُولٰٓئِكَ عَلٰی هُدًى مِّنْ رَبِّهِمْ
wa ulā-ika humul mufliḥūn	وَاُولٰٓئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُوْنَ ﴿٦﴾
In-nal-ladhina kafarū	اِنَّ الَّذِیْنَ كَفَرُوْا
sawā-un 'alayhim a-andhartahum	سَوَآءٌ عَلَیْهِمْ اَنْذَرْتَهُمْ

am lam tundhirhum lā yu'minūn	أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٦٦﴾
Khatamal-lāhu 'alā qulūbihim	خَتَمَ اللَّهُ عَلَى قُلُوبِهِمْ
wa 'alā sam-'ihim	وَعَلَى سَمْعِهِمْ
wa 'alā abṣārihim ghishāwatun	وَعَلَى أَبْصَارِهِمْ غِشَاوَةٌ
wa lahum 'adhābun 'adhīm ■	وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٦٧﴾
<p><i>Au nom d'Allāh, Le Gracieux, Le Miséricordieux. Alif Lām Mīm. C'est là le Livre (parfait) dans lequel il n'y a pas de doute. (C'est) une direction pour les gens pieux, qui croient à l'invisible et qui observent la prière et qui dépensent des provisions que Nous leur avons accordées. Et qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi et qui croient fermement à l'Au-Delà. Ceux-là suivent la voie indiquée par leur Seigneur et ce sont eux qui prospéreront. Quant à ceux qui n'ont pas cru - cela leur est égal que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas - ils ne croiront pas. Allāh a scellé leurs cœurs et leurs oreilles ; et ils ont un voile sur les yeux. Et pour eux il y a un très grand châtement.</i></p>	

Al-Baqara - verset 256

Al-lāhu lā ilāha il-lā huwal ḥay-yul qay-yūm	﴿٢٥٦﴾ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ
Lā ta'khudhuhū sinatunw-wa lā nawm	لَا تَأْخُذُهُ سِنَةٌ وَلَا نَوْمٌ
Lahū mā fis-samāwātī wa mā fil arḍ	لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ
Man dhal-ladhī yashfa'u 'indahū il-lā bi-idhniḥ	مَنْ ذَا الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا بِإِذْنِهِ

Ya'lamu mā bayna aydīhim	يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ
wa mā khalfahum	وَمَا خَلْفَهُمْ
Wa lā yuḥīṭūna bi-shay-im-min	وَلَا يُحِيطُونَ بِشَيْءٍ مِّنْ
'ilmihī il-lā bimā shā'	عِلْمِهِ إِلَّا بِمَا شَاءَ
Wasi-'a kursiy-yuhus-samāwāti wal arḍ	وَسِعَ كُرْسِيُّهُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ
Wa lā ya-ūduhū ḥifdhuhumā	وَلَا يُؤْدُهُ حِفْظُهُمَا
Wa huwal 'aliy-yul 'adhīm ■	وَهُوَ الْعَلِيُّ الْعَظِيمُ ﴿
<p><i>Allāh - il n'y a de dieu que Lui, le Vivant, l'Existant de Lui-même. Ni l'assoupissement ni le sommeil ne s'emparent de Lui. À Lui appartiennent tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui pourra intercéder auprès de Lui, si ce n'est qu'avec Sa permission ? Il sait ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux ; et ils ne saisissent de Ses sciences que ce que ce qui Lui plaît. Son Trône s'étend sur les cieux et sur la terre, et leur maintien ne Lui cause aucune peine. Et c'est Lui le Très-Haut, le Grand.</i></p>	

Al-Baqara - versets 286-287

Āmanar-rasūlu bimā unzila ilayhi mir-rab-bihī	﴿ آمَنَ الرَّسُولُ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْهِ مِنْ رَبِّهِ
wal mu'minūn	وَالْمُؤْمِنُونَ
kul-lun āmana bil-lāhi	كُلٌّ آمَنَ بِاللَّهِ

wa malā-ikatihī wakuṭubihī wa rusulih	وَمَلَايِكْتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ
lā nufar-riḡu bayna aḡadim-mir-rusulih	لَا نَفْرُقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِّن رُّسُلِهِ
Wa qālū sami'nā wa aṭa'nā	وَقَالُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا
ghuf-rānaka rab-banā wa ilaykal maṣīr	غُفْرَانَكَ رَبَّنَا وَإِلَيْكَ الْمَصِيرُ ﴿٦٦﴾
Lā yukal-liful-lāhu nafsān il-lā wus 'ahā	لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا
Lahā mā kasabat wa 'alayhā mak-tasabat	لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا اكْتَسَبَتْ
Rab-banā lā tu-ā-khidhnā in-na sīnā aw akh-ṭa'nā	رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِن نَّسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا
Rab-banā wa lā taḡmil 'alaynā iṣran kamā	رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إَصْرًا كَمَا
ḡamaltahū 'alal-ladhīna min qablinā	حَمَلْتَهُ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِنَا
Rab-banā wa lā tuḡam-milnā mā lā ṭāqata lanā bih	رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِ
Wa'fu 'an-nā wagh-firlanā war-ḡamnā	وَاعْفُ عَنَّا وَاعْفِرْ لَنَا وَارْحَمْنَا
Anta mawlānā fan-ṣurnā 'alal qawmil kāfirīn ■	أَنْتَ مَوْلَانَا فَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ ﴿٦٧﴾

Le Messenger croit à ce qui lui a été révélé de la part de son Seigneur et (aussi) les croyants ; tous croient en Allāh et en Ses anges, à Ses Livres et en Ses messagers. (Ils disent) : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers, » et ils disent : « Nous avons entendu et nous avons obéi. (Nous implorons) Ton pardon ô Seigneur et c'est vers Toi qu'est le retour »

Allah ne charge aucune âme au-delà de ses capacités. Elle aura (comme récompense) ce qu'elle aura gagné et elle recevra (comme châtement) ce qu'elle aura mérité. Notre Seigneur, ne nous châtie pas si nous oublions ou si nous tombons dans l'erreur. Notre Seigneur, ne nous fais pas porter un fardeau comme celui que Tu as imposé à nos devanciers. Notre Seigneur, ne nous charge pas d'un fardeau qui dépasse nos forces ; et absous-nous et pardonne-nous et aie pitié de nous. Tu es notre Maître ; accorde-nous donc la victoire sur le peuple mécréant.

Āl-'Imrān - versets 191-195

In-na fī khalqis-samāwāti wal arḍ	﴿ إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ
wakhtilā fil-layli wan-nahāri	وَاخْتِلَافِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ
la-āyātīl-li-ulil al-bāb	لَايَاتٍ لِّأُولِي الْأَبْبَابِ ﴿١٩١﴾
Al-ladhīna yadh-kurūnal-lāha	الَّذِينَ يَذْكُرُونَ اللَّهَ
qiyāmanw-wa qu'ūdanw-wa 'alā junūbihim	قِيَامًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِهِمْ
wa yatafak-karūna fī khalqis-samāwāti wal arḍ	وَيَتَفَكَّرُونَ فِي خَلْقِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ
Rab-banā mā khalaqta hādhā bāṭilā	رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ هَذَا بَاطِلًا
Sub-ḥānaka faqinā 'adhāban-nār	سُبْحَانَكَ فَقِنَا عَذَابَ النَّارِ ﴿١٩٢﴾
Rab-banā in-naka man tud-khilin-nāra faqad akhzaytah	رَبَّنَا إِنَّكَ مَنْ تُدْخِلِ النَّارَ فَقَدْ أَخْزَيْتَهُ

Wa mā lidh-dhālimīna min an-ṣār	وَمَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ أَنْصَارٍ ﴿٦٠﴾
Rab-banā in-nanā sami'nā munādiyan-yunādī lil-īmāni	رَبَّنَا إِنَّا سَمِعْنَا مُنَادِيًا يُنَادِي لِلْإِيمَانِ
an āminū birab-bikum fa-āman-nā	أَنْ آمِنُوا بِرَبِّكُمْ فَآمَنَّا
Rab-banā faghfirlanā dhunūbanā	رَبَّنَا فَاعْفُرْ لَنَا ذُنُوبَنَا
wa kaf-fir 'an-nā say-yi-ātinā wa tawaf-fanā ma'al ab-rār	وَكَفِّرْ عَنَّا سَيِّئَاتِنَا وَتَوَفَّنَا مَعَ الْأَبْرَارِ ﴿٦١﴾
Rab-banā wa ātinā mā wa 'at-tanā 'alā rusulika	رَبَّنَا وَآتِنَا مَا وَعَدْتَنَا عَلَى رُسُلِكَ
wa lā tukhzinā yawmal qiyāmah	وَلَا تُخْزِنَا يَوْمَ الْقِيَامَةِ
In-naka lā tukhliful mī-'ād ■	إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ الْمِيعَادَ ﴿٦٢﴾

Dans la création des cieux et de la terre et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a effectivement des signes pour les hommes doués d'intelligence. Ceux qui se souviennent d'Allah qu'ils soient debout, assis ou (couchés) sur le côté, et qui méditent sur la création des cieux et de la terre (et disent) : « Notre Seigneur, Tu n'as pas créé cela en vain : Tu es Saint ; protège-nous donc contre le châtement du Feu. Notre Seigneur, quiconque Tu fais entrer dans le Feu, Tu le couvres assurément de honte ; et il n'y aura pour les impies aucun secoureur. Notre Seigneur, certainement nous avons entendu un Crieur (nous) appeler à la foi, (en disant) : « Croyez en votre Seigneur, » et nous avons cru. Notre Seigneur, pardonne-nous donc nos péchés, débarrasse-nous de nos méfaits et, dans la mort, ré-unis-nous avec les justes. Notre Seigneur, accorde-nous ce que Tu nous as promis (par rapport à ce que Tu avais) imposé à Tes Messagers ; et ne nous couvre pas de honte au Jour de la Résurrection. Assurément, Tu ne manques pas à Ta promesse. »

Al-Ḥashr - versets 23-25

Huwal-lāhul-ladhī lā ilāha il-lā hū	﴿ هُوَ اللَّهُ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ
‘ālimul ghaybi wash-shahādah	عَالِمُ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ
Huwar-Raḥmānur-Raḥīm	هُوَ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ﴿٦٦﴾
Huwal-lāhul-ladhī lā ilāha il-lā hū	هُوَ اللَّهُ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ
Al malikul qud-dūsus-salāmul mu'minul	الْمَلِكُ الْقُدُّوسُ السَّلَامُ الْمُؤْمِنُ
muhayminul ‘azīzul jab-bārul mutakab-bir	الْمُهَيَّمِنُ الْعَزِيزُ الْجَبَّارُ الْمُتَكَبِّرُ
Subhānal-lāhi ‘am-mā yushrikūn	سُبْحَانَ اللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٦٧﴾
Huwal-lāhul khāliqul bāri-ul muṣaw-wirul	هُوَ اللَّهُ الْخَالِقُ الْبَارِئُ الْمُصَوِّرُ
lahul asmā-ul ḥusnā	لَهُ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ
Yusab-biḥu lahū mā fis-samāwāti wal arḍ	يُسَبِّحُ لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ
Wa huwal ‘azīzul ḥakīm ■	وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٦٨﴾
<p><i>Il est Allah ; nul n'est digne d'adoration excepté Lui, Celui Qui connaît l'invisible et le visible. Il est le Gracieux, le Miséricordieux. Il est Allah ; et nul n'est digne d'adoration excepté Lui, le Souverain, le Très-Saint, la Source de Paix, Celui Qui accorde la Sécurité, le Protecteur, le Puissant, Celui Qui remet en bon état, l'Exalté. Saint est Allah, (bien) au-dessus de ce qu'ils (Lui) associent. Il est Allah, le Créateur, Celui Qui forme, Celui Qui façonne. À Lui appartiennent les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Le glorifie, et Il est le Puissant, le Sage.</i></p>	

Aḍ-Ḍuhā

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Waḍ-ḍuhā. Wal-layli idhā saajā	﴿ وَالضُّحٰی ﴾ وَاللَّیْلِ اِذَا سَجٰی ﴿﴾
Mā wad-da-‘aka rab-buka wa mā qalā	﴿ مَا وَدَّعَكَ رَبُّكَ وَمَا قَلٰی ﴾
Walal ākhiratu khayrul-laka minal ūlā	﴿ وَلَلْآخِرَةُ خَيْرٌ لَّكَ مِنَ الْاٰوَلٰی ﴾
Wa lasawfa yu‘ṭika rab-buka fatar-ḍā	﴿ وَاَسَوْفَ يُعْطِیْكَ رَبُّكَ فَتَرْضٰی ﴾
Alam yajidka yatīman fa-āwā	﴿ اَلَمْ یَجِدْكَ یَتِیْمًا فَاَوٰی ﴾
Wa wa jadaka ḍāl-lan fahadā	﴿ وَوَجَدَكَ ضَالًّا فَهَدٰی ﴾
Wa wa jadaka ‘ā-ilan fa-aghnā	﴿ وَوَجَدَكَ عَاثِلًا فَاَغْنٰی ﴾
Fa am-mal yatīma falā taq-har	﴿ فَاَمَّا الْیَتِیْمَ فَلَا تُقَهَّرْ ﴾
Wa am-mas-sā-i-la falā tan-har	﴿ وَاَمَّا السَّائِلَ فَلَا تَنْهَرْ ﴾
Wa am-mā bini‘mati rab-bika faḥad-dith ■	﴿ وَاَمَّا بِنِعْمَةِ رَبِّكَ فَحَدِّثْ ﴾

Au nom d’Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Par la lumière grandissante de la matinée, et (par) la nuit lorsque son obscurité se répand, Ton Seigneur ne t’a pas abandonné, et Il n’est pas non plus mécontent (de toi). Assurément, chaque instant qui suit est meilleur pour toi que le précédent. Et ton Seigneur t’accordera bientôt et tu seras très satisfait. Ne t’a-t-Il pas trouvé orphelin et donné refuge ? Et Il t’a trouvé errant (à Sa recherche) et Il t’a guidé (vers Lui-Même). Et Il t’a trouvé dans le besoin et Il t’a enrichi. Donc, quant à l’orphelin, ne (le) maltraite pas, Et quant au mendiant, ne (le) réprimande pas, et quant à la munificence de ton Seigneur, proclame(-la aux autres).

At-Tinn

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Wat-tīni waz-zaytūn	وَالْتِیْنِ وَالزَّیْتُوْنِ ﴿﴾
Wa ṭūri sīnīn	وَطُوْرٍ سِیْنِیْنَ ﴿﴾
Wa hādhal baladil amīn	وَهٰذَا الْبَلَدِ الْاَمِیْنِ ﴿﴾
Laqad khalaqnal insāna fī aḥsani taq-wīm	لَقَدْ خَلَقْنَا الْاِنْسَانَ فِیْ اَحْسَنِ تَقْوِیْمٍ ﴿﴾
Thum-ma radadnāhu asfala sāfilīn	ثُمَّ رَدَدْنَاهُ اَسْفَلَ سَافِلِیْنَ ﴿﴾
Il-lal-ladhīna āmanū wa ‘amiluṣ-ṣālihāti	اِلَّا الَّذِیْنَ اٰمَنُوْا وَعَمِلُوْا الصّٰلِحٰتِ
Falahum ajrun ghayru mamnūn	فَلَهُمْ اَجْرٌ غَیْرُ مَمْنُوْنٍ ﴿﴾
Famā yukadh-dhibuka ba‘du bid-dīn	فَمَا یُكذِّبُكَ بَعْدُ بِالدِّیْنِ ﴿﴾
Alaysal-lāhu bi-aḥkamil ḥākīmīn ■	اَلَیْسَ اللّٰهُ بِاَحْكَمِ الْحَاكِمِیْنَ ﴿﴾

Par la Figue et l’Olive, et par le Mont Sinaï, et par cette Ville, lieu de paix ; assurément, Nous avons créé l’homme selon le meilleur plan de création, ensuite, Nous l’avons fait retourner à l’état du plus bas des bas, Excepté ceux qui croient et font de bonnes œuvres ; alors pour eux, il y a une récompense non interrompue. Après ceci, qu’est-ce qui peut donc te démentir au sujet du Jugement ? Allah n’est-Il pas le Meilleur des juges ?

At-Takāthur

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Al-hākumut-takāthur	أَلْهٰكُمُ التَّكٰثُرُ ﴿١﴾
ḥat-tā zurtumul maqābir	حَتّٰی زُرْتُمُ الْمَقَابِرَ ﴿٢﴾
Kal-lā sawfa ta'lamūn	كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٣﴾
Thum-ma kal-lā sawfa ta'lamūn	ثُمَّ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٤﴾
Kal-lā law ta'lamūna 'ilmal yaqīn	كَلَّا لَوْ تَعْلَمُونَ عِلْمَ الْیَقِیْنِ ﴿٥﴾
Latara wun-nal jaḥīm	لَتَرَوُنَّ الْجَحِیْمَ ﴿٦﴾
Thum-ma latarawun-nahā 'aynal yaqīn	ثُمَّ لَتَرَوُنَّهَا عَیْنَ الْیَقِیْنِ ﴿٧﴾
Thum-ma latus-alun-na yawma-idhin 'anin-na'īm ■	ثُمَّ لَتَسْأَلَنَّ یَوْمَئِذٍ عَنِ النَّعِیْمِ ﴿٨﴾

Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Les rivalités mutuelles dans (la recherche) de l'augmentation des biens vous rendent oublieux (de Dieu), jusqu'à ce que vous visitiez les cimetières. Non, mais vous saurez bientôt. Encore une fois, non, mais vous saurez bientôt. Non, mais si seulement vous aviez la connaissance certaine, vous verriez sûrement la Fournaise (de l'Enfer dans cette vie même). Oui, assurément (dans l'Au-delà) vous la verrez avec l'œil de la certitude. Alors, ce jour-là, on vous demandera certainement des comptes sur les faveurs (qui vous ont été octroyées dans ce monde.)

Al-'Aşr

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Wal 'aşr. In-nal in-sāna lafi khus-r	﴿ وَالْعَصْرِ ﴿۱﴾ إِنَّ الْإِنْسَانَ لَفِي خُسْرٍ ﴿۲﴾
Il-lal-ladhīna āmanū wa 'amiluş-şāliḥāti	﴿ إِلَّا الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ
Wa tawā şaw bil-haq-qi wa tawā şaw biş-şabr ■	﴿ وَتَوَّصَوْا بِالْحَقِّ وَتَوَّصَوْا بِالصَّبْرِ ﴾
<p><i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Par (le témoignage) du Temps, sûrement, l'homme est (perpétuellement) dans (un état) de perte, excepté ceux qui croient et font de bonnes œuvres, et qui s'exhortent les uns les autres à (promouvoir) la vérité, et qui s'exhortent les uns les autres à l'endurance.</i></p>	

Al-Fīl

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Alam tara kayfa fa'ala rab-buka bi-aş-ḥābil fīl	﴿ أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِأَصْحَابِ الْفِيلِ ﴿۱﴾
Alam yaj'al kaydahum fī taḍlīl	﴿ أَلَمْ يَجْعَلْ كَيْدَهُمْ فِي تَضْلِيلٍ ﴿۲﴾
Wa arsala 'alayhim ṭay-ran abā bīl	﴿ وَأَرْسَلَ عَلَيْهِمْ طَيْرًا أَبَابِيلَ ﴿۳﴾
Tarmīhim biḥijāratim-min sij-jīl	﴿ تَرْمِيهِمْ بِحِجَارَةٍ مِّن سِجِّيلٍ ﴿۴﴾
Faja'alalum ka'aş-fim-ma'kūl ■	﴿ فَجَعَلَهُمْ كَعَصْفٍ مَّأْكُولٍ ﴿۵﴾

Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. N'as-tu pas vu comment ton Seigneur S'est chargé du Peuple de l'Éléphant ? Ne causa-t-Il pas l'échec de leur stratagème ? Et Il envoya contre eux des nuées d'oiseaux qui (dévorèrent leurs charognes) en les frappant contre des pierres d'argile. Il les rendit ainsi comme de la paille coupée et mangée.

Al-Kawthar

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
In-nā a'ṭaynākal kawthar	﴿ اِنَّا اَعْطَيْنَاكَ الْكَوْثَرَ ﴾
Fa ṣal-li lirab-bika wan-ḥar	﴿ فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَانْحَرْ ﴾
In-na shāni-aka huwal abtar ■	﴿ اِنَّ شَانِئَكَ هُوَ الْاَبْتَرُ ﴾
<p><i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Assurément, Nous t'avons donné l'abondance (de bien). Prie donc ton Seigneur et offre des sacrifices. Assurément, c'est ton ennemi qui sera sans postérité.</i></p>	

Al-Kāfirūn

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Qul yā ay-yuhal kāfirūn	﴿ قُلْ يَا اَيُّهَا الْكَافِرُونَ ﴾
Lā a'budu mā ta'budūn	﴿ لَا اَعْبُدُ مَا تَعْبُدُونَ ﴾
Wa lā antum 'ābidūna mā a'bud	﴿ وَلَا اَنْتُمْ عَابِدُونَ مَا اَعْبُدُ ﴾

Wa lā ana ‘ābidum-mā ‘abat- tum	وَلَا أَنَا عَابِدٌ مَّا عَبَدْتُمْ ﴿٦﴾
Wa lā antum ‘ābidūna mā a‘bud	وَلَا أَنْتُمْ عَابِدُونَ مَّا أَعْبُدُ ﴿٧﴾
Lakum dīnukum wa liya dīn ■	لَكُمْ دِينُكُمْ وَلِيَ دِينِ ﴿٨﴾
<p><i>Au nom d’Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Dis : « Ô vous mécréants ! Je n’adorerai (jamais) ce que vous adorez ; et vous n’êtes pas adoreurs de Ce Que j’adore. Et je ne suis pas adorateur de ce que vous avez adoré. Et vous n’êtes pas en train d’adorer Ce Que j’adore. A vous votre religion et à moi ma religion. »</i></p>	

An-Naşr

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿٩﴾ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴿١٠﴾
Idhā jā a-naşrul-lāhi wal fat-ḥ	إِذَا جَاءَ نَصْرُ اللّٰهِ وَالْفَتْحُ ﴿١١﴾
Wa ra-aytan-nāsa yad khulūna fī dīnil-lāhi af-wājā	وَرَأَيْتَ النَّاسَ يَدْخُلُونَ فِي دِينِ اللّٰهِ أَفْوَاجًا ﴿١٢﴾
Fa sab-biḥ biḥamdi rab-bika wastaghfir-h	فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَاسْتَغْفِرْهُ ﴿١٣﴾
in-nahū kāna taw-wābā ■	﴿١٤﴾ إِنَّهُ كَانَ تَوَّابًا ﴿١٥﴾
<p><i>Au nom d’Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Lorsque vient l’aide d’Allāh ainsi que la Victoire et que tu vois les hommes entrer en troupes dans la religion d’Allāh. Alors glorifie ton Seigneur avec Ses louanges et implore Son pardon. Assurément, Il revient sans cesse avec compassion.</i></p>	

Al-Ikhlās

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Qul huwal-lāhu aḥad	﴿ قُلْ هُوَ اللّٰهُ اَحَدٌ ﴾
Al-lāhuṣ-ṣamad	﴿ اللّٰهُ الصَّمَدُ ﴾
Lam yalid wa lam yūlad	﴿ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ﴾
Wa lam yakul-lahū kufuwan aḥad ■	﴿ وَلَمْ يَكُنْ لَهٗ كُفُوًا اَحَدٌ ﴾
<p><i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Dis : « Il est Allāh, l'Unique. Allāh l'Indépendant et Celui Que tous supplient. Il n'engendre pas ni n'est-Il engendré. Et nul n'est semblable à Lui »</i></p>	

Al-Falaq

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	﴿ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ﴾
Qul a'ūdhu birab-bil falaq	﴿ قُلْ اَعُوْذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ ﴾
Min shar-ri mā khalaq	﴿ مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ ﴾
Wa min shar-ri ghāsiqin idhā waqab	﴿ وَمِنْ شَرِّ غَاسِقٍ اِذَا وَقَبَ ﴾
Wa min shar-rin-naf-fāthāti fil 'uqad	﴿ وَمِنْ شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي الْعُقَدِ ﴾
Wa min shar-ri ḥāsīdin idhā ḥasad ■	﴿ وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ اِذَا حَسَدَ ﴾
<p><i>Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Dis : « Je cherche refuge auprès du Seigneur de l'aube, contre le mal de ce qu'il a créé. Et contre le mal de la nuit lorsqu'elle s'étend,</i></p>	

et contre le mal de ceux qui soufflent sur les nœuds (pour les défaire), et contre le mal de l'envieux lorsqu'il envie. »

An-Nās

Bismil-lāhir-Raḥmānir-Raḥīm	بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
Qul a'ūdhu birab-bin-nās	قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ
Malikin-nās. Ilāhin-nās	مَلِكِ النَّاسِ إِلَهِ النَّاسِ
Min shar-ril was-wāsil khan-nās	مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ
Al-ladhī yuwas-wisu fī ṣudūrin-nās	الَّذِي يُوسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ
Minal jin-nati wan-nās ■	مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ

Au nom d'Allāh, le Gracieux, le Miséricordieux. Dis : « Je cherche refuge auprès du Seigneur de l'humanité, le Roi de l'humanité, le Dieu de l'humanité contre le mal du chuchoteur sournois qui chuchote dans le cœur des hommes, de parmi les djinns et les hommes. »

Prières après la lecture de certains versets du Saint Coran

Nous vous présentons ici les formules que l'on énonce (à voix basse) après la récitation de certains versets du Saint Coran.

Versets du Saint Coran

À réciter

Sourate Al-Fatiha, ch. 1, v. 7

... Wa laḍ-ḍāl-līn
et ni de ceux qui se sont égarés

Āmīn
Ainsi soit-il

Sourate Al-Baqarah, ch.2, v. 287

... Fan-ṣurnā 'alal qawmil kāfirīn
alors aide nous contre le peuple mécréant

Āmīn. Rab-bighfirī-
Al-lāhum-ma rab-
banā lakal ḥamd
*ainsi soit-il - Par-
donne-moi Seigneur - Ô
Allāh, notre Seigneur, les
louanges sont à Toi*

Sourate Bani-Israïl, ch. 17, v. 112

... Wa kab-birhu takbīrā
Et glorifie-Le de toutes les glorifications

Allāhu Akbar
Allāh est Le plus Grand

Sourate Al-Fath, ch. 48, v. 30

Muḥam-madur-rasūlul-lāh
Muḥammad, le Messenger d'Allāh

ṣal-lal-lāhu 'alayhi wa
sal-lam
*La paix et les bénédic-
tions d'Allāh soient sur lui*

Sourate Ar-Rahman, ch. 55

Fabi ay-yi ālā-i rab-bikumā tukadh-dhibān

Lesquelles des faveurs de votre Seigneur niez-vous ?

La bishay-im-min-ni'matika nukadh-dhibu yā rab-banā

Nous ne nions aucune de Tes faveurs, Ô notre Seigneur

Sourate Al-Waqiah, ch. 56, v. 60

... Am naḥnūl khāliqūn
... ou c'est Nous le Créateur ?

Balā. Anta yā rab
Si ! C'est Toi Même, Ô Seigneur

Sourate Al-Waqiah, ch. 56, v. 65

... Am naḥnūz-zāri'ūn
... ou est-ce Nous Qui (le) faisons pousser ?

Balā. Anta yā rab
Si ! C'est Toi Même, Ô Seigneur

Sourate Al-Waqiah, ch. 56, v. 70

... Am naḥnūl munzilūn
... ou est-ce Nous Qui (la) faisons descendre ?

Balā. Anta yā rab
Si ! C'est Toi Même, Ô Seigneur

Sourate Al-Waqiah, ch. 56, v. 73

... Am naḥnūl munshi-ūn
... ou est-ce Nous le Producteur ?

Balā. Anta yā rab
Si ! C'est Toi Même, Ô Seigneur

Versets du Saint Coran

À réciter

Sourate Al-Waqiah, ch. 56, v. 75

... Fasab-biḥ bismi rab-bikal ‘adhīm
Alors glorifie le Nom de ton Seigneur, le Grand

Sub-ḥāna rab-biyal
‘adhīm
Saint est mon Seigneur, le Grand

Sourate Al-Mulk, ch. 67, v. 31

... Fa man-ya'tīkum bimā-im-ma'īn

*... alors qui donc vous apporterait de l'eau
claire et vive*

Al-lāhu ya'tinā bihī
wa huwa rab-bul
‘ālamīn
*Allāh nous l'apportera
et Il est Le Créateur de
l'univers*

Sourate Al-Muzzammil, ch. 73, v. 21

... Wastaghfirul-lāh
... et implorez le pardon d'Allāh

Astaghfirul-lāh
*J'implore le pardon
d'Allāh*

Sourate Al-Quiyama, ch. 75, v. 41

Alaysa dhālika biqādirin ‘alā an-yuḥyil
mawtā
*Un Tel Etre, n'est-Il pas capable de ressusciter
les morts ?*

Balā. In-nahū ‘alā
kul-li shay-in qadīr
*Si, Il a le pouvoir de faire
tout ce qu'Il veut*

Sourate Al-Mursalaat, ch. 77, v. 51

Fabi-ay-yi ḥadīthim ba'dahū yu'minūn
*En quelle parole donc après celle-ci croi-
ront-ils ?*

Āman-nā bil-lāh
Nous avons la foi en Allāh

Versets du Saint Coran

À réciter

Sourate Al-Naba, ch. 78, v. 41

... Yā-laytanī kuntu turābā
Ô si seulement je n'étais que poussière !

Astaghfirul-lāh
*Je cherche le pardon
d'Allāh*

Sourate Al-A'lā, ch. 87, v. 2

Sab-biḥisma rab-bikal a'lā
Glorifie le nom de ton Seigneur, Le Très-Haut

Sub-ḥāna rab-biyāl
a'lā
*Saint est mon Seigneur Le
Très-Haut*

Sourate Al-Ghashiyah, ch. 88, v. 27

In-na 'alaynā ḥisābahum
*Assurément c'est à Nous de régler leurs
comptes*

Al-lāhum-ma ḥāsibnī
ḥisāban-yasīrā
*Ô Allāh, fais que mon
compte soit facile.*

Sourate Al-Shams, ch. 91, v. 9

Fa-al-hamahā fujūrahā wa taqwāhā
*Or, Il a implanté dans sa nature (la capacité de
reconnaître) son impiété et sa droiture.*

Al-lāhum-ma āti nafsī
taqwāhā wa zak-kīhā
anta khayru man zak-
kāhā anta waliy-yuhā
wa mawlāhā
*Ô Allāh donne la piété
à mon âme et rends-la
pieuse. Tu es le Meilleur
pour la rendre pieuse. Tu
es son Protecteur et son
Maître.*

Sourate Al-Tin, ch. 95, v. 9

Alaysal-lāhu bi-aḥkamil ḥākīmīn
Allāh, n'est-Il pas Le Meilleur des juges ?

Balā. Wa ana 'alā
dhālika minash-
shāhidīn

*Si ! Et je suis parmi ceux
qui en sont témoins.*



Chapitre 6

Prières du Saint Coran



Pour mériter le bien dans ce monde et dans l’Au-delà

Rab-banā ātinā fid-dunyā ḥasanatan <i>Notre Seigneur, accorde-nous une belle part dans ce monde</i>	﴿ رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً ﴾
wa fil ākhirati ḥasanatan <i>ainsi qu’une belle part dans l’Au-delà</i>	﴿ وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً ﴾
wa qinā ‘adhāban-nār ■ <i>et protège-nous contre châtement du Feu</i>	﴿ وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ ﴾

(2 : 202)

Pour acquérir la persévérance

Rab-banā afrigh ‘alaynā ṣab-ran <i>Ô notre Seigneur, verse sur nous la fermeté</i>	﴿ رَبَّنَا أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا ﴾
wa thab-bit aqdāmanā <i>affermis nos pas</i>	﴿ وَثَبِّتْ أَقْدَامَنَا ﴾
wan ṣurnā ‘alal qawmil kāfirīn ■ <i>et aide-nous contre le peuple mécréant</i>	﴿ وَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ ﴾

(2 : 251)

Pour ne pas s’égarer après avoir été guidé

Rab-banā lā tuzigh qulūbanā <i>Notre Seigneur, ne laisse pas dévier nos cœurs</i>	﴿ رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا ﴾
ba‘da idh hadaytanā <i>après que Tu nous aies guidés</i>	﴿ بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا ﴾

wa hablanā mil-ladunka raḥmah <i>et accorde-nous Ta miséricorde</i>	وَهَبْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ رَحْمَةً
in-naka antal wah-hāb ■ <i>en vérité, Toi Seul es le Grand Donateur</i>	إِنَّكَ أَنْتَ الْوَهَّابُ ❖

(3 : 9)

Pour le pardon et la délivrance de l'Enfer

Rab-banā in-nanā āman-nā <i>Notre Seigneur, nous croyons vraiment (en Toi)</i>	❖ رَبَّنَا إِنَّا آمَنَّا
faghfir lanā dhunūbanā <i>pardonne-nous donc nos péchés</i>	فَاغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا
waqinā 'adhāban-nār ■ <i>et protège-nous contre le châtimement du Feu</i>	وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ ❖

(3 : 17)

Pour le bien dans ce monde en général

Al-lāhum-ma mālikal mulki <i>Ô Allāh, Maître de la Souveraineté</i>	❖ اللَّهُمَّ مَالِكِ الْمُلْكِ
tu'til mulka man tashā-u <i>Tu accordes la souveraineté à qui Tu veux</i>	تُؤْتِي الْمُلْكَ مَنْ تَشَاءُ
wa tanzī'ul mulka mim-man tashā-u <i>et Tu ôtes la souveraineté de qui Tu veux</i>	وَتَنْزِعُ الْمُلْكَ مِمَّنْ تَشَاءُ
wa tu'iz-zu man tashā-u <i>Tu élèves qui Tu veux</i>	وَتُعِزُّ مَنْ تَشَاءُ
wa tudhil-lu man tashā-u <i>et Tu humilies qui Tu veux</i>	وَتُذِلُّ مَنْ تَشَاءُ
biyadikal khayr <i>(Tu détiens) dans Ta main tout ce qui est bon</i>	بِيَدِكَ الْخَيْرُ

<p>in-naka ‘alā kul-li shay-in qadīr <i>En vérité, Tu as le pouvoir de faire tout ce que Tu veux</i></p>	<p>إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٧﴾</p>
<p>tūlijul layla fin-nahāri wa tūli- jun-nahāra fil-layli <i>Tu fais pénétrer la nuit dans le jour et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit</i></p>	<p>تُولِجُ اللَّيْلَ فِي النَّهَارِ وَتُؤَلِّجُ النَّهَارَ فِي اللَّيْلِ</p>
<p>wa tukhrijul ḥay-ya minal may-yiti <i>Des morts, Tu fais sortir les vivants</i></p>	<p>وَتُخْرِجُ الْحَيَّ مِنَ الْمَيِّتِ</p>
<p>wa tukhrijul may-yita minal ḥay-yi <i>et des vivants Tu fais sortir les morts</i></p>	<p>وَتُخْرِجُ الْمَيِّتَ مِنَ الْحَيِّ</p>
<p>wa tarzuqu man tashā-u bighayri ḥisāb ■ <i>Et Tu accordes sans compter Tes dons (et richesses) à qui Tu veux</i></p>	<p>وَتَرزُقُ مَن تَشَاءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٢٨﴾</p>

(3 : 27 à 28)

Pour avoir des enfants pieux

<p>Rab-bi hablī mil-ladunka dhur- riy-yatan ṭay-yibah <i>Mon Seigneur, accorde-moi de Ta part une descendance pure</i></p>	<p>رَبِّ هَبْ لِي مِنْ لَدُنْكَ ذُرِّيَّةً طَيِّبَةً</p>
<p>in-naka samī-‘ud-du‘ā ■ <i>Assurément Tu es Celui qui entend les prières.</i></p>	<p>إِنَّكَ سَمِيعُ الدُّعَاءِ ﴿٣٩﴾</p>

(3 : 39)

Pour être parmi les témoins

Rab-banā āman-nā bimā anzalta <i>Notre Seigneur, nous croyons en ce que Tu as fait descendre</i>	﴿ رَبَّنَا آمَنَّا بِمَا أَنْزَلْتَ ﴾
wat-tabā'nar-rasūla <i>et nous suivons le Messager</i>	﴿ وَاتَّبَعْنَا الرَّسُولَ ﴾
faktubnā ma'ash-shāhidīn ■ <i>inscris-nous donc au nombre des témoins</i>	﴿ فَكَتَبْنَا مَعَ الشَّاهِدِينَ ﴾

(3 : 54)

Pour mériter le pardon, l'aide d'Allāh et la fermeté

Rab-banaghfir lanā dhunūbanā <i>Notre Seigneur, pardonne-nous nos péchés</i>	﴿ رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا ﴾
wa isrāfanā fī amrinā <i>et nos excès de conduite</i>	﴿ وَإِسْرَافَنَا فِي أَمْرِنَا ﴾
wa thab-bit aqdāmanā <i>Et affermis nos pas</i>	﴿ وَثَبِّتْ أَقْدَامَنَا ﴾
wan-ṣurnā 'alal qawmil kāfirīn ■ <i>et aide-nous contre le peuple mécréant</i>	﴿ وَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ ﴾

(3 : 148)

Pour mériter la miséricorde d'Allāh

Rab-banā dhalamnā anfusanā <i>Notre Seigneur, nous avons agi injustement envers nous-mêmes</i>	﴿ رَبَّنَا ظَلَمْنَا أَنْفُسَنَا ﴾
---	------------------------------------

wa il-lam taghfirulanā <i>et si Tu ne nous pardonnes pas</i>	وَإِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا
wa tarḥamnā <i>et si Tu ne nous fais pas miséricorde</i>	وَتَرْحَمَنَا
lanakūnan-na minal khāsirīn ■ <i>nous serons assurément au nombre des perdants</i>	لَنَكُونَنَّ مِنَ الْخَاسِرِينَ ﴿٢٤﴾

(7 : 24)

Pour mériter victoire et réussite

Rab-banaftaḥ baynanā wa bayna qawminā bil-ḥaq-qi <i>Ô notre Seigneur, décide donc entre nous et notre peuple par la vérité</i>	﴿٢٥﴾ رَبَّنَا افْتَحْ بَيْنَنَا وَبَيْنَ قَوْمِنَا بِالْحَقِّ
wa anta khayrul fātiḥīn ■ <i>et Tu es le Meilleur de ceux qui décident</i>	وَأَنْتَ خَيْرُ الْفَاتِحِينَ ﴿٢٥﴾

(7 : 90)

Pour acquérir la fermeté

Rab-banā afrigh ‘alaynā ṣab-ran <i>Notre Seigneur, répands sur nous la constance</i>	﴿٢٦﴾ رَبَّنَا أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا
watawaf-fanā muslimīn ■ <i>et fais nous mourir soumis (à Toi)</i>	وَتَوَفَّنَا مُسْلِمِينَ ﴿٢٦﴾

(7 : 127)

Pour éviter les injustes

Rab-banā lā taj’alnā ma’al qaw- midh-dhālimīn ■ <i>Notre Seigneur ne nous mets pas avec les personnes malfaisantes.</i>	﴿٢٧﴾ رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا مَعَ الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ ﴿٢٧﴾
---	---

(7 : 48)

Pour être protégé des injustes

<p>Rab-banā lā taj'alnā fitnatal-lil qawmidh-dhālimīn <i>Notre Seigneur, ne fais pas de nous une épreuve pour le peuple transgresseur</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا فِتْنَةً لِّلْقَوْمِ الظَّالِمِينَ ﴾</p>
<p>Wa naj-jinā biraḥmatika <i>et de par Ta Miséricorde délivre-nous</i></p>	<p>وَنَجِّنَا بِرَحْمَتِكَ</p>
<p>minal qawmil kāfirīn ■ <i>(de la tyrannie) du peuple mécréant</i></p>	<p>﴿ مِّنَ الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ ﴾</p>

(10 : 86 à 87)

Avant d'entreprendre un voyage par bateau, avion, en voiture, etc.

<p>Bismil-lāhi majrihā wa mursāhā <i>Qu'au nom d'Allāh soient sa route et son mouillage</i></p>	<p>﴿ بِسْمِ اللّٰهِ مَجْرَهَا وَمُرْسَاهَا ﴾</p>
<p>In-na rab-bī laghafūrur-raḥīm ■ <i>Assurément mon Seigneur est Très Pardonnant, Miséricordieux</i></p>	<p>﴿ اِنَّ رَبِّي لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴾</p>

(11 : 42)

Pour rester soumis à Allāh jusqu'à sa mort

<p>Fāṭiras-samāwāti wal arḍ <i>Ô Créateur des cieux et de la terre</i></p>	<p>﴿ فَاطِرَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ﴾</p>
<p>anta waliy-yī fid-dunyā wal ākhirah <i>Tu es mon Protecteur dans ce monde et dans l'Au-Delà</i></p>	<p>﴿ أَنْتَ وَلِيِّي فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ ﴾</p>
<p>tawaf-fanī musliman <i>Fais que ma mort me vienne alors que je suis soumis (à Ta volonté)</i></p>	<p>﴿ تَوَفَّنِي مُسْلِمًا ﴾</p>

wa al-ḥiqnī biṣ-ṣālīḥīn ■
et rassemble-moi avec les justes

وَالْحَقْنِي بِالصَّالِحِينَ ﴿١٠٢﴾

(12 : 102)

Pour pouvoir bien faire ses prières

Rab-bij'alnī muqīmaṣ-ṣalāti Mon Seigneur rends-moi constant dans l'observance de la prière	﴿ رَبِّ اجْعَلْنِي مُقِيمَ الصَّلَاةِ ﴾
wa min dhur-riy-yatī et mes enfants (aussi)	وَمِنْ ذُرِّيَّتِي
rab-banā wa taqab-bal du'ā O notre Seigneur, accepte ma prière	رَبَّنَا وَتَقَبَّلْ دُعَاءِ ﴿١٠٣﴾
rab-banaghfirī Notre Seigneur, pardonne-moi	رَبَّنَا اغْفِرْ لِي
wali-wāli-day-ya ainsi qu'à mes parents	وَلِوَالِدَيَّ
wa-lil-mu'minīna et aux croyants	وَلِلْمُؤْمِنِينَ
yawma yaqūmul ḥisāb ■ le jour où aura lieu le règlement des comptes	﴿ يَوْمَ يَقُومُ الْحِسَابُ ﴾

(14 : 41 à 42)

Pour les parents

Rab-bir ḥam-humā Mon Seigneur, aie pitié d'eux (mes parents)	﴿ رَبِّ ارْحَمْهُمَا ﴾
kamā rab-bayānī ṣaghīrā ■ tout comme ils m'ont élevé durant mon enfance	﴿ كَمَا رَبَّيَانِي صَغِيرًا ﴾

(17 : 25)

Avant de commencer un travail

<p>Rab-banā ātinā mil-ladunka raḥmatan <i>Notre Seigneur, accorde-nous de Ta part de la miséricorde</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا آتِنَا مِنْ لَدُنْكَ رَحْمَةً ﴾</p>
<p>wa hay-yi'lanā min amrinā rashadā ■ <i>et guide-nous dans notre affaire</i></p>	<p>﴿ وَهَيِّئْ لَنَا مِنْ أَمْرِنَا رَشَدًا ﴾</p>

(18 : 11)

Pour avoir la tâche facile ; quand on doit expliquer un sujet

<p>Rab-bish-raḥlī ṣadrī <i>Mon Seigneur ! Ouvre-moi ma poi- trine,</i></p>	<p>﴿ رَبِّ اشْرَحْ لِي صَدْرِي ﴾</p>
<p>wa yas-sirī amrī <i>et facilite pour moi ma tâche</i></p>	<p>﴿ وَيَسِّرْ لِي أَمْرِي ﴾</p>
<p>waḥlul 'uqdatam-mil-lisānī <i>et délie le nœud de ma langue</i></p>	<p>﴿ وَاحْلُلْ عُقْدَةً مِّنْ لِّسَانِي ﴾</p>
<p>yafqahū qawlī ■ <i>afin qu'ils comprennent mon discours</i></p>	<p>﴿ يَفْقَهُوا قَوْلِي ﴾</p>

(20 : 26-29)

Pour accroître sa connaissance

<p>Rab-bi zidnī 'ilmā ■ <i>Ô mon Seigneur, fais-moi croître en connaissance !</i></p>	<p>﴿ رَبِّ زِدْنِي عِلْمًا ﴾</p>
---	----------------------------------

(20 : 115)

Pour être libéré d'un mal quelconque

An-nī mas-saniyaḍ-ḍur-ru <i>Le malheur m'a frappé</i>	﴿ أَنِي مَسَّنِيَ الضُّرُّ ﴾
wa anta arḥamur-rāḥimīn ■ <i>et Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux</i>	﴿ وَأَنْتَ أَرْحَمُ الرَّاحِمِينَ ﴾

(21 : 84)

Quand on pense avoir agi injustement

Lā ilāha il-lā anta <i>Il n'y a de Dieu que Toi ;</i>	﴿ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ ﴾
subhānaka <i>Saint es-Tu !</i>	﴿ سُبْحَانَكَ ﴾
In-nī kuntu minadh-dhālimīn ■ <i>J'ai été vraiment du nombre des injustes.</i>	﴿ إِنِّي كُنْتُ مِنَ الظَّالِمِينَ ﴾

(21 : 88)

Quand on désire avoir des enfants

Rab-bi lā tadharnī fardan <i>Mon Seigneur, ne me laisse pas seul (sans enfant)</i>	﴿ رَبِّ لَا تَذَرْنِي فَرْدًا ﴾
wa anta khayrul wāriṯhīn ■ <i>Et Tu es le Meilleur des héritiers</i>	﴿ وَأَنْتَ خَيْرُ الْوَارِثِينَ ﴾

(21 : 90)

Quand on doute de vos paroles

Rab-bin ṣurnī bimā ka-
dh-dhabūni ■

Ô mon Seigneur, aide-moi, car ils
m'ont traité de menteur

﴿ رَبِّ انصُرْنِي بِمَا كَذَّبُونِ ﴾

(23 : 27)

Lors d'un voyage

Rab-bi anzilnī munza-
lam-mubārakan

Mon Seigneur, fais ma descente (à
terre) une descente bénie,

﴿ وَقُلْ رَبِّ أَنْزِلْنِي مُنْزَلًا مُّبَارَكًا ﴾

wa anta khayrul munzilīn ■

car Tu es le Meilleur de ceux qui
amènent (les hommes) à destination

﴿ وَأَنْتَ خَيْرُ الْمُنْزِلِينَ ﴾

(23 : 30)

Pour éviter des ennuis, des mauvaises compagnies

Rab-bi a'ūdhubika

Mon Seigneur, je cherche refuge
auprès de Toi

﴿ رَبِّ أَعُوذُ بِكَ ﴾

min hamazātish-shayāṭīn
contre les incitations des satans

﴿ مِنْ هَمَزَاتِ الشَّيَاطِينِ ﴾

wa a'ūdhu bika rab-bi any-
yaḥḍurūn ■

Et je cherche refuge en Toi, ô mon
Seigneur, pour qu'ils ne m'approchent
pas.

﴿ وَأَعُوذُ بِكَ رَبِّ أَنْ يَحْضُرُونِ ﴾

(23 : 98 à 99)

Pour demander la grâce d'Allāh

Rab-bighfir <i>Mon Seigneur, pardonne</i>	﴿ رَبِّ اغْفِرْ ﴾
war-ḥam <i>et sois miséricordieux</i>	وَارْحَمْ
wa anta khayrur-rāḥimīn ■ <i>car Tu es le Meilleur de ceux qui font miséricorde</i>	وَأَنْتَ خَيْرُ الرَّاحِمِينَ ﴿﴾

(23 : 119)

Pour le pardon et la miséricorde d'Allāh

Rab-banā āman-nā <i>Notre Seigneur, nous croyons</i>	﴿ رَبَّنَا آمَنَّا ﴾
faghfirlanā <i>pardonne-nous donc (nos péchés)</i>	فَاغْفِرْ لَنَا
warḥamnā <i>et fais-nous miséricorde</i>	وَارْحَمْنَا
wa anta khayrur-rāḥimīn ■ <i>car Tu es le Meilleur de ceux qui font miséricorde</i>	﴿ وَأَنْتَ خَيْرُ الرَّاحِمِينَ ﴾

(23 : 110)

Contre le châtement de l'enfer

Rab-banaṣ-rif 'an-nā 'adhāba jahan-nama <i>Notre Seigneur, détourne de nous le châtement de l'Enfer</i>	﴿ رَبَّنَا اصْرِفْ عَنَّا عَذَابَ جَهَنَّمَ ﴾
In-na 'adhābahā kāna gharāmā <i>car ce châtement est vraiment un tourment affreux</i>	﴿ إِنَّ عَذَابَهَا كَانَ غَرَامًا ﴾

In-nahā sā-at mustaqar-ranw-
wa muqāmā ■
*C'est vraiment mauvais comme lieu
de repos et de séjour*

إِنَّهَا سَاءَتْ مُسْتَقَرًّا وَمُقَامًا ﴿٦٦﴾

(25 : 66, 67)

Pour devenir des croyants modèles ; pour la bonne conduite de ses enfants

Rab-banā hablanā <i>Notre Seigneur, accorde-nous</i>	﴿ رَبَّنَا هَبْ لَنَا
min azwājinā <i>de nos partenaires</i>	مِنْ أَزْوَاجِنَا
wa dhur-riy-yātinā <i>et de nos enfants</i>	وَذُرِّيَاتِنَا
qur-rata a'yunin <i>la joie de nos yeux,</i>	قُرَّةَ أَعْيُنٍ
waj'alnā lil mut-taqīna imāmā ■ <i>et fais de chacun d'entre nous un leader pour les (gens) pieux</i>	﴿ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ إِمَامًا ﴿٧٥﴾

(25 : 75)

Pour devenir un modèle de piété

Rab-bi hablī ḥukman <i>Mon Seigneur, accorde-moi la sagesse</i>	﴿ رَبِّ هَبْ لِي حُكْمًا
wa-alḥiqnī biṣ-ṣālihīn <i>et réunis-moi avec les justes</i>	وَالْحَقِّنِي بِالصَّالِحِينَ ﴿٧٦﴾

waj'al-lī lisāna ṣidqin fil ākhirīn
et accorde-moi une réputation honorable (et durable) pour la postérité

وَأَجْعَلْ لِّي لِسَانَ صِدْقٍ فِي
الْآخِرِينَ ﴿١٦٦﴾

waj'alnī minw-warathati jan-natin-na'im ■
et fais de moi un des héritiers du Jardin de la Félicité

وَأَجْعَلْنِي مِنْ وَرَثَةِ جَنَّةِ النَّعِيمِ ﴿١٦٧﴾

(26 : 84 à 86)

Pour être reconnaissant et pour agir pour le plaisir d'Allāh

Rab-bi awzi'nī an ashkura
Mon Seigneur, accorde-moi (la capacité) d'être reconnaissant envers Toi

﴿١٦٨﴾ رَبِّ أَوْزِعْنِي أَنْ أَشْكُرَ

ni'matak-alatī an'amta 'alay-ya
pour Ta grâce que Tu m'as accordée

نِعْمَتِكَ الَّتِي أَنْعَمْتَ عَلَيَّ

wa 'alā wāliday-ya
ainsi qu'à mes parents

وَعَلَى وَالِدَيَّ

wa an a'mala ṣālihan
et de faire de telles bonnes œuvres

وَأَنْ أَعْمَلَ صَالِحًا

tarḍāhu
qui Te plaisent

تَرْضَاهُ

wa ad-khilnī bi-rahmatika
et par Ta miséricorde admets-moi

وَأَدْخِلْنِي بِرَحْمَتِكَ

fī 'ibādikaṣ-ṣāliḥīn ■
parmi Tes serviteurs justes

فِي عِبَادِكَ الصَّالِحِينَ ﴿١٦٩﴾

(27 : 20)

En reconnaissance à Allāh pour Ses bienfaits

Rab-bi in-nī <i>Mon Seigneur, en vérité</i>	﴿ رَبِّ إِنِّي ﴾
limā anzalta ilay-ya min khayrin <i>tout ce que Tu m'envoies de bien</i>	﴿ لِمَا أَنْزَلْتَ إِلَيَّ مِنْ خَيْرٍ ﴾
faqīr ■ <i>j'en ai bien besoin</i>	﴿ فَقِيرٌ ﴾

(28 : 25)

En prenant sa monture

Sub-ḥānal-ladhī sakh-khara lanā hādhā <i>Saint est-Celui Qui nous a assujetti ceci</i>	﴿ سُبْحَانَ الَّذِي سَخَّرَ لَنَا هَذَا ﴾
wa mā kun-nā lahū muqrinīn <i>et par nous-mêmes nous n'avions pas la force de le maîtriser</i>	﴿ وَمَا كُنَّا لَهُ مُقْرِنِينَ ﴾
wa in-nā ilā rab-binā lamunḡa- libūn ■ <i>Et c'est auprès de notre Seigneur que nous devons assurément retourner</i>	﴿ وَإِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا لَمُنْقَلِبُونَ ﴾

(43 : 14-15)

Quand on est en difficulté

An-nī maghlūbun fantaṣīr ■ <i>Je suis accablé (Ô Seigneur), ac- corde(-moi) Ton aide.</i>	﴿ أَنِي مَغْلُوبٌ فَانْتَصِرْ ﴾
--	---------------------------------

(54 : 11)

Pour ses frères, prédécesseurs et contemporains

Rab-banaghfir lanā <i>Notre Seigneur, pardonne-nous</i>	رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا
wa li-ikhwāninal-ladhīna <i>et à nos frères qui</i>	وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ
sabaqūnā bil-īmāni <i>nous ont devancés dans la foi,</i>	سَبَقُونَا بِالْإِيمَانِ
wa lā taj'al fī qulūbinā <i>et ne laisse dans notre cœur</i>	وَلَا تَجْعَلْ فِي قُلُوبِنَا
ghil-lal-lil-ladhīna āmanū <i>aucune rancune contre ceux qui croient</i>	غِلًّا لِلَّذِينَ آمَنُوا
rab-banā <i>Notre Seigneur !</i>	رَبَّنَا
in-naka ra-'ūfur-rahīm ■ <i>En vérité, Tu es Compatissant, Miséricordieux</i>	إِنَّكَ رَعُوفٌ رَحِيمٌ

(59 : 11)

Pour se vouer corps et âme à Dieu

Rab-banā 'alayka tawak-kalnā <i>Notre Seigneur, c'est en Toi que nous plaçons notre confiance,</i>	رَبَّنَا عَلَيْكَ تَوَكَّلْنَا
wa ilayka anabnā <i>et c'est vers Toi que nous nous tournons repentants,</i>	وَالَيْكَ أَنبَأْنَا
wa ilaykal maṣīr <i>et c'est vers Toi la destination finale</i>	وَالَيْكَ الْمَصِيرُ

<p>rab-banā lā taj'alnā fitna- tal-lil-ladhīna kafarū <i>Notre Seigneur, ne fais pas de nous une épreuve pour ceux qui ne croient pas,</i></p>	<p>رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا فِتْنَةً لِلَّذِينَ كَفَرُوا</p>
<p>waghfirlanā rab-banā <i>et pardonne-nous, notre Seigneur,</i></p>	<p>وَاعْفِرْ لَنَا رَبَّنَا</p>
<p>in-naka antal 'azīzul ḥakīm ■ <i>car Toi Seul es le Puissant, le Sage</i></p>	<p>إِنَّكَ أَنْتَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٦﴾</p>

(60 : 5-6)

Pour être éclairé

<p>Rab-banā atmim lanā nūranā <i>Notre Seigneur, rends notre lumière parfaite pour nous</i></p>	<p>﴿٩﴾ رَبَّنَا أَتِمِّمْ لَنَا نُورَنَا</p>
<p>waghfirlanā <i>et pardonne-nous ;</i></p>	<p>وَاعْفِرْ لَنَا</p>
<p>in-naka 'alā kul-li shay-in qadīr ■ <i>assurément Tu as le pouvoir de faire tout ce que Tu veux</i></p>	<p>إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٩﴾</p>

(66 : 9)

Pour l'acceptation de ses bonnes œuvres

<p>Rab-banā taqab-bal min-nā <i>Notre Seigneur, accepte (ceci) de nous</i></p>	<p>﴿١٢٨﴾ رَبَّنَا تَقَبَّلْ مِنَّا</p>
<p>In-naka antas-samī'ul 'alīm ■ <i>car Tu es celui qui entend tout, (Tu es) l'Omniscient</i></p>	<p>إِنَّكَ أَنْتَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿١٢٨﴾</p>

(2 : 128)

Pour sa postérité et pour mériter la miséricorde d'Allāh

Rab-banā waj'alnā muslimayni laka <i>Notre Seigneur, fais que nous soyons tous deux soumis à Toi,</i>	﴿ رَبَّنَا وَاجْعَلْنَا مُسْلِمِينَ لَكَ ﴾
wa min dhur-riy-yatinā um-matam-muslimatal-lak <i>et (fais) de notre postérité, un peuple soumis à Toi</i>	﴿ وَمِنْ ذُرِّيَّتِنَا أُمَّةً مُّسْلِمَةً لَّكَ ﴾
Wa arinā manāsikanā <i>Et montre-nous nos façons de prier</i>	﴿ وَأَرِنَا مَنَاسِكَنَا ﴾
wa tub 'alaynā <i>et tourne-Toi vers nous avec clémence</i>	﴿ وَتُبْ عَلَيْنَا ﴾
In-naka antat-taw-wābur-rahīm ■ <i>car Tu es Celui qui revient souvent (avec compassion), le Miséricordieux</i>	﴿ إِنَّكَ أَنْتَ التَّوَّابُ الرَّحِيمُ ﴾

(2 : 129)

Pour le pardon des fautes commises par erreur ou oubli

Rab-banā lā tu-ākhidhnā <i>Notre Seigneur, ne nous châtie pas</i>	﴿ رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا ﴾
in-nasīnā aw akh-ṭa'nā ■ <i>si nous oublions ou si nous tombons dans l'erreur</i>	﴿ إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا ﴾

(2 : 287)

Pour éviter de porter le fardeau imposé à ses prédécesseurs

<p>Rab-banā wa lā taḥmil ‘alaynā iṣran <i>Notre Seigneur, ne nous fais pas porter un fardeau</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إِصْرًا ﴾</p>
<p>kamā ḥamaltahū ‘alal-ladhīna min qablinā ■ <i>comme celui que Tu as imposé à nos devanciers</i></p>	<p>كَمَا حَمَلْتُهُ عَلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِنَا ﴿</p>

(2 : 287)

Pour éviter un fardeau insupportable et pour mériter la clémence divine

<p>Rab-banā wa lā tuḥam-milnā <i>Notre Seigneur, ne nous charge pas d'un fardeau</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا ﴾</p>
<p>mā lā ṭāqatalanā bih <i>qui dépasse nos forces ;</i></p>	<p>مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِ</p>
<p>Wa’fu ‘an-nā waghfirnā war-ḥamnā <i>et absous-nous, et pardonne-nous, et aie pitié de nous</i></p>	<p>وَاعْفُ عَنَّا وَاغْفِرْ لَنَا وَارْحَمْنَا</p>
<p>Anta mawlānā fanṣurnā ‘alal qawmil kāfirīn ■ <i>Tu es Notre Maître ; accorde-nous donc la victoire sur le peuple mécréant</i></p>	<p>أَنْتَ مَوْلَانَا فَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ ﴿</p>

(2 : 287)

Pour proclamer qu'Allāh ne manque jamais à Sa parole

<p>Rab-banā in-naka jāmi'un-nāsi liyawmil-lā rayba fih <i>Notre Seigneur, Tu rassembleras certainement les hommes (le) jour au sujet duquel il n'existe aucun doute ;</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا إِنَّكَ جَامِعُ النَّاسِ لِيَوْمٍ لَّا رَيْبَ فِيهِ ﴾</p>
<p>In-nal-lāha lā yukhliful mī'ād ■ <i>Assurément, Allāh ne manque jamais à (Sa) promesse</i></p>	<p>﴿ إِنَّ اللَّهَ لَا يُخْلِفُ الْمِيعَادَ ﴾</p>

(3 : 10)

Pour être épargné du châtement de l'enfer

<p>Rab-banā mā khalaqta hādhā bāṭilā <i>Notre Seigneur, Tu n'as pas créé cela en vain :</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ هَذَا بَاطِلًا ﴾</p>
<p>Subhānaka <i>Tu es Saint ;</i></p>	<p>سُبْحَانَكَ</p>
<p>faqinā 'adhāban-nār ■ <i>protège-nous contre le châtement du Feu</i></p>	<p>﴿ فَقِنَا عَذَابَ النَّارِ ﴾</p>

(3 : 192)

Pour proclamer qu'Allāh châtera les impies

<p>Rab-banā in-naka man tud-khilin-nāra <i>Notre Seigneur, quiconque Tu fais entrer dans le Feu,</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا إِنَّكَ مَنْ تُدْخِلِ النَّارَ ﴾</p>
<p>faqad akhzaytah <i>Tu le couvres assurément de honte ;</i></p>	<p>﴿ فَقَدْ أَخْزَيْتَهُ ﴾</p>

Wa mā lidh-dhālimīna min anṣār ■
 et il n'y aura pour les impies aucun
 secoureur

وَمَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ أَنْصَارٍ ﴿١٩٣﴾

(3 : 193)

Pour proclamer sa foi

Rab-banā in-nanā samī'nā
 Notre Seigneur, nous avons entendu

﴿ رَبَّنَا إِنَّا سَمِعْنَا ﴾

munādiyan-yunādī lil īmāni an
 un Héraut (nous) appeler à la foi (en di-
 sant) :

﴿ مُنَادِيًا يُنَادِي لِلْإِيمَانِ أَنْ ﴾

āminū birab-bikum fa-āman-nā ■
 « Croyez en votre Seigneur », et nous avons
 cru

﴿ آمَنُوا بِرَبِّكُمْ فَآمَنَّا ﴾

(3 : 194)

Pour mériter le pardon et pour être admis parmi les justes

Rab-banā faghfirlanā dhunūbanā
 Notre Seigneur, pardonne-nous donc
 nos péchés,

﴿ رَبَّنَا فَاعْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا ﴾

wa kaf-fir 'an-nā say-yi-ātinā
 débarrasse-nous de nos méfaits

﴿ وَكَفِّرْ عَنَّا سَيِّئَاتِنَا ﴾

wa tawaf-fanā ma'al abrār ■
 et, dans la mort, réunis-nous avec les
 justes

﴿ وَتَوَفَّنَا مَعَ الْأَبْرَارِ ﴾

(3 : 194)

Pour être inscrit parmi les témoins

Rab-banā āman-nā
 Notre Seigneur, nous croyons ;

﴿ رَبَّنَا آمَنَّا ﴾

faktubnā ma'ash-shāhidīn ■
inscris-nous donc parmi les témoins. »

فَاكْتُبْنَا مَعَ الشَّاهِدِينَ ﴿٥٠﴾

(5 : 84)

Pour proclamer qu'Allāh ne manque jamais à Sa promesse

Rab-banā wa ātinā mā wa
'at-tanā 'alā rusulika
*Notre Seigneur, accorde-nous ce
que Tu nous as promis par l'inter-
médiaire de Tes Messagers ;*

﴿ رَبَّنَا وَآتِنَا مَا وَعَدْتَنَا عَلَىٰ رُسُلِكَ ﴾

wa lā tukhzinā yawmal qiyā-
mah
*et ne nous couvre pas de honte au
jour de la Résurrection*

وَلَا تُخْزِنَا يَوْمَ الْقِيَامَةِ

In-naka lā tukhliful mī'ād ■
*Assurément, Tu ne manques pas à
Ta promesse*

﴿ إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ الْمِيعَادَ ﴾

(3 : 195)

Pour proclamer qu'Allāh est Le meilleur des pourvoyeurs

Rab-banā anzil 'alaynā mā-
idatam-minas-samā-i
*Notre Seigneur, fais descendre des
cieux jusqu'à nous une table garnie de
nourriture,*

﴿ رَبَّنَا أَنْزِلْ عَلَيْنَا مَائِدَةً
مِّنَ السَّمَاءِ ﴾

takūnu lanā 'īdal-li-aw-walinā
wa ākhirinā
*afin que ce soit pour nous une fête
pour nos premiers et nos derniers,*

تَكُونُ لَنَا عِيدًا لِأَوَّلِنَا وَآخِرِنَا

wa āyatam-mink <i>et comme un Signe de Toi ;</i>	وآيَةً مِّنكَ
Warzuqnā wa anta khayrur-rāziqīn ■ <i>et fournis-nous (notre) provision, car Tu es le Meilleur des Pourvoyeurs</i>	وَارزُقْنَا وَأَنْتَ خَيْرُ الرَّازِقِينَ ﴿٥٥﴾

(5 : 115)

Pour proclamer que rien n'est caché à Allāh

Rab-banā in-naka ta'lamu mā nukhfī <i>Notre Seigneur, Tu sais assurément ce que nous dissimulons</i>	﴿٥٦﴾ رَبَّنَا إِنَّكَ تَعْلَمُ مَا نُخْفِي
wa mā nu'lin <i>et ce que nous divulguons</i>	وَمَا نُعْلِنُ
Wa mā yakhfā 'alal-lāhi min shay-in <i>Et certainement rien n'est caché à Allāh</i>	وَمَا يَخْفَىٰ عَلَى اللَّهِ مِنْ شَيْءٍ
fil arḍi wa lā fis-samā' ■ <i>ni sur la terre ni dans le ciel</i>	فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي السَّمَاءِ ﴿٥٧﴾

(14 : 39)

Pour être protéger contre les opposants

Rab-banā in-nanā nakhāfu an-yaf-ruṭa 'alaynā <i>Notre Seigneur, nous craignons qu'il ne commette des excès contre nous,</i>	﴿٥٨﴾ رَبَّنَا إِنَّنَا نَخَافُ أَنْ يَفْرُطَ عَلَيْنَا
aw an-yaṭ-ghā ■ <i>ou qu'il ne dépasse (toutes) les limites dans sa transgression</i>	أَوْ أَنْ يَطْغَىٰ ﴿٥٩﴾

(20 : 46)

Pour glorifier Allāh

Rab-bunal-ladhī a'ṭā kul-la
shay-in khalqahū
*Notre Seigneur est Celui Qui a donné
à chaque chose sa nature*

﴿ رَبَّنَا الَّذِي أَعْطَى كُلَّ
شَيْءٍ خَلْقَهُ ﴾

thum-ma hadā ■
*puis (l')a guidée (à sa fonction
convenable)*

﴿ ثُمَّ هَدَى ﴾

(20 : 51)

et aussi :

Rab-banā laghafūrun shakūr ■
*Notre Seigneur est Très-Pardonnant,
Très-Appréciateur*

﴿ رَبَّنَا لَغَفُورٌ شَكُورٌ ﴾

(35 : 35)

Pour le pardon et pour se prémunir du châtiment de l'enfer

Rab-banā wa si'at kul-la shay-
ir-rahmatanw-wa 'ilman
*Notre Seigneur, Tu englobes toutes
choses dans (Ta) miséricorde et (Ta)
science*

﴿ رَبَّنَا وَسِعْتَ كُلَّ شَيْءٍ
رَحْمَةً وَعِلْمًا ﴾

faghfir lil-ladhīna tābū wat-
tabā'ū sabīlaka
*Alors pardonne à ceux qui se re-
pentent et suivent Ta voie ;*

﴿ فَاعْفِرْ لِلَّذِينَ تَابُوا وَاتَّبَعُوا سَبِيلَكَ ﴾

wa qihim 'adhābal jahīm ■
*et préserve-les du châtiment de
l'Enfer*

﴿ وَقِهِمْ عَذَابَ الْجَحِيمِ ﴾

(40 : 8)

Pour le pardon des vertueux

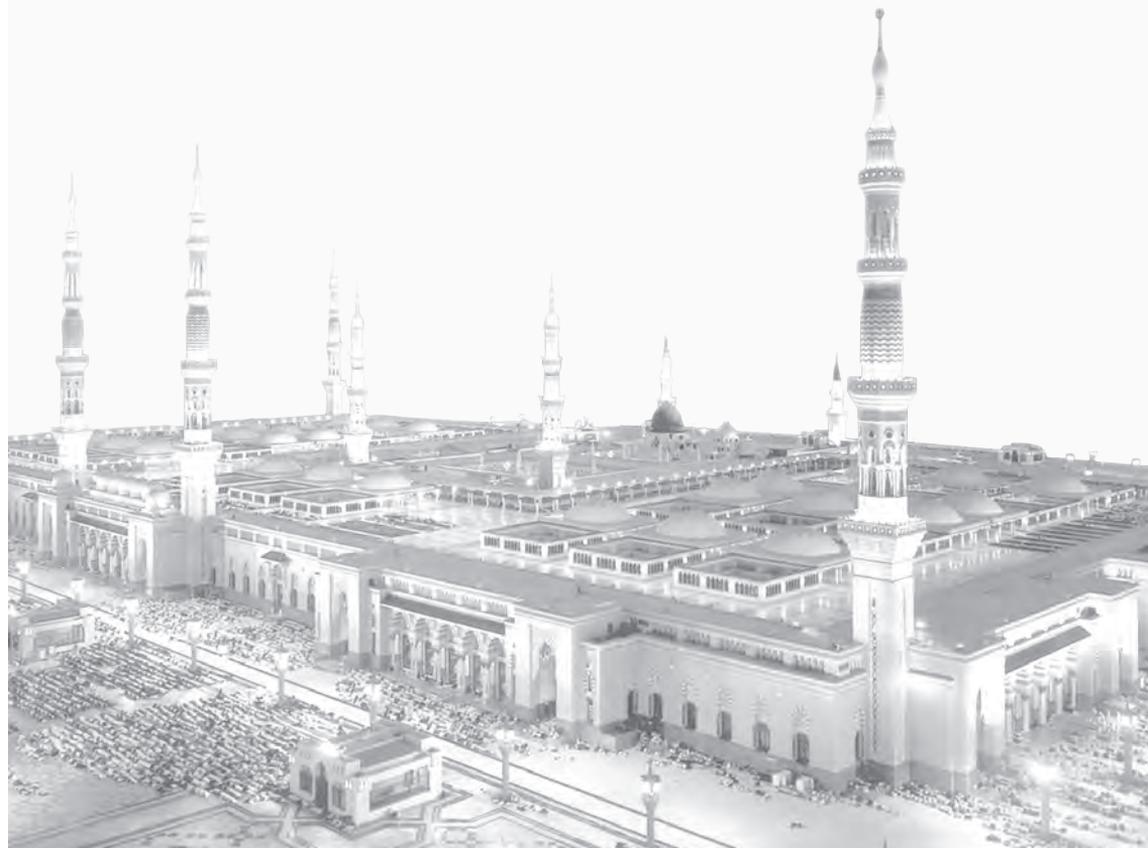
<p>Rab-banā wa adkhil-hum jan-nā-ti ‘adni- <i>Et fais-les entrer, Notre Seigneur, dans les Jardins d’Éternité</i></p>	<p>﴿ رَبَّنَا وَأَدْخِلْهُمْ جَنَّاتِ عَدْنٍ</p>
<p>-nil-latī wa‘at-tahum wa man ṣalaha min ābā-ihim <i>que Tu leur as promis, ainsi que ceux d’entre leurs pères,</i></p>	<p>الَّتِي وَعَدْتَهُمْ وَمَنْ صَلَحَ مِنْ آبَائِهِمْ</p>
<p>wa az-wājihim wa dhur-riy-yāti-him <i>leurs femmes et leurs enfants qui sont vertueux</i></p>	<p>وَأَزْوَاجِهِمْ وَذُرِّيَّاتِهِمْ</p>
<p>In-naka antal ‘azīzul ḥakīm <i>Assurément, Tu es le Puissant, le Sage</i></p>	<p>إِنَّكَ أَنْتَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٦﴾</p>
<p>Wa qihimus-say-yi-āt <i>Et préserve-les des maux ;</i></p>	<p>وَقِهِمُ السَّيِّئَاتِ</p>
<p>Wa man taqis-say-yi-āti yaw-ma-idhin <i>et celui que Tu preserves des maux ce jour-là –</i></p>	<p>وَمَنْ تَقِ السَّيِّئَاتِ يَوْمَئِذٍ</p>
<p>faqad raḥim-tah <i>à lui assurément, Tu auras accordé miséricorde</i></p>	<p>فَقَدْ رَحِمْتَهُ</p>
<p>Wa dhālika huwal fawzul ‘adhīm ■ <i>Et cela, (en vérité,) est le triomphe suprême</i></p>	<p>وَذَلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿٧﴾</p>

(40 : 9 à 10)



Chapitre 7

Prières du
Saint Prophète (s.a.w.)



En se réveillant

Alḥamdulil-lāhil-ladhī <i>Toutes les louanges sont dues à Allāh</i> <i>Qui</i>	الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي
aḥyānā <i>nous a ramené à la vie</i>	أَحْيَانَا
ba'da mā amātanā <i>après nous avoir donné la mort (dans le sommeil)</i>	بَعْدَ مَا أَمَاتَنَا
wa ilayhin-nushūr ■ <i>et c'est vers Lui qu'est la Résurrection</i>	وَالَيْهِ النُّشُورُ

En allant aux toilettes

Al-lāhum-ma in-nī <i>Ô mon Dieu</i>	اللَّهُمَّ إِنِّي
a'ūdhu bika <i>je cherche refuge auprès de Toi</i>	أَعُوذُ بِكَ
minal khubthi <i>contre toutes les impuretés</i>	مِنَ الْخُبْثِ
wal khabā-ith ■ <i>et toutes les saletés</i>	وَالْخَبَائِثِ

En quittant les toilettes

Bismil-lāhi ghufrānaka ■ <i>Au nom d'Allāh je cherche le soulagement de Ta miséricorde</i>	بِسْمِ اللَّهِ غُفْرَانَكَ
---	----------------------------

et aussi :

alḥamdulil-lāhil-ladhī <i>Toutes les louanges sont dues à Allāh</i>	الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي
adh-haba 'an-nil adhā <i>Qui m'a libéré des choses nocives</i>	أَذْهَبَ عَنِّي الْأَذَى

wa 'āfānī ■

et m'a conservé en bonne santé

وَعَافَانِي

En sortant de chez soi

Bismil-lāhi

Au nom d'Allāh

بِسْمِ اللَّهِ

tawak-kaltu 'alal-lāh

Je place ma confiance en Allāh

تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ

wa lā ḥawla wa lā quw-wata
il-lā bil-lāhi

*Il n'y a de force ni de puissance
qu'en Allāh*

وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ

al-lāhum-ma in-nī a'ūdhu bika
an aḍil-la

*Ô mon Dieu je cherche refuge en
Toi pour que je ne m'égaré pas*

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ
أَنْ أَضِلَّ

aw uḍal-la aw adhlima
*ou que je ne sois égaré, ou que je
ne fasse pas de mal (aux autres)*

أَوْ أَضِلَّ أَوْ أَظْلِمَ

aw udhlama aw aj-hala
*ou qu'on ne me fasse pas de mal,
ou que je ne sois pas brutal*

أَوْ أَظْلِمَ أَوْ أَجْهَلَ

aw yuj-hala 'alay-ya ■

ou que je ne sois pas brutalisé

أَوْ يُجْهَلَ عَلَيَّ

A table

Bismil-lāhi

Au nom d'Allāh

بِسْمِ اللَّهِ

wa 'alā barkatil-lāh ■

Et avec les bénédictions d'Allāh

وَعَلَى بَرَكَاتِهِ اللَّهُ

Après le repas

Alḥamdulil-lāhil-ladhī <i>Toutes les louanges sont dues à Allāh Qui</i>	الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي
aṭ ‘amanā <i>nous a pourvu d'aliments</i>	أَطْعَمَنَا
wa saqānā <i>et nous a donné à boire</i>	وَسَقَانَا
wa ja‘alanā minal muslimīn ■ <i>et nous a placés parmi les soumis (musulmans).</i>	وَجَعَلَنَا مِنَ الْمُسْلِمِينَ

En se rendant à la mosquée

Al-lāhum-maj‘al fī qalbī nūran <i>Ô Allāh ! illumine mon cœur</i>	اللَّهُمَّ اجْعَلْ فِي قَلْبِي نُورًا
Waj ‘al fī lisānī nūran <i>Et mets de la lumière dans mes paroles</i>	وَاجْعَلْ فِي لِسَانِي نُورًا
Waj ‘al fī sam‘ī nūran <i>Et éclaire mon ouïe</i>	وَاجْعَلْ فِي سَمْعِي نُورًا
Waj ‘al fī baṣrī nūran <i>Et éclaire ma vue</i>	وَاجْعَلْ فِي بَصْرِي نُورًا
Waj ‘al min khalfī nūran <i>Et mets de la lumière derrière moi</i>	وَاجْعَلْ مِن خَلْفِي نُورًا
Waj ‘al min amāmī nūran <i>Et mets de la lumière devant moi</i>	وَاجْعَلْ مِن أَمَامِي نُورًا
Waj ‘al min fawqī nūran <i>Et illumine tout ce qui est au-dessus de moi</i>	وَاجْعَلْ مِن فَوْقِي نُورًا
Waj ‘al min taḥtī nūran <i>Et illumine tout ce qui est au-dessous de moi</i>	وَاجْعَلْ مِن تَحْتِي نُورًا
Al-lāhum-ma‘ṭinī nūran ■ <i>Ô Allāh ! Éclaire moi de Ta lumière</i>	اللَّهُمَّ اعْطِنِي نُورًا

Pour le malade

Al-lāhum-ma rab-ban-nās <i>Ô Allāh, Maître de l'humanité</i>	اللَّهُمَّ رَبَّ النَّاسِ
adh-hibil ba'sa <i>éloigne ce mal</i>	أَذْهِبِ الْبَأْسَ
ishfi antash-shāfi <i>Guéris ! C'est Toi le Guérisseur !</i>	إِشْفِ أَنْتَ الشَّافِي
lā shifā-a il-lā shifā-uka <i>Il n'y a pas de guérison hormis la guérison venant de Toi</i>	لَا شِفَاءَ إِلَّا شِفَاؤُكَ
shifā-al-lā yughādiru saqamā ■ <i>Une guérison qui ne laisse pas des séquelles</i>	شِفَاءٌ لَا يُغَادِرُ سَقَمًا

En entrant au cimetière

As-salāmu 'alaykum ya-ahlal qubūri yaghfirul-lāhu lanā wa lakum <i>Que la paix soit sur vous, ô habitants de la tombe. Qu'Allāh nous pardonne et vous pardonne aussi.</i>	السَّلَامُ عَلَيْكُمْ يَا أَهْلَ الْقُبُورِ يَغْفِرُ اللَّهُ لَنَا وَلَكُمْ
antum salafunā wa naḥnu bil athri wa in-nā in shā-al-lāhu bikum lalāḥiqūn ■ <i>Vous nous avez précédés et nous vous rejoindrons, et si Allāh le veut, nous nous rencontrerons.</i>	أَنْتُمْ سَلَفُنَا وَنَحْنُ بِالْآثِرِ وَإِنَّا إِنْ شَاءَ اللَّهُ بِكُمْ لِلْآحِقُونَ.

En atteignant son but

Alḥamdulil-lāhil-ladhī <i>Toutes les louanges sont dues à Allāh Qui</i>	الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي
bini'matihī <i>de par Sa Grâce</i>	بِنِعْمَتِهِ
tatim-muṣ-ṣāliḥāt ■ <i>fait fructifier toutes les bonnes choses</i>	تَتِمُّ الصَّالِحَاتُ

Pour se soumettre à la volonté de Dieu

Alḥamdulil-lāhi 'alā kul-li ḥāl ■
Toutes les louanges sont dues à Allāh
dans toutes les circonstances

الْحَمْدُ لِلَّهِ عَلَى كُلِّ حَالٍ

En faisant la charité

Rab-banā taqab-bal min-nā
Ô notre Maître, accepte (ceci) de nous,

رَبَّنَا تَقَبَّلْ مِنَّا

in-naka antas-samī'ul 'alīm ■
car Tu es Celui Qui entend tout, Celui Qui
sait tout

إِنَّكَ أَنْتَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ

Quand on a perdu quelque chose

'Asā rab-bunā an-yubdilanā
Nous espérons que notre Seigneur
nous donnera en échange

عَسَى رَبَّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا

khayram-minhā
meilleur que cela

خَيْرًا مِنْهَا

in-nā ilā rab-binā rāghibūn ■
Assurément nous nous tournons, avec
empressement, vers notre Seigneur

إِنَّا إِلَى رَبِّنَا رَاغِبُونَ

Pour avoir du succès et la tâche facile

Rab-banā ātinā mil-ladunka
raḥmatan
Ô Maître ! Accorde-nous Ta miséri-
corde

رَبَّنَا آتِنَا مِنْ لَدُنْكَ
رَحْمَةً

wa hay-yi'lanā min amrinā
rashadā ■
et montre-nous la bonne voie dans nos
affaires

وَهَبْ لَنَا مِنْ أَمْرِنَا
رَشَدًا

et aussi :

Rab-bish-rahli şadrī <i>Ô Maître ! Ouvre-moi ma poitrine</i>	رَبِّ اشْرَحْ لِي صَدْرِي
wa yas-sirli amri ■ <i>et rends ma tâche facile</i>	وَيَسِّرْ لِي أَمْرِي

Contre la colère extrême

Al-lāhum-maghfirli dhambī <i>Ô Allāh, pardonne-moi mes péchés</i>	اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي ذَنْبِي
wadh-hib ghaydha qalbī <i>et enlève cette colère suffocante de mon cœur</i>	وَأَذِيبْ غَيْظَ قَلْبِي
wa ajirni minash-shayṭānir-rajīm ■ <i>et mets-moi à l'abri de Satan, le maudit</i>	وَأَجِرْنِي مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

Pour se défendre contre l'ennemi

Al-lāhum-ma in-nā naj'aluka fī nuḥūrihim <i>Ô Allāh, nous Te plaçons contre eux</i>	اللَّهُمَّ إِنَّا نَجْعَلُكَ فِي نُحُورِهِمْ
wa na'ūdhu bika min shurūrihim ■ <i>et cherchons refuge en Toi contre leurs méchancetés</i>	وَنَعُوذُ بِكَ مِنْ شُرُورِهِمْ

En procédant vers le haut (d'un endroit)

Al-lāhum-ma lakash-sharfu 'alā kul-li sharfin <i>Ô Allāh, c'est à Toi qu'appartient l'honneur qui est au dessus de tout honneur</i>	اللَّهُمَّ لَكَ الشَّرْفُ عَلَى كُلِّ شَرَفٍ
--	--

wa lakal ḥamdu ‘alā kul-li
ḥāl ■
*et à Toi les louanges quelle que soit
notre condition*

وَلَكَ الْحَمْدُ عَلَى
كُلِّ حَالٍ

En descendant d'un sommet

Ā-ibūna
De retour,

أَتَيْبُونَ

tā-ibūna
repentant,

تَاثِبُونَ

‘ābidūna
adorant,

عِبِدُونَ

lirab-binā ḥāmidūn ■
*chantant les louanges de notre Sei-
gneur !*

لِرَبِّنَا حَامِدُونَ

Contre l'anxiété

Al-lāhum-mas tur ‘awrā-tinā
Ô Allāh ! Couvre notre nudité

اللَّهُمَّ اسْتُرْ عَوْرَاتِنَا

wa āmin raw-‘ātinā ■
et débarasse-nous de notre anxiété

وَأَمِنْ رَوْعَاتِنَا

Al-lāhum-ma raḥmataka arjū
Ô Allāh ! C'est Ta merci que je cherche

اللَّهُمَّ رَحْمَتَكَ أَرْجُو

falā takilnī ilā nafsī
*Ne me laisse donc pas subjugué par
moi-même*

فَلَا تَكِلْنِي إِلَى نَفْسِي

ṭarfata ‘ay-nin
même pour un instant

طَرْفَةَ عَيْنٍ

waṣ-liḥ sha'nī kul-la-hū
et résouds tous mes problèmes

وَأَصْلِحْ شَأْنِي كُلَّهُ

lā ilāha il-lā anta ■
Nul n'est digne d'être adoré sauf Toi

لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ

Lā ilāha il-lal-lāhul 'adhīmul ḥakīm
Il n'y a d'autre divinité qu'Allāh, Le Puissant, Le Sage,

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ الْعَظِيمُ
 الْحَكِيمُ

Lā ilāha il-lal-lāhu rab-bul 'arshil 'adhīm
Il n'y a d'autre divinité qu'Allāh, Maître du Grand Trône

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ رَبُّ
 الْعَرْشِ الْعَظِيمِ

Lā ilāha il-lal-lāhu rab-bus-samāwāti warab-bul arḍ
Il n'y a d'autre divinité qu'Allāh, Maître des cieux et Maître de la terre

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ رَبُّ السَّمَوَاتِ
 وَرَبُّ الْأَرْضِ

wa rab-bul 'arshil karīm ■
et Maître du noble Trône

وَرَبُّ الْعَرْشِ الْكَرِيمِ

Contre l'endettement

Al-lāhum-ma in-nī a'ūdhu bika minal ham-mi wal ḥuzni
Ô Allāh ! Je me réfugie auprès de Toi contre l'inquiétude et l'affliction

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْهَمِّ
 وَالْحُزْنِ

wa a'ūdhu bika minal 'ajzi wal kasli
Et je me réfugie auprès de Toi contre l'insuffisance et l'inaction

وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ الْعَجْزِ وَالْكَسَلِ

wa a'ūdhu bika minal jubni wal bukhlī
Et je me réfugie auprès de Toi contre la lâcheté et l'avarice

وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ الْجُبْنِ وَالْبُخْلِ

wa a'ūdhu bika min ghalabatid-dayni

*Et je me réfugie auprès de Toi
contre l'endettement*

وَاعُوذُ بِكَ مِنْ غَلَبَةِ الدَّيْنِ

wa qah-rir-rijāl ■

et la domination des hommes

وَقَهْرِ الرِّجَالِ

et aussi :

Al-lāhum-mak-finī bi-ḥalālīka
'an ḥarāmīka

*Ô Allāh ! Que ce que Tu as rendu
licite me suffise contre le bien mal
acquis !*

اللَّهُمَّ اكْفِنِي بِحَلَالِكَ عَنْ حَرَامِكَ

wa aghninī bi-faḍlīka 'am-
man siwāk ■

*et, par Ta grâce, rends-moi indé-
pendant de tout autre que Toi !*

وَاعْنِنِي بِفَضْلِكَ عَمَّن سِوَاكَ

En voyant la nouvelle lune

Al-lāhum-ma ahil-lahū 'alaynā
bil-amni

*Ô Allāh ! Que cette lune se lève au-dessus
de nous dans la tranquillité*

اللَّهُمَّ اهْلُهُ عَلَيْنَا بِالْأَمْنِ

wal īmāni

et la foi,

وَالْإِيمَانِ

was-salāmati wal Islāmi

la sécurité et la paix

وَالسَّلَامَةِ وَالْإِسْلَامِ

rab-bī wa rab-bukal-lāh ■

Allāh est mon Créateur et le tien

رَبِّي وَرَبِّكَ اللهُ

A l'occasion de Laila-tul-qadr

Al-lāhum-ma in-naka 'afuw-wun <i>Ô Allāh ! Toi Qui est Pardonneur</i>	اللَّهُمَّ إِنَّكَ عَفُوٌّ
tuḥib-bul 'afwa <i>Tu aimes effacer les péchés</i>	تُحِبُّ الْعَفْوَ
fa'fu 'an-nī ■ <i>Efface mes péchés !</i>	فَاعْفُ عَنِّي

D'autres prières

Al-lāhum-ma in-nī as-aluka ḥub-baka <i>Ô Allāh ! Je cherche Ton amour</i>	اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ حُبَّكَ
wa ḥub-ba man-yuḥib-buka <i>et l'amour de ceux qui T'aiment</i>	وَحُبَّ مَنْ يُحِبُّكَ
wal 'amalal-ladhī yubal-lighunī ḥub-baka ■ <i>Et laisse moi agir de sorte que je puisse gagner Ton amour</i>	وَالْعَمَلَ الَّذِي يُبَلِّغُنِي حُبَّكَ

Al-lāhum-maj'al ḥub-baka <i>Ô Allāh ! Fais-moi préférer Ton amour</i>	اللَّهُمَّ اجْعَلْ حُبَّكَ
aḥab-ba ilay-ya min-nafsī <i>à toute autre chose, à moi-même,</i>	أَحَبَّ إِلَيَّ مِنْ نَفْسِي
wa māli <i>à mes biens,</i>	وَمَالِي
wa ahlī <i>à ma famille</i>	وَأَهْلِي
wa minal mā-il bārid ■ <i>et même à de l'eau fraîche</i>	وَمِنَ الْمَاءِ الْبَارِدِ

Al-lāhum-ma ṭah-hir qalbī mi- nan-nifāqi <i>Ô Allāh purifie mon cœur de l'hypo- crisie</i>	اَللّٰهُمَّ طَهِّرْ قَلْبِي مِنَ التَّفَاقِي
wa ‘amalī minar-riyā-i <i>et mes actions de l'ostentation</i>	وَعَمَلِي مِنَ الرِّيَاءِ
wa lisānī minal kadhibi <i>et ma langue du mensonge</i>	وَلِسَانِي مِنَ الْكَذِبِ
wa ‘aynī minal khiyānati <i>et mon œil du regard malhonnête</i>	وَعَيْنِي مِنَ الْخِيَانَةِ
fa in-naka ta‘lamu khā-i-natal a‘yuni <i>car Tu connais la tricherie des yeux</i>	فَاِنَّكَ تَعْلَمُ خَائِنَةَ الْاَعْيُنِ
wa mā tukh-fiṣ-ṣudūr ■ <i>et tout ce qui se cache au fond du cœur</i>	وَمَا تَخْفِي الصُّدُورُ

Al-lāhum-ma in-nī a‘ūdhu bika min jahdil balā-i <i>Ô Allāh ! Je prends refuge auprès de Toi contre l'accablement des afflic- tions,</i>	اَللّٰهُمَّ اِنِّيْ اَعُوْذُ بِكَ مِنْ جَهْدِ الْبَلَاءِ
wa darkish-shiqā-i <i>contre l'enchaînement des malheurs</i>	وَدَرْكِ الشَّقَاءِ
wa sū-il qaḍā-i <i>contre la pire des mauvaises fortunes</i>	وَسُوْءِ الْقَضَاءِ
wa shamā-tatīl a‘dā' ■ <i>et contre la réjouissance des ennemis</i>	وَشَمَاتَةِ الْاَعْدَاءِ

Chapitre 8

Extraits des écrits et dires
de Ḥaḍrat Mirza Ghulam
Aḥmad, le Messie Promis
et Imam Mahdi (a.s.)



Qu'est-ce que la *Ṣalāt* ?

Qu'est-ce que la *Ṣalāt* ? Tout simplement, la présentation de ses requêtes et ses faiblesses en toute humilité devant Dieu et de chercher l'accomplissement de ses besoins de Lui Seul. C'est tantôt se tenir les bras croisés devant Dieu étant ébloui devant Sa Splendeur et voulant agir selon Ses commandements, tantôt tomber en prosternation devant Lui afin de manifester une humilité et une dévotion parfaites. Présenter ses demandes et requêtes à Lui Seul : c'est cela la *Ṣalāt*. C'est aussi louer l'Interpellé, à l'instar du mendiant, en reconnaissant verbalement Ses excellences, et en proclamant Sa Splendeur et Sa Gloire ; cela, afin d'activer Sa miséricorde avant de Lui faire ses demandes. Une religion qui ne possède rien de tout cela n'est pas digne d'être appelée religion. Ce cœur qui reste plongé dans l'amour, la crainte et le souvenir de Dieu le Très-Haut, c'est cela la *Ṣalāt*, et c'est cela la religion (véritable). Par conséquent, celui qui cherche à fuir la *Ṣalāt* se montre-t-il meilleur qu'une bête ? Manger, boire et dormir sans aucun contrôle, comme un animal, ne constituent certainement pas une religion ; ce sont les traits distinctifs des incroyants... Quiconque désire rencontrer Dieu et veut être admis dans Sa Cour, pour lui la *Ṣalāt* est un moyen de transport grâce auquel il pourra y parvenir rapidement. Quant à celui qui abandonne la *Ṣalāt*, pourra-t-il jamais y arriver ?

En fait, depuis que les musulmans ont abandonné la *Ṣalāt* ou, en étant indifférents à sa réalité, ils ont cessé de l'observer avec sérénité, tranquillité et amour, l'état de l'Islam a commencé à se détériorer. Réfléchissez sur l'époque où la *Ṣalāt* était correctement observée et sur l'effet positif que cela a eu sur l'état de l'Islam : il dominait alors le monde entier. Depuis que les musulmans ont abandonné la *Ṣalāt*, ils ont été eux-mêmes abandonnés. C'est la *Ṣalāt* observée avec la douleur d'un cœur sincère qui arrache l'homme de toutes les difficultés. Maintes fois j'en ai fait l'expérience : souvent, à un moment de difficulté, l'on prie ; et l'on est encore en pleine *Ṣalāt* lorsque Dieu résout le problème et enlève la difficulté.

Que se passe-t-il dans la *Ṣalāt* ? L'un fait une requête, et tend les mains en guise de supplication ; l'Autre l'écoute attentivement. Puis, il

advient que Celui Qui écoutait Se met à parler, et à répondre à celui qui L'interpelle. Voilà ce qui se passe durant la *Ṣalāt*. L'adorateur tombe en prosternation devant Dieu et Lui fait le récit de ses malheurs et besoins. Le résultat de la vraie *Ṣalāt* est que le moment vient vite où Dieu le Très-Haut commence à lui répondre et à le reconforter par Sa réponse. Eh bien ! Cela est-il possible sans la *Ṣalāt* véritable ? Certainement pas. (*Malfūzāt, vol. V, pp. 253 à 256*)

Qu'est-ce que la *Ṣalāt* ? C'est en fait la supplication adressée au Seigneur de l'Honneur sans laquelle l'homme ne peut ni rester en vie ni se procurer les moyens d'obtenir le bien-être ou le bonheur. Lorsque Dieu le Très-Haut répand Sa grâce sur lui, c'est à ce moment-là qu'il obtient l'allégresse et la tranquillité réelles. Dès lors, sa *Ṣalāt* lui procurera plaisir et délice. Tout comme il obtient du plaisir de mets succulents, il ressentira un plaisir de ses pleurs et sanglots. Cet état – une condition de la *Ṣalāt* – naîtra. Au préalable, il lui faudra persévérer dans une *Ṣalāt* sans goût – tout comme il doit avaler un médicament amer afin de recouvrer sa santé – et il devra continuer à prier. Dans cet état d'insipidité, il lui faudra s'acharner à y faire naître du plaisir et de la saveur, en priant :

« Ô Allāh, Tu vois à quel point je suis aveugle, et que je suis comme mort. Je sais que bientôt je serai appelé à me présenter devant Toi, et que rien ne pourra m'en retenir. Or, mon cœur est aveugle et ignorant.

Fais donc descendre sur mon cœur une flamme lumineuse qui lui inspirera Ton amour et Ta dévotion. Fais-moi une telle grâce que je ne sois pas ressuscité sans vue et mis parmi les aveugles. »

Lorsqu'il supplie de cette façon avec assiduité, le moment viendra où, durant sa prière insipide, il verra une chose descendre sur lui du ciel qui fera fondre son cœur. (*Malfūzāt, vol. IV, p. 321 et 322*)

La philosophie des cinq prières quotidiennes

Que représentent les cinq offices quotidiens de la *Ṣalāt* ? Ils sont les reflets des conditions changeantes qui vous affectent. Au moment de l'adversité, l'homme passe forcément par cinq états, comme l'exige sa nature.

Il fait l'expérience du premier état lorsqu'il apprend qu'une calamité va bientôt s'abattre sur lui. Imaginez, par exemple, qu'il apprend qu'un mandat de comparution devant une instance judiciaire a été émis à son intention. C'est la première chose qui trouble sa sérénité et sa tranquillité. Un parallèle peut être tiré entre son état actuel et l'heure du jour où le soleil commence à décliner dans le firmament. Ainsi, cet homme qui jouit de la prospérité constate le début de sa déchéance sous la menace du danger. Allant de pair avec cette situation, la *Ṣalāt* de *Dhuhr* a été prescrite, c'est-à-dire, cette Prière qu'on observe peu de temps après que le soleil ait commencé à décliner du zénith.

Il vit le deuxième état lorsque la calamité se rapproche de lui. Par exemple, après son arrestation, on lui fait comparaître devant le juge. A cet instant une peur bleue l'envahit, et la lumière de son bien-être est sur le point de s'éteindre. Un parallèle peut maintenant être tiré entre son nouvel état et l'heure du jour où le soleil a décliné au loin vers l'ouest, et où sa lumière est si faible qu'on peut la fixer à l'œil nu, et qu'il est évident que le soleil va bientôt se coucher. Pour répondre à cette condition spirituelle, la *Ṣalāt* de *ʿAṣr* a été prescrite, c'est-à-dire, celle que l'on observe tard dans l'après-midi.

Le troisième état se manifeste lorsqu'il perd tout espoir d'échapper à la calamité. Imaginez maintenant, par exemple, qu'après l'étude des chefs d'accusation portés contre lui par les plaignants qui veulent sa perte, il est formellement inculpé, et des poursuites sont engagées contre lui. L'étau se resserre contre lui. Il est maintenant complètement désespéré, épouvanté, frisant la démence, et il se voit déjà incarcéré. Son état peut désormais être opposé à l'heure où le soleil se couche, et où tout espoir de voir le jour disparaît. Correspondant à cette situation,

la *Ṣalāt* de *Maghrib* a été prescrite, c'est-à-dire, celle qu'on observe juste après le coucher du soleil.

Il fait l'expérience du quatrième état lorsqu'il se trouve au cœur de la calamité, et que l'obscurité totale et profonde l'enveloppe de toute part. Par exemple, à l'annonce du verdict, il est trouvé coupable et jeté en prison. Dans ce cas-ci, le parallèle peut être tiré entre sa condition et la nuit qui s'étend pour tout faire sombrer dans l'obscurité. En rapport avec cet état, la *Ṣalāt* de *'Ishā* a été prescrite.

Ensuite, lorsque écrasé par le malheur, il demeure de longues heures dans l'obscurité, la miséricorde de Dieu est enfin excitée en sa faveur, et le délivre de ces ténèbres. Enfin, le matin succède à ces longues heures de la nuit, et la lumière du jour apparaît dans tout son éclat. Pour répondre à cet état, la *Ṣalāt* de *Fajr* observée à l'aube a été prescrite.

Il est évident que c'est en considérant ces cinq changements qui s'opèrent dans les états naturels de l'homme, que Dieu a prescrit les cinq prières canoniques. Elles sont donc à votre avantage. Si vous voulez que les malheurs qui vous guettent soient éloignés, n'abandonnez pas ces cinq prières, car elles sont les reflets de vos diverses conditions tant externes qu'internes. La *Ṣalāt* est un remède contre les malheurs auxquels vous aurez à faire face. Vous ne savez pas ce qui vous attend demain. Suppliez donc Dieu avant que le nouveau jour ne se lève pour qu'Il vous apporte la munificence et les bénédictions divines. (*Kishtī-Nūh*, p. 88-89)

La Ṣalāt : moyen sûr de se rapprocher de Dieu

La Ṣalāt est la prière à un niveau très élevé. Pourtant, les gens ne l'apprécient pas à sa juste valeur. A cette époque, bon nombre de musulmans se vouent à la répétition fréquente de pieuses formules ; parmi eux, les *Naushahis*, les *Naqshbandis*, etc. Malheureusement, toutes ces choses sont des innovations. Ces gens-là ignorent la réalité de la Ṣalāt, ce qui fait qu'ils bafouent les commandements de Dieu. Pour le chercheur, aucune de ces innovations n'est d'un quelconque bénéfice comparées à la Ṣalāt.

La pratique du Saint Prophète, la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, était qu'à un moment de difficulté il faisait ses ablutions et se mettait debout pour la Ṣalāt, dans laquelle il faisait ses supplications. Selon l'expérience que j'ai eue, rien ne peut vous rapprocher de Dieu autant que la Ṣalāt. Les différentes postures de la Ṣalāt démontrent le respect, l'humilité et une impuissance absolue. Dans le *Qiyām* (la posture debout), l'adorateur se tient les bras croisés tel l'esclave qui se tient respectueusement devant son maître et roi. Dans le *Ruk'ū* (la posture courbée), il se courbe avec humilité. L'apogée de l'humilité est atteinte dans la *Sijdah* (la prosternation), une posture qui indique l'incapacité absolue. (*Discours prononcé lors de la Conférence Annuelle de 1906, p. 6 à 8*)

Observez les services de prière régulièrement. D'aucuns se contentent d'une seule prière par jour, mais ils devraient se souvenir que nul n'en est exempté, pas même les prophètes. Il est rapporté dans un Ḥadith qu'une compagnie d'hommes qui venaient d'embrasser l'Islam demanda au Saint Prophète, la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, d'être dispensés de faire la Ṣalāt. Celui-ci fit la remarque suivante : « Une religion qui ne requiert pas l'action n'est pas une religion du tout. » (*Malfūzāt, vol. I, p. 254*)

Suppliez Dieu au cours de la *Ṣalāt*

C'est durant la *Ṣalāt* que les supplications devraient être faites. La *Ṣalāt* est le critère principal de la piété d'un être humain. Celui qui pleure constamment devant Dieu restera en sécurité. Tout comme l'enfant qui pleure sur les genoux de sa mère est réconforté par l'amour et la compassion maternels, celui qui pleure devant Dieu avec humilité et un cœur fondant durant sa *Ṣalāt* se place, lui-même, dans le giron de la providence et la compassion divines. Souvenez-vous bien : quiconque n'a trouvé aucun plaisir dans sa *Ṣalāt*, n'a pas goûté à la douceur de la foi. La *Ṣalāt* n'est pas qu'une série de postures. Il y a de ces gens qui accomplissent rapidement leur *Ṣalāt* ; ils ressemblent à des poules qui becquettent. Ensuite, ils se mettent à faire de longues supplications. Or, l'occasion de présenter les demandes devant Dieu est la *Ṣalāt*, mais ces gens-là la prennent pour une formalité qu'ils ont hâte d'accomplir. Dès qu'ils sont en-dehors de la présence divine, ils font leurs supplications. Suppliez Dieu durant la *Ṣalāt*. Comprenez que la *Ṣalāt* sert d'intermédiaire : c'est le moyen de faire parvenir vos supplications. (*Malfūzāt, vol. II, p.145*)

L'on ne doit pas faire la *Ṣalāt* dans sa propre langue. Il ne faut pas se départir de la langue dans laquelle Dieu, le Très-Haut, a révélé le Coran. Par contre, l'on peut détailler ses nécessités devant Dieu en sa propre langue après les prières et les louanges faites selon la sainte tradition. Néanmoins, la langue originelle ne doit pas être délaissée. Quel est le fruit qu'ont obtenu les chrétiens pour avoir abandonné la langue originelle ? Il ne leur reste plus rien. (*Malfūzāt, vol. III, p.288*)

Suppliez Dieu dans votre propre langue

Qu'est-ce la *Ṣalāt* ? C'est une supplication qu'on adresse à Dieu avec humilité, tout en proclamant Sa gloire, en chantant Ses louanges, en exaltant Sa sainteté, en implorant Son pardon et en Lui demandant d'envoyer Ses bénédictions et Sa grâce sur le Saint Prophète Muḥammad, la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui. Au cours de la *Ṣalāt*, ne vous limitez pas aux prières prescrites en arabe seulement, comme le font les gens non avisés. Leurs *Ṣalāts* et leurs demandes de pardon ne sont que routinières, loin de la réalité qui y est inhérente. Mis à part la récitation des versets coraniques qui sont les Paroles de Dieu, et les prières transmises par la Tradition qui sont les paroles du Messager de Dieu, la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui, il y a aussi dans la *Ṣalāt* vos propres supplications ; adressez celles-ci à Dieu dans votre propre langue avec humilité et soumission, afin que cette impuissance et ces requêtes puissent attendrir et y faire participer vos cœurs. (*Kishṭī-Nūḥ*, p. 87)

Ne faites pas votre *Ṣalāt* comme une poule qui becquète du grain ; observez-la avec un cœur qui s'embrace et qui fond, et faites-y des supplications nombreuses. La *Ṣalāt* est la clef de la résolution de toutes les difficultés. En sus des prières et des formules de glorification prescrites, suppliez beaucoup dans votre propre langue afin que votre cœur puisse fondre, et tant que cet état n'a pas été atteint n'abandonnez point vos efforts ; car la purification de l'âme, et, en fait, tout, vient de cela. Il faudrait que le cœur suive les postures physiques de la *Ṣalāt*. Si l'on se tient physiquement debout, le cœur devra lui aussi se tenir droit dans l'obéissance de Dieu. Si l'on se courbe, le cœur devra également se courber. Si l'on se prosterne, le cœur devra se prosterner pareillement. La prosternation du cœur signifie ne pas abandonner Dieu quelle que soit la situation. Lorsqu'on atteint ce niveau, l'on commence à être débarrassé de ses péchés. (*Malfūzāt*, vol. VI, p. 367 à 368)

La *Ṣalāt* est également un outil de la délivrance du péché. Elle consiste entre autres à éloigner l'être humain du péché et du vice. Recherchez

donc une *Ṣalāt* de ce genre, et faites en sorte que votre *Ṣalāt* soit ainsi. La *Ṣalāt* est l'âme des faveurs divines. La grâce d'Allāh, le Très-Haut, est accordée par le biais de la *Ṣalāt*. Observez-la donc avec grand soin, afin que vous deveniez les héritiers des faveurs d'Allāh, le Très-Haut.
(*Maḥfūzāt*, vol. V, p.126)

Autres écrits du Messie Promis^(a.s) concernant la Ṣalāt

C'est une supplication adressée au Seigneur de l'Honneur, sans laquelle une personne ne peut vraiment vivre, ni être en mesure de se donner les moyens nécessaires pour assurer sa sécurité et son bonheur. Ce n'est que lorsque Dieu gratifie quelqu'un de cette grâce, qu'il goûte à la vraie paix. C'est à partir de ce moment-là qu'il commencera à éprouver du plaisir et de la joie dans sa Ṣalāt. Tout comme il éprouve du plaisir lorsqu'il déguste des mets délicieux, de la même manière, il éprouvera du plaisir lorsqu'il pleure et se lamente au cours de la Ṣalāt. Tout comme il avalerait un médicament au goût désagréable pour se guérir, de la même manière, il est important qu'il persévère dans sa pratique de la Ṣalāt et continue à supplier Dieu même s'il n'en tire aucun plaisir. Face à une telle situation, il devra par le biais de la supplication suivante, rechercher le plaisir et la joie dans sa Ṣalāt :

« Ô Allāh! Tu sais à quel point je suis aveugle et en ce moment même, je suis tel un mort. Je sais bien que très bientôt Tu me convoqueras et alors je me présenterai devant Toi, et que nul ne pourra m'arrêter. Cependant, mon cœur est aveugle et il n'est pas éclairé.

Ô Allāh, fais descendre sur mon cœur une telle lumière qui va l'inspirer de Ton amour et de dévouement à Ton égard.

Ô Allāh, accorde-moi cette grâce qui m'épargnera le malheur d'être ressuscité avec les aveugles et de faire partie de leur groupe. »

Lorsqu'il aura prié ainsi avec insistance pendant un certain temps, un moment viendra, pendant ses prières-mêmes, où quelque-chose descendra sur lui pour lui toucher et attendrir le cœur. (*Malfūzāt, vol. IV, p.321*)

﴿ وَالَّذِينَ هُمْ عَلَىٰ صَلَوَاتِهِمْ يُحَافِظُونَ ﴾

Wal-ladhīna hum 'alā ṣalawātihim yu-ḥāfidhūn

Et ceux qui veillent diligemment sur l'observance de leurs Prières (23 : 10)

Ceux-là observent d'eux-mêmes scrupuleusement leurs prières, et n'ont nul besoin d'en être rappelés par d'autres personnes. La nature de la relation qui existe entre eux et Dieu, est telle que l'exercice de la remémoration de Dieu se transforme en quelque chose qui leur est très chère, quelque chose qui se révèle être la source de leur réconfort, leur vie même en quelque sorte, si bien qu'ils font très attention à ce qu'ils ne manquent pas à cette pratique ; chaque instant de leur vie y est consacré, et à aucun moment veulent-ils l'abandonner.

Il est évident que ce n'est qu'à l'égard d'une chose dont la perte entraînerait notre destruction et anéantissement qu'on exercerait une surveillance rigoureuse. Tel est le cas de cette personne qui ayant à parcourir des centaines de kilomètres dans une région aride où il n'y a pas la moindre chance de trouver une seule goutte d'eau ou de quoi manger, va s'agripper à ses provisions et les surveiller de très près et constamment, comme si c'était sa vie ; car il sait au plus profond de lui-même que s'il les perdait, il mourrait. C'est l'exemple de cette vigilance que les vrais croyants vont veiller à la pratique de leurs prières. Même au risque de perdre leurs biens ou honneur, ou de déplaire à quelqu'un, ils ne vont pas abandonner leurs prières. Leur vie est mise en péril et ils sont terriblement tourmentés par la moindre appréhension à l'effet qu'ils ne vont pas pouvoir observer leurs prières. Ils ne peuvent supporter l'idée de délaissier, même pour un instant, la remémoration de Dieu.

Pour eux la prière et la remémoration de Dieu constituent l'essentiel de la nourriture indispensable à leur vie. Ils vont arriver à cette étape et vivre cette condition lorsque Dieu, le Tout-Puissant les aime, lorsqu'une lumière brillante émanant de Son amour personnel, qui constitue d'ailleurs l'âme même de leurs êtres, va descendre sur leur cœur et va insuffler en eux une nouvelle vie, et par ce moyen, leurs êtres spirituels vont être éclairés et acquérir la vie. Pris dans cet état, ils vont passer leur temps à se remémorer de Dieu, non pour remplir quelques formalités ou pour le paraître, mais parce que Dieu va rendre leur vie spirituelle, qu'ils aiment, dépendante de cette nourriture qu'est la remémoration de Dieu, tout comme Il a rendu la vie corporelle de l'homme dépendante des aliments physiques. Ils préfèrent cette nourriture spirituelle à celle qui est physique, et de ce fait ils redoutent l'éventualité de la perdre.

Tout ceci est le résultat provoqué par l'esprit, qui a été amené à descendre sur eux telle une flamme et qui va les enivrer de l'amour de Dieu qui ruisselle dans leur cœur. A aucun moment, n'éprouvent-ils le désir de s'en séparer. Ils vont souffrir à cause de cette remémoration de Dieu et vont supporter patiemment les tourments qu'ils doivent subir à cause d'elle, mais à aucun moment ne souhaitent-ils s'en départir, et ils vont faire très attention à ce qu'ils ne manquent pas à leurs prières. Cela devient tout naturel pour eux, d'autant plus que Dieu a transformé leur *Ṣalāt*, qui est leur remémoration de Lui, en une nourriture essentielle pour eux. Manifestant Son amour personnel qu'il porte à leur égard, Il va les gratifier de ce délice qu'est la remémoration de Dieu. C'est ainsi que la remémoration de Dieu leur devient aussi chère, sinon même plus chère que la vie. L'amour personnel de Dieu est une nouvelle âme qui va descendre telle une flamme sur leur cœur, et va faire de leur *Ṣalāt* et de leur remémoration de Dieu, une nourriture pour eux. (*Zamima Brahiné Ahmadiyya*)

Se satisfaire de la pratique extérieure de la *Ṣalāt* seulement est complètement absurde. La plupart des gens n'observent la *Ṣalāt* que cérémonieusement. Ils l'observent avec rapidité comme si c'était une charge fiscale encombrante à être acquittée au plus vite. Puis, il y a ceux qui font rapidement leur *Ṣalāt*, et qui vont ensuite, passer deux à trois fois plus de temps qu'a pris leur *Ṣalāt*, à réciter de longues tirades de prières, alors que la *Ṣalāt* n'est autre que prière. Celui qui ne pratique pas la *Ṣalāt* avec cet esprit et ne prie pas au cours de la *Ṣalāt* même n'observe pas en fait la *Ṣalāt*. Vous devriez vous efforcer à rendre votre *Ṣalāt* délicieuse tels de mets succulents et de l'eau fraîche, de peur qu'elle ne se transforme pour vous en source de malheur plutôt que de bénédictions. La *Ṣalāt* est une obligation qu'on doit rendre à Dieu. Aussi faut-il la pratiquer d'une excellente façon. (*Malḡūzāt, Vol VI, p.370*)

Glossaire des termes

Adhān	L'appel islamique à la prière.
‘Aïd-ul-Aḍ-ḥā	La fête islamique commémorant l'obéissance envers Dieu du Prophète Abraham, que la paix soit sur lui, et de son fils Ismaël, que la paix soit sur lui.
‘Aïd-ul-Fiṭr	La fête islamique commémorant la fin du Ramaḍān.
‘Aṣr	Troisième prière de la journée, faite entre le moment où le soleil commence sa déclinaison et le coucher.
Aṣ-Ṣalātu ‘alan-nabīyy ou Darūd	Invocation de bénédictions sur le Saint Prophète de l'Islam, Muḥammad, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.
Chiites	musulmans appartenant au Chiisme, l'une des principales branches de l'Islam.
Darūd ou Aṣ-Ṣalatu ‘alan-nabīyy	Invocation de bénédictions sur le Saint Prophète de l'Islam, Muḥammad, que la paix et les bénédictions d'Allāh soient sur lui.
Dhuhr	La deuxième prière quotidienne.
Du‘ā-ul-Qunūt	Nom de la prière spéciale de la dernière Rak‘ah de la prière Witr.
Fajr	La première des prières quotidiennes, faite entre l'aube et au plus tard quelques minutes avant le lever du soleil.
Farā-īḍ	Pluriel de Farḍ.

Farḍ	Obligatoire, utilisé pour décrire les catégories de prières ou parties constituantes.
Farḍ-ul-Kifāyah	Devoir obligatoire pour chaque musulman, mais qui est considéré accompli (par tous) si un groupe d'entre eux l'effectue (la prière funéraire).
Fiṭrāna ou Sadaqat-ul-Fiṭr	Argent contribué par chaque musulman avant la prière de l'Aïd-ul-Fiṭr pour les pauvres pour qu'ils puissent aussi célébrer la fête.
Ḥajj	Pèlerinage à la Mecque.
‘Ishā	Cinquième et dernière prière de la journée, faite entre le début de la nuit et le moment où l'on se met au lit.
Imām	La personne qui dirige les prières en congrégation.
Iqāmah	Une version raccourcie de l'Adhān, récitée à voix haute pour indiquer que la prière va commencer. Voir aussi Takbīr.
Jilsah	La position assise entre deux prosternations dans la prière.
Kalimah	Le Credo de l'Islam : « Nul n'est digne d'adoration excepté Allāh ; Muḥammad est le Messager d'Allāh. »
Kalimat-ush-Shahādah	La déclaration de la croyance islamique. Etre témoin que personne n'est digne d'adoration excepté d'Allāh, Il est Unique et Il n'a pas d'associé ; et d'être témoin que Muḥammad est le Messager d'Allāh.
Khusūf	Éclipse de la lune.
Kusūf	Éclipse du soleil.

Maghrib	Quatrième prière de la journée, faite entre le coucher du soleil et le moment où il reste un peu de luminosité dans le ciel.
Makrūhāt	Actes qui sont indésirables ou en dessous de la dignité de la prière.
Mālikites	Musulmans suivant l'école de pensée l'Imam Malik en matière de jurisprudence islamique
Mu'adh-dhin	Personne qui lance l'appel à la prière (l'Adhān) (Muezzin)
Mustahab (pl. Mustahab-bāt)	Choses préférables quand on se réfère à la prière.
Nafil	Optionnel ou subalterne quand on se réfère aux types ou catégories de prières.
Nawāfil	Pluriel de Nafil.
Niyyah	L'intention formelle que l'on fait avant de commencer une prière.
Qa'dah	Position assise à la fin de la deuxième Rak'ah de la prière.
Qaḍā	Offrir une prière manquée.
Qaṣr	L'acte de raccourcir la prière.
Qawmah	La position debout après le Ruk'u.
Qiyām	La position debout dans la prière.
Rak'ah	Une unité complète dans la prière qui consiste en différentes postures avec les prières prescrites qui s'y rattachent.
Rak'āt	Pluriel de Rak'ah.

Ruk'ū	Position courbée dans la prière.
Ruk'ū	Pluriel de Ruk'ū.
Sadaqat-ul-Fiṭr ou Fitrāna	Somme contribué par chaque musulman avant la prière de l'Aïd-ul-Fiṭr pour que les pauvres puissent célébrer l'Aïd.
Sajdah ou Sujūd (pl.)	Position de prosternation dans la prière.
Ṣalāt	La prière dans la forme prescrite. Connue comme le deuxième pilier de l'Islam.
Ṣalāt-ud-Ḍuḥā	La deuxième phase de Ṣalāt-ul-Ishrāq.
Ṣalāt-ul-Ḥājah	Prière faite quand on est dans le besoin ou en difficulté.
Ṣalāt-ul-Ishrāq	Prière optionnelle qui constitue de deux à quatre Rak'āt faite quelques temps après le lever du soleil.
Ṣalāt-ul-Jumu'ah	La prière du vendredi.
Ṣaum	Jeûne durant le mois du Ramaḍān et appelé quatrième pilier de l'Islam.
Sourate	Un chapitre du Coran.
Sujūd (pl.) ou Sajdah	La position de prosternation dans la prière.
Sujūd-us-Sahw	Prosternations de pardon faites lorsqu'on a commis une erreur durant la prière qui peut affecter sa validité.

Sunnah	Une catégorie de prières ; moins fondamentales que les prières dites Farḍ (obligatoires), mais plus importantes que les prières Nawāfil (volontaires).
Sunan	Pluriel de Sunnah.
Sunnites	Suivants de la communauté musulmane (Ahl-us-Sunnah)
Suṭrah	Un objet que le fidèle place devant lui pour délimiter la zone de prière.
Ta‘aw-wudh	Formule pour requérir la protection divine contre Satan, à réciter en début de la prière.
Tashah-hud	Une prière récitée en silence au début de la Qa‘dah.
Tahaj-jud	Prière optionnelle de grand mérite faite durant la nuit.
Taḥmīd	Formules prescrites récitées par la congrégation pour répondre au Tasmī‘ de l’Imām afin de louer Dieu.
Takbīr	Une formule définie, récitée à voix haute pour indiquer que la prière va commencer.
Takbīr-ut-Taḥrīm	L’expression arabe de Allāhu Akbar (Dieu est le plus Grand), proclamée à voix haute par l’Imām quand il lève ses mains vers ses oreilles au début de chaque prière en congrégation.
Tarāwīḥ	Prières spéciales faites après la prière d’Ishā durant le mois du Ramaḍān.

